

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CO-CONSTRUCTION D'UNE INTERVENTION DE GROUPE AVEC DES HOMMES
AYANT VÉCU EN SITUATION D'ITINÉRANCE : L'HORTICULTURE COMME ACTIVITÉ
MÉDIATRICE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

POUR LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

VIRGINIE RONDOT-BRUNET

JUILLET 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont aux neuf résidents du PMJC qui m'ont accordé leur confiance et qui m'ont permis de vivre avec eux une expérience enrichissante et humanisante.

Un grand merci à mon directeur, qui a su m'offrir un accompagnement bienveillant, sous l'équilibre parfait de la liberté et de l'encadrement.

Merci à mon répondant et à mon superviseur, qui ont su me guider à travers mes nombreux questionnements cliniques.

Un énorme merci à mes amies, qui m'ont écoutée, soutenue et encouragée au quotidien.

Merci à mes précieuses collègues, qui m'ont poussée jusqu'à la ligne d'arrivée de ce long marathon!

Finalement, un merci tout spécial à ma famille et à mon amoureux, qui ont été là à toutes les étapes de mon cheminement, de près ou de loin. Ce mémoire est un peu aussi le vôtre...

DÉDICACE

À ces hommes, dont la résilience n'a d'égale que leur
grande générosité.

AVANT-PROPOS

Grandir dans une ville comme Montréal comporte, évidemment, des avantages comme des inconvénients. L'un des plus grands avantages, à mon sens, réside dans la possibilité d'être en contact avec une diversité presque infinie de personnes. Faire la majeure partie de mon parcours scolaire au centre-ville de Montréal depuis l'âge de 11 ans m'a effectivement permis de côtoyer des gens issus de différents milieux sociaux, différentes origines, cultures... Outre la diversité qu'elle abrite, la ville est également l'endroit idéal pour observer les écarts existants entre richesse et pauvreté. En effet, à côté des centres commerciaux aux panneaux publicitaires obnubilants se trouve également des personnes assises à même le sol, réclamant quelques pièces. En s'arrêtant un instant et en regardant la scène, on peut aussi observer des milliers de personnes qui déambulent dans les rues, ignorant aussi bien les panneaux, que les personnes assises par terre... Entre l'opulence et la précarité, les *selfies* et l'ignorance, la ville fut pour moi une grande source de questionnements, de réflexions et d'apprentissages.

Après l'obtention d'un baccalauréat en psychologie à l'UQAM, je fis mon entrée à la propédeutique pour la maîtrise en travail social avec une grande soif de savoir, et un intérêt marqué pour le travail auprès des familles et des jeunes enfants. Toutefois, mon parcours me dirigea finalement auprès de ce professeur inspirant qui n'était pas spécialisé en enfance, et qui travaillait plutôt auprès d'adultes marginalisés, dont les personnes en situation d'itinérance (PESI). Mon chemin se traça donc dans une tout autre direction que celle que j'avais imaginée, m'amenant plutôt à travailler, moi aussi, avec ces hommes que j'avais toujours vu, sans jamais vraiment les côtoyer. Avant de me lancer dans le projet, j'ai tenté de me questionner sur mes impressions et préjugés par rapport à ces personnes. Comme tout le monde, je crois avoir été, et être encore, porteuse de certains préjugés envers les PESI. Les bancs « anti-itinérants » sont un rappel constant et pernicieux de ce que l'on ne s'avoue pas toujours à voix haute : on préfère ne pas voir la misère, la détresse et la pauvreté... Toutefois, dans mes souvenirs les plus lointains portant sur mes réflexions concernant les PESI, je me souviens avoir été fascinée par leur grande résilience. Sans le nommer ainsi à l'époque, je les trouvais courageux; je me questionnais sur les moyens qu'ils trouvaient pour « survivre », seuls, dehors. Mes questionnements se sont peaufinés, mon regard sur le monde également. Aujourd'hui quand je croise une PESI, je ne vois pas seulement qu'une personne

éprouvant des difficultés à se trouver un logement et de la nourriture, mais un système social qui peine à répondre aux besoins de sa population.

Ainsi, saisir l'opportunité de travailler auprès de ces personnes m'est apparue comme une évidence : à travers ce projet, je voulais en quelque sorte travailler à forger une société qui serait plus inclusive et où nous assumerions collectivement la responsabilité de prendre soin les uns des autres, dans le respect des besoins et des limites de chacun.

Selon moi, l'inclusion nécessite la reconnaissance de l'autre, de son expérience et de son savoir expérientiel. Pour rester en cohérence avec les valeurs du travail social, bâtir une intervention qui s'adresserait à des personnes ayant vécu en situation d'itinérance devait assurément passer par un processus de co-construction. Quant au choix de proposer une activité médiatrice, les raisons théoriques m'y ayant amenée seront largement abordées dans ce mémoire. Toutefois, une grande part de ma réflexion fut également très personnelle. En effet, passionnée entre autres par la photographie et le jardinage, le potentiel de ces deux activités en intervention ne provient pas uniquement d'assises théoriques, mais aussi de perceptions subjectives. Alors que ma passion pour la photographie s'est développée un peu plus tard, celle pour la nature et le jardinage remonte à aussi loin que je me souviens. Il me semblait y avoir quelque chose de magique dans le fait de semer une toute petite graine qui allait pousser pour devenir un plant m'offrant de magnifiques légumes ou encore, un arbre infiniment plus grand que moi... Comme me disait ma mère, le regard espiègle et une poignée de graines dans les mains : « Regardes, tu peux soulever une forêt, si tu veux! ». Parfois, il suffit de porter un regard différent sur une situation, pour trouver de nouvelles solutions... Ainsi, le jardin fut pour moi une source infinie d'émerveillement, mais également d'apprentissages et de leçons de vie. Nous permettant d'être les témoins privilégiés du cycle de la vie, le jardin nous offre de vivre de petits succès quotidiens, mais parfois aussi certains échecs... Par sa force tranquille, le jardin peut enseigner les vertus de la patience, de la persévérance, mais aussi du lâcher prise, de la confiance et de l'interdépendance. Il me semblait donc cohérent de proposer aux hommes s'inscrivant à mon projet de découvrir ou redécouvrir cette activité, entre magie et théorie, dans le cadre d'une intervention de groupe. En effet, quoi de mieux qu'un jardin, pour faire fleurir un projet?

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE.....	iii
AVANT-PROPOS	iv
LISTE DES FIGURES.....	xi
LISTE DES TABLEAUX.....	xii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ.....	xiv
ABSTRACT	xv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	3
1.1 Itinérance : définition et prévalence	3
1.1.1 Difficultés vécues par les PESI.....	4
1.1.2 Sous-groupe au sein de la population itinérante et vieillissement de la population.....	5
1.1.3 Stigmates et exclusion sociale.....	6
1.1.4 Invisibilité et non-reconnaissance	9
1.1.5 L'ennui	9
1.1.6 Principaux services offerts en itinérance à Montréal	10
1.2 Le jardinage comme activité significative au cœur de l'intervention.....	11
1.2.1 Définitions des termes.....	12
1.2.2 Bienfaits thérapeutiques de l'horticulture en intervention	12
1.2.3 Thérapeutique.....	13
1.2.3.1 Santé mentale	13
1.2.3.2 Santé physique.....	14
1.2.3.3 Vocationnel	14
1.2.3.4 Social.....	15
1.2.4 L'hortithérapie comme intervention alternative.....	15
1.2.5 Avantages et limites de l'hortithérapie	17
1.3 Intention de l'action.....	18
1.4 Pertinence sociale et scientifique de l'intervention	20
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	22
2.1 Approche anti-oppressive	23
2.2 Réduction des méfaits.....	25

2.3	Modèle de médiation	27
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE		30
3.1	Posture et attitudes de l'étudiante-chercheuse	30
3.1.1	Respect	31
3.1.2	Empathie et empathie sociale	32
3.1.3	Authenticité	33
3.2	Attitudes, compétences et habiletés en intervention	33
3.2.1	Attitudes de base	34
3.2.2	Compétences de base	34
3.2.3	Habiletés de communication	35
3.2.4	Habiletés d'intervention spécifiques au groupe	36
3.3	Stratégie générale de la démarche	39
3.3.1	Soutien et encadrement de l'étudiante-chercheuse	39
3.4	Approche participative : co-construction.....	40
3.5	Intervention de groupe	42
3.5.1	Travail social de groupe et aide mutuelle	43
3.5.2	Préoccupations centrales du travail social de groupe.....	43
3.5.3	Les quatre phases du processus de groupe	44
3.5.4	Phénomènes de groupe et stades de développement.....	45
3.5.5	Éléments structurels	47
3.5.5.1	Types de groupe	47
3.5.5.2	Taille du groupe	47
3.5.5.3	Ouverture du groupe.....	48
3.5.6	Le rôle de l'intervenante	48
3.6	Présentation du milieu	49
3.6.1	Survol historique et population cible	49
3.6.2	Les axes d'action et valeurs de l'organisme	49
3.6.3	Pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC).....	52
3.6.4	Type de service	52
3.6.4.1	Critères d'admissibilité	53
3.6.4.2	Contrat de séjour	53
3.6.4.3	Code de vie.....	53
3.6.4.4	Environnement physique du milieu.....	54
3.7	Critères de sélection et modalités de recrutement	54
3.7.1	Critères d'admissibilité	54
3.7.2	Recrutement	55
3.7.2.1	Séance d'information	55
3.7.2.2	Porte-à-porte et affichettes	56
3.8	Portrait du groupe et du milieu physique.....	56
3.8.1	Caractéristiques sociodémographiques des participants	56
3.8.2	Taille et composition du groupe.....	58

3.8.3 Environnement physique : salle communautaire	58
3.8.3.1 Lieu de rassemblement.....	59
3.8.3.2 La confidentialité.....	59
3.8.3.3 Le bruit	60
3.8.3.4 La distance et la disposition	60
3.9 Méthode et techniques utilisées	62
3.9.1 Accueil chaleureux et convivial	62
3.9.2 Co-construction d'une intervention.....	63
3.9.3 Activité d'intervention : déroulement type d'une rencontre	64
3.10 Méthode de collecte et d'analyse des données de l'intervention accomplie	64
3.10.1 Cueillette de données	64
3.10.2 Analyse des données	65
3.11 Considérations éthiques	66
3.11.1 Risques et avantages	66
3.11.2 Moyens pour obtenir le consentement des sujets.....	66
3.11.3 Confidentialité des données	67
CHAPITRE 4 RÉSULTATS.....	68
4.1 Co-construction de l'activité d'intervention	68
4.1.1 Première rencontre	68
4.1.1.1 Déroulement de la rencontre	68
4.1.1.2 Phase, stade de développement et dynamiques d'aide mutuelle.....	72
4.1.1.3 Habiletés d'intervention	73
4.1.1.4 Principaux sujets abordés	74
4.1.2 Deuxième rencontre	74
4.1.2.1 Déroulement de la rencontre	74
4.1.2.2 Phase, stade de développement et dynamiques d'aide mutuelle.....	77
4.1.2.3 Habiletés d'intervention	78
4.1.2.4 Principaux sujets abordés	79
4.1.3 Principaux résultats de la co-construction.....	80
4.1.3.1 Intérêts et besoins des participants	80
4.2 Rencontre informelle de co-construction.....	80
4.3 Activité d'intervention.....	81
4.3.1 1 ^{ière} rencontre – Prendrons nous le risque?	81
4.3.2 2 ^{ième} rencontre - Les mains dans la terre.....	83
4.3.3 3 ^{ième} rencontre – Mi-parcours	84
4.3.4 4 ^{ième} rencontre – Flexibilité et adaptation	88
4.3.5 5 ^{ième} rencontre – Travail d'équipe.....	89
4.3.6 6 ^{ième} rencontre – Jardin botanique.....	90
4.3.7 7 ^{ième} rencontre – Mise en terre	91
4.3.8 8 ^{ième} rencontre – Bilan et fin	93
4.3.9 Rencontre post-groupe	97
4.4 Entrevues individuelles.....	98

4.4.1	Motivations liées à la participation	98
4.4.2	Perception des participants vis-à-vis de la co-construction	99
4.4.2.1	Processus de co-construction	99
4.4.2.2	Adéquation entre les intérêts et besoins des participants et l'activité choisie.....	99
4.4.3	Perception des participants vis-à-vis de l'activité d'intervention	100
4.4.3.1	Appréciation générale	100
4.4.3.2	L'attitude de l'intervenante	101
4.4.3.3	Climat des rencontres et dynamique du groupe	101
4.4.3.4	Apport du groupe	101
4.4.3.5	Retombées du projet.....	102
4.4.3.6	Points à améliorer.....	104
4.4.3.7	Raisons ayant menés à quitter le projet.....	104
4.4.3.8	Constats généraux – perceptions de l'étudiante-chercheuse	105
CHAPITRE 5 ANALYSE ET DISCUSSION		106
5.1	Retombées et pertinence du projet.....	107
5.1.1	Pertinence du cadre théorique	107
5.1.2	Pertinence d'une co-construction : la reconnaissance du savoir expérientiel	108
5.1.3	Pertinence du modèle de médiation	111
5.1.4	L'horticulture comme activité médiatrice.....	114
5.1.5	Expression des besoins.....	117
5.1.6	Perception de soi et des autres	117
5.2	Défis rencontrés et éléments favorisants	119
5.2.1	Défis rencontrés	119
5.2.2	Éléments favorisants	125
5.3	Forces et limites du projet de recherche-intervention.....	127
5.4	Prospectives pour la recherche et l'intervention.....	127
CONCLUSION		129
ANNEXE A Certificat éthique.....		132
ANNEXE B Avis final de conformité.....		133
ANNEXE C Formulaire de consentement – co-construction et activité d'intervention		134
ANNEXE D Formulaire de consentement – entrevues individuelles.....		137
ANNEXE E Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle – Berteau & Warin, 2014.....		141
ANNEXE F Affiche de recrutement		144
ANNEXE G Affichette de recrutement		145
ANNEXE H Tableaux de présentation – résumés des rencontres de co-construction.....		146

ANNEXE I Tableaux de présentation – résumés des rencontres de l’activité d’intervention	148
ANNEXE J Grille de questions – entrevues individuelles.....	155
ANNEXE K Activité de fin de groupe - dessin	156
BIBLIOGRAPHIE	158

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Les médiations du travail social.....	27
--	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants	57
Tableau 3.2 Taux de participation.....	57
Tableau 4.1 Normes du groupe	70
Tableau 4.2 Compilation des réponses des membres du groupe – Grille d’observation des dynamiques ou phénomènes d’aide mutuelle, 5 ^{ième} rencontre	86
Tableau 4.3 Compilation des réponses des membres du groupe – Grille d’observation des dynamiques ou phénomènes d’aide mutuelle, 10 ^{ième} rencontre	95

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

CERPÉ-FSH	Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquants des êtres humains de la Faculté des sciences humaines
CHTA	Canadian Horticultural Therapy Association
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IUD	Institut universitaire sur les dépendances
JBM	Jardin botanique de Montréal
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NHRC	National Harm Reduction Coalition
OBM ¹	Old Brewery Mission
LGBTQI2A+	Lesbienne, Gay, Bisexuel.le, Trans*, Queer, Intersexe, Two-Spirit, Asexuel.le, et autres (+)
PAESI	Personne âgée en situation d'itinérance
PESI	Personne en situation d'itinérance
PMJC	Pavillon Marcelle et Jean Coutu
PRB	Pavillon Roger-Beaulieu
PW	Pavillon Webster
TSG	Travail social de groupe
UQAM	Université du Québec à Montréal

¹ Bien qu'elle fasse référence au nom anglophone de l'organisme (Old Brewery Mission), c'est l'abréviation OBM qui sera utilisée dans le texte. Cette décision provient du fait que dans le milieu communautaire et au sein même de l'organisme, l'appellation OBM est la plus fréquemment utilisée.

RÉSUMÉ

Présenté comme exigence partielle dans le cadre de la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la question à la base de ce mémoire de recherche-intervention était la suivante : Comment coconstruire et implanter une pratique d'intervention avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance à Montréal, au sein d'un organisme offrant des logements de transition? À travers cette question, ce projet visait à favoriser l'humanisation de l'intervention, par la reconnaissance de la subjectivité des usagers. Pour y parvenir, trois objectifs ont été identifiés : 1. Favoriser la prise en compte des besoins et des intérêts des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe; 2. Favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative; 3. Valoriser l'utilisation du savoir expérientiel dans l'élaboration des méthodes d'interventions. Le but du mémoire était quant à lui de documenter le processus de co-construction et d'implantation d'une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance. S'appuyant sur un cadre théorique fondé sur les approches anti-oppressives, de la réduction des méfaits et de la médiation, la co-construction d'une intervention de groupe fut réalisée avec neuf résidents du Pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC) de l'organisme Mission Old Brewery (OBM). Suite à cette co-construction, l'intervention fut donc réalisée au moyen de la création d'un projet de jardin potager, tout en tentant de répondre aux besoins exprimés par les participants. Ceux-ci consistaient entre autres à briser la routine et l'ennui, de s'amuser, de passer du temps en groupe et d'apprendre à mieux connaître les résidents du PMJC. Outre la réussite de la création d'un jardin potager, il résulta de ce projet un plus grand nombre d'interactions entre les membres du groupe à l'extérieur des rencontres et une plus grande ouverture aux autres, ainsi que la perception des participants de l'amélioration de leur bien-être.

Mots clés : itinérance, co-construction, activité médiatrice, intervention de groupe, respect, ennui

ABSTRACT

Presented as a partial requirement for the master's degree in Social Work at the Université du Québec à Montréal (UQAM), the question underlying this research-intervention thesis was the following: How to co-construct and implement an intervention practice within an organization offering transitional housing with people who have experienced homelessness in Montreal? Through this question, this project aimed to promote the humanization of the intervention, through the recognition of the subjectivity of the users. To achieve this, three objectives were identified: 1. promote and acknowledge the needs and interests of users through the co-construction of a group intervention practice; 2. through the use of a meaningful mediation intervention activity, promote the well-being of individuals residing at the organization ; and, 3. promote the use of experiential knowledge in the development of intervention methods. As for the goal of the dissertation, it was to document the process of co-constructing and implementing a group intervention using horticulture as a mediator for individuals who have experienced homelessness and are currently in transitional housing. Using a theoretical framework built on anti-oppressive, harm reduction and mediation approaches, the co-construction of a group intervention was carried out with nine residents of the Marcelle and Jean Coutu Pavilion (PMJC) of the Old Brewery Mission (OBM). Following this co-construction, the intervention was conducted through the creation of a vegetable garden project, while trying to meet the needs expressed by the participants. These needs consisted, among other things, in breaking routine and boredom, having fun, spending time in a group setting and getting to know the other residents of the PMJC. In addition to the successful creation of a vegetable garden, the project resulted in numerous positive changes: an increase of interactions between group members outside of their participation within the project, a greater openness to others, as well as, according to the participants, an overall improved well-being.

Keywords: homelessness, co-construction, mediation activity, group intervention, respect, boredom

INTRODUCTION

S'expliquant par une combinaison de facteurs sociaux et individuels (Gouvernement du Québec, 2014), l'itinérance peut avoir plusieurs visages. Visible ou invisible, elle est plus qu'une instabilité de logement et elle implique souvent des problèmes de santé physique et mentale, de l'isolement social (D'Amore *et al.*, 2001) et de l'invisibilité (Tate *et al.*, 2022a), pour ne nommer qu'eux. À Montréal, plusieurs ressources desservant les personnes en situation d'itinérance (PESI) ont été mises sur pieds, dans le but de répondre à leurs besoins variés. C'est le cas de la Mission Old Brewery (OBM), organisme où s'est déroulé ce projet de recherche-intervention. Au sein du pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC), 30 studios faisant office de logements de transition sont offerts aux hommes en situation d'itinérance à Montréal. Bien que les résidents du PMJC aient également accès à un soutien psychosocial individuel, ce projet visait à compléter le service en leur offrant de participer à une intervention de groupe comportant une activité médiatrice.

La question à la base de ce mémoire de recherche-intervention était la suivante : Comment coconstruire et implanter une pratique d'intervention avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance à Montréal, au sein d'un organisme offrant des logements de transition? À travers cette question, ce projet visait à favoriser l'humanisation de l'intervention, par la reconnaissance de la subjectivité des usagers. Pour y parvenir, trois objectifs ont été identifiés : 1. Favoriser la prise en compte des besoins et des intérêts des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe; 2. Favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative; 3. Valoriser l'utilisation du savoir expérientiel dans l'élaboration des méthodes d'interventions. Ainsi, s'appuyant sur un cadre théorique fondé sur les approches anti-oppressives, de la réduction des méfaits et de la médiation, l'intervention de groupe fut coconstruite avec les participants. Ce mémoire en détaillera donc la démarche, de la conception du projet jusqu'à l'analyse et la discussion des résultats, puisqu'il avait pour but de documenter le processus de co-construction et d'implantation d'une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance.

Le premier chapitre sera consacré à la description de la problématique ainsi qu'au bilan de la recension des écrits qui fut menée sur le sujet. Le deuxième chapitre présentera ensuite le cadre théorique qui fut utilisé pour le projet. La méthodologie sera quant à elle détaillée dans le troisième chapitre, avant la présentation des résultats au quatrième chapitre. Le cinquième et dernier chapitre sera consacré à la discussion des résultats en lien avec la littérature et le cadre théorique. Finalement, une conclusion fera office de bilan quant au travail effectué.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1 Itinérance : définition et prévalence

Au Canada, l'itinérance est considérée comme une « préoccupation sociale généralisée » (Strobel *et al.*, 2021). S'appuyant sur deux manifestations concrètes de l'itinérance, soit l'instabilité résidentielle et la désaffiliation sociale, le Gouvernement du Québec (2014) définit l'itinérance comme étant :

[...] un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (p.30)

D'abord, trois types d'itinérance peuvent être distingués, notamment selon la durée de celle-ci. L'itinérance situationnelle est définie comme une situation temporaire où un individu peut se retrouver sans logement, à la suite de laquelle il parvient à se reloger. Il s'agit du type d'itinérance le plus fréquent (Gouvernement du Québec, 2021). Lorsqu'une personne alterne entre la vie en logement et la vie dans la rue, il s'agit d'un type d'itinérance dit « cyclique » (*ibid.*). Finalement, l'itinérance chronique qualifie une situation d'itinérance de 6 mois ou plus durant la dernière année, ou de 18 mois ou plus au cours des 3 dernières années (Gouvernement du Québec, 2014).

Ensuite, l'itinérance pouvant prendre différentes formes, une distinction est à faire entre celle dite « visible » et celle « cachée ». La première correspond, selon l'Enquête sociale générale (Gravel, 2020) au fait de « vivre dans des lieux non destinés à l'habitation humaine – dans la rue, les ruelles ou sur les trottoirs –, dans des édifices abandonnés ou encore dans des centres d'hébergement et des refuges d'urgence » (p.52). Les personnes qui sont dans l'obligation d'habiter de façon temporaire chez un membre de la famille, des amis ou dans une voiture par manque d'alternative vivent quant à elles de l'itinérance dite cachée (*ibid.*). En chiffres, l'itinérance touchait 25 216 personnes à travers les 61 communautés canadiennes participantes au dénombrement ponctuel qui a eu lieu entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2018 (Gouvernement du Canada. Emploi et développement

social Canada, 2019). Au Québec, dans la nuit du 24 avril 2018, le nombre de personnes en situation d'itinérance (PESI) visible a été estimé à 5789 individus, dont 845 étaient dans des lieux extérieurs (Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2022). Parmi ceux-ci, 678 étaient à Montréal (ibid.).

Au-delà des chiffres et des types d'itinérances se trouve une multitude d'histoires ayant mené ces personnes à vivre de telles situations. Comme spécifié dans la définition de l'itinérance, c'est la combinaison de facteurs de risques sociaux et individuels qui permettent de mieux comprendre et d'expliquer les parcours de vie des PESI. Selon le Gouvernement du Québec (Gouvernement du Québec, 2021), les principaux facteurs sociaux pouvant mettre les individus à risque d'itinérance sont « la pauvreté; la difficulté ou l'impossibilité d'accéder à un logement abordable, salubre et sécuritaire; l'isolement social [et] la difficulté à réintégrer la communauté après un séjour plus ou moins long en établissement (exemples : hôpital, prison) ». Quant aux facteurs de risques individuels, les principaux sont considérés comme étant « le fait d'avoir déjà vécu en situation d'itinérance; les problèmes psychologiques, entre autres une santé mentale fragile; les problèmes de santé physique, la déficience intellectuelle ou physique; les problèmes de dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux de hasard et d'argent; l'isolement; certains événements survenus dans la vie de la personne [...] » (ibid.).

1.1.1 Difficultés vécues par les PESI

Comme mentionné plus tôt, l'itinérance est « un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale » (Gouvernement du Québec, 2014, p.30). Sur le plan social, les PESI sont donc confrontées à de nombreuses difficultés. En effet, elles sont souvent isolées, exclues socialement, et non-reconnues, ce qui entraîne plusieurs conséquences (Burns *et al.*, 2012). Phénomènes complexes, l'exclusion sociale et la non-reconnaissance seront davantage abordés aux points 1.1.3 et 1.1.4.

Outre le plan social, les PESI font également face à de nombreux problèmes de santé mentale et de consommation de substances (D'Amore *et al.*, 2001). Au niveau de la consommation de substances, une revue systématique de la littérature menée par Fazel, Geddes et Doll (2009) sur la prévalence des problèmes de santé mentale chez les PESI dans les pays occidentaux rapporte que celles-ci ont

beaucoup plus de risques d'avoir des problèmes de dépendance que les personnes du même âge du reste de la population. Il en serait de même pour les problèmes de santé mentale, ce qui concorde avec les résultats d'autres études à ce sujet (Spicer et al., 2015). Dans leur revue systématique de la littérature, Fazel et ses collaborateurs (2009) ont trouvé que parmi les dix études abordant la dépendance à l'alcool chez les hommes en situation d'itinérance (concernant un total de 1791 individus) c'est 37,9% d'entre eux qui vivraient avec cette difficulté.

Les problèmes de santé physique sont également très fréquents chez les PESI, entre autres en raison de leurs conditions de vie particulièrement difficiles. La pauvreté rend par exemple ardue pour ces personnes d'avoir une alimentation saine, engendrant des problèmes de malnutrition; l'absence de logis rend quant à elle complexe, entre autres, le maintien d'une hygiène de base (Hurtubise *et al.*, 2021). Leur réalité quotidienne amènent également les PESI à se déplacer fréquemment, être victimes d'agressions et de traumatismes, facteurs pouvant « contribuer au développement ou à l'exacerbation de problèmes de santé, ainsi qu'à l'affaiblissement du système immunitaire » (ibid., p.2). Ainsi, certaines maladies touchent particulièrement les PESI, tels les maladies infectieuses, l'hépatite C, les troubles musculo-squelettiques et les traumatismes cranio-cérébraux (ibid.). Elles sont également souvent aux prises avec des problèmes d'hypertension, de diabète et de problèmes liés aux pieds (Santé Publique Ontario, 2019). Ainsi, les PESI font face à un vieillissement prématuré, dont il sera question au prochain point.

1.1.2 Sous-groupe au sein de la population itinérante et vieillissement de la population

Loin d'être homogène, la population itinérante comporte certains sous-groupes de personnes partageant des caractéristiques similaires. Il est notamment possible d'y remarquer une surreprésentation de certains groupes sociaux, comme les personnes autochtones et les personnes appartenant aux communautés LGBTQ2IA+ (Gouvernement du Canada. Emploi et développement social Canada, 2019). Sans être pour leur part surreprésentées au sein de la population itinérante, les personnes âgées peuvent constituer un autre sous-groupe s'y retrouvant. Au Québec en 2021, c'est 20,5% de la population générale qui est âgée de 65 ans et plus; d'ici 2030, ce chiffre bondira à 25%. (Gouvernement du Québec : Institut national de la santé publique du Québec, 2022). Partie intégrante de cette population, les PESI n'échappent donc pas à cette statistique. Toutefois, la combinaison de la vie dans la rue et du vieillissement présente des défis particuliers (Bourgeois-

Guérin *et al.*, 2020). En effet, selon le gouvernement du Québec (2019), les PESI sont généralement considérées comme âgées dès qu'elles ont 50 ans. Or, lors du dénombrement ponctuel de l'itinérance au Canada en 2018, c'est 25% des répondants qui étaient âgés de 50 ans ou plus (Gouvernement du Canada. Emploi et développement social Canada, 2019). Si elles sont considérées comme âgées dès la cinquantaine, c'est parce que les PESI sont sujettes à un vieillissement prématuré en raison de leurs conditions de vie difficiles, nommées au point précédent (1.1.1). Par exemple, ces conditions de vie sont peu propices à la prévention des problèmes de santé ainsi qu'à l'obtention de services ou à un suivi médical ou psychosocial (Gagné *et al.*, 2016). Ces personnes âgées en situation d'itinérance (PAESI) sont souvent discrètes et ne demandent pas beaucoup d'attention (Gagné et Poirier, 2013). En effet, un intervenant interviewé dans le cadre de la recherche de Gagné, Poirier et Baret (2016) explique cette situation, entre autres, par le fait que les PAESI ont souvent des comportements plus « assagis par l'âge » (*ibid.*, p.108), donc moins explicites et insistants que les utilisateurs de services plus jeunes, les rendant moins visibles aux yeux des intervenant.es. Par conséquent, les PAESI peuvent passer de longues périodes de temps avec des problèmes de santé avant qu'ils puissent être dépistés (Gagné et Poirier, 2013). L'absence de lieu sûr pour conserver leurs médicaments, leur routine souvent dépendante des horaires des refuges ou autres services, peuvent également être des exemples d'obstacles à la stabilité d'une prise en charge des problèmes de santé (Gagné *et al.*, 2016). L'exposition à des températures extrêmes, le manque de sommeil, d'hygiène, ainsi que le fait d'être plus à risque d'être victime de violence sont également des réalités vécues par les PESI qui contribuent à cette dégradation rapide de leur état de santé (*ibid.*), menant à un vieillissement prématuré. Conséquemment, comparativement à l'espérance de vie de la population générale, celle d'une PESI est inférieure de 10 à 20 ans (Gagné et Poirier, 2013). Ainsi, dès la cinquantaine, les PESI peuvent déjà souffrir de « maladies du grand âge, de problèmes musculo-squelettiques graves, d'incontinence, de pertes cognitives, etc. » (*ibid.*, p.33).

1.1.3 Stigmates et exclusion sociale

Selon Goffman (1975), les stigmates se distinguent en trois différents types. Le premier, qu'il nomme « les monstruosité du corps » (*ibid.*, p.14), réfère aux caractéristiques physiques hors norme. Les stigmates du second type ne sont quant à eux pas nécessairement visibles, mais constituent des caractéristiques socialement construites comme des défauts ou des disqualifications,

comme la consommation d'alcool ou d'autres drogues, les problèmes de santé mentale, mais aussi, par exemple, au statut de chômeur ou de personne en situation d'itinérance. Finalement, le troisième type de stigmatisme comprend les attributs « tribaux » (Goffman, 1975, p.14), comme l'origine ethnique, la nationalité, la religion, etc. Selon Goffman, une personne stigmatisée est donc une personne qui « possède un stigmatisme, une différence fâcheuse d'avec ce à quoi nous nous attendions » (ibid., p.15). Ainsi, plutôt que de considérer les stigmates comme des caractéristiques intrinsèques, l'auteur les présente comme des constructions sociales. En effet, puisqu'il s'agit d'une déviance avec ce qui est normalement attendu, le stigmatisme n'est « stigmatisant » qu'à travers les interactions sociales.

En ce qui a trait plus particulièrement aux PAESI, elles sont affligées, au minimum, d'une double étiquette : « vieux » et « itinérant » (Burns *et al.*, 2012). Ils se trouvent à l'intersection de deux « problèmes » sociaux (ibid.) et cumulent donc le poids des difficultés qui s'y rattachent. Selon Burns et ses collègues (2012), la réalité de ces individus ne peut être comprise sans aborder le concept d'exclusion sociale. S'appuyant sur la définition de Billette et Lavoie (2010), Burns et ses collègues définissent l'exclusion sociale comme étant

Un processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources, à l'encontre de certains segments de la population, qui se réalise à travers des rapports de force entre les groupes aux visions et aux intérêts divergents. Ces processus mènent à des inégalités et, éventuellement, à une mise à l'écart dans sept dimensions de la vie en société (p.34).

Les sept types d'exclusion de la vie en société nommés par Billette et Lavoie (2010) sont l'exclusion symbolique, identitaire, sociopolitique, institutionnelle, économique, l'exclusion des liens sociaux significatifs ainsi que territoriale. Dans l'analyse de Burns et ses collègues (2012) sur les expériences vécues par les PESI vieillissantes, une attention particulière est portée aux exclusions symbolique et institutionnelle. L'exclusion symbolique rapporte aux images négatives et aux stéréotypes dont un groupe d'appartenance est affligé. L'exclusion institutionnelle, quant à elle, rapporte à l'absence ou la réduction d'accès aux politiques ainsi qu'aux « mesures de protection sociale et sanitaire prévues par les institutions sociales et politiques » (Billette & Lavoie, 2010, p.8).

La tendance à exclure socialement les PESI provient également du fait que l'itinérance est largement perçue comme un problème individuel, bien plus que structurel (Burns *et al.*, 2012), et que cela tend à renforcer la perception des PESI comme étant des fardeaux pour la société. Pour mieux comprendre d'où proviennent ces images négatives et ces stéréotypes portés par la société à l'égard des PESI, il importe d'en comprendre préalablement les idéaux. Dans une société où l'idéologie néolibérale est dominante, l'idéal aux yeux des néolibéraux ne serait pas un retrait complet du pouvoir de l'État, mais plutôt un État dont le pouvoir se limite à assurer l'efficacité du marché (Skornicki, 2009). Ce type de pouvoir ne peut exister que si chaque personne développe un souci de soi et un amour propre (Hache, 2007). En effet, un gouvernement néolibéral cherchera à rendre les individus entrepreneurs d'eux-mêmes, et donc à rendre préférable l'indépendance face à l'État-providence. Hache (2007) présente l'exemple de l'assistance sociale; en apposant l'étiquette « d'assisté » à ceux et celles qui en bénéficient, en créant un sentiment de dépendance et d'échec à réussir seul, il est évident que les individus tendront à essayer de se détacher de l'État pour devenir de plus en plus autonomes. Seront alors valorisées la responsabilisation et l'autogestion, symboles de réussite et d'épanouissement personnel. Comme l'exprime si bien Skornicki (2009), s'en suit « l'avènement d'une société de l'auto-contrôle ». Or, dans le cas des personnes âgées en situation d'itinérance, cet idéal de responsabilité et d'autogestion est loin d'être atteint. Teinté par cette mentalité, les PAESI sont donc plutôt vues comme des « fardeaux financiers et sociaux pour laquelle ils ne contribuent guère » (Burns *et al.*, 2012, p.38).

Toujours dans une optique de productivité, plusieurs programmes et politiques mises en place pour lutter contre l'itinérance visent à permettre aux individus de se stabiliser et ainsi participer à la vie sociale active pour devenir des citoyens méritants (ibid.). Comme mentionnent Burns et ses collègues, il n'est donc pas surprenant que les politiques et la recherche se soient concentrées sur la réinsertion des personnes en âge de travailler, s'intéressant moins aux personnes ayant peu de chances de réintégrer le marché. Ainsi, les PAESI sont exclues à la fois symboliquement et institutionnellement.

L'exclusion, particulièrement symbolique, mène souvent à l'invisibilité. De fil en aiguille, cela mène donc inmanquablement à un déficit au niveau de services offerts ou à leur efficacité. Encore une fois, à l'intersection de la vieillesse et de l'itinérance, les PAESI ont souvent de la difficulté à avoir accès aux soins de santé. Et quand elles parviennent à y avoir accès, elles risquent d'être

confrontées à des services « normatifs, stigmatisants et discriminants » (Roy et Hurtubise, 2008, cités dans Burns et al., 2012, p.40). Des obstacles similaires se présentent pour la recherche d'un logement. Par exemple, l'office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) offre des logements abordables au sein de résidences avec services pour personnes âgées autonomes : cela ne s'adresse qu'aux personnes de 60 ans et plus (Office municipal d'habitation de Montréal, s.d.), excluant donc les PAESI de 50 à 59 ans.

1.1.4 Invisibilité et non-reconnaissance

Bien que l'itinérance soit connue et étudiée depuis de nombreuses années, peu de recherches se sont penchées sur la nature, la qualité et la valeur des interactions entre les PESI et les personnes passant devant elles dans la rue (Tate *et al.*, 2022a). Alyssa Tate et ses collègues (2022) se sont intéressées à ces interactions et ont interviewé 40 personnes qui demandaient une forme de support (financier, par exemple) dans les rues de Philadelphie. Les participants ont entre autres fait part aux chercheuses de l'expérience déshumanisante que représentait l'ignorance des passants à leur égard et leur frustration quant au manque de connexions humaines. À l'inverse, questionnés sur leurs expériences positives, ils ont nommé apprécier les interactions où ils étaient même simplement reconnus (*acknowledged*). Parmi les pancartes observées lors de cette étude, l'une d'entre elles exprimait bien ce désir de reconnaissance : « Homeless. Even a small hello helps! » (Tate et al., 2022, p.527).

1.1.5 L'ennui

Empiriquement différente de l'apathie, de l'anhédonie et de la dépression (Goldberg *et al.*, 2011), l'ennui est défini comme étant « l'expérience aversive de vouloir, mais de ne pas pouvoir s'engager dans une activité satisfaisante » [traduction libre] (Eastwood et al., 2012, p.482). Bien que l'ennui puisse, de prime abord, paraître comme un problème relativement banal, il s'agirait pourtant d'une expérience centrale dans la vie quotidienne (Marshall *et al.*, 2020). Il peut être lié à de nombreuses conséquences (Marshall *et al.*, 2019), entre autres sur le bien-être psychologique des individus (Marshall *et al.*, 2020). Il serait aussi lié à une moins bonne santé physique et mentale (Weissinger, 1995), un taux plus élevé de consommation de substances (Corvinelli, 2005) et même à la participation à des activités criminelles (Farnworth, 1998).

Certains groupes de personnes sont plus enclins à souffrir de l'ennui. C'est le cas notamment des gens ayant un accès limité à des activités significatives. Les personnes vivant dans la pauvreté en sont un exemple (Sofó et Wicks, 2017). Selon Marshall et ses collègues (2020), l'ennui joue un rôle critique dans la vie émotionnelle, existentielle et comportementale des PESI. Il serait effectivement lié, d'une part, au manque d'opportunité de s'engager dans des activités significatives, mais également à leur exclusion sociale.

1.1.6 Principaux services offerts en itinérance à Montréal

Comme mentionné plus tôt, l'itinérance n'est pas un phénomène inhabituel ni inconnu. De nombreux organismes tentent à tous les jours de réduire les difficultés vécues par les PESI, en offrant divers types de services. Bien qu'il semble impossible d'en explorer la totalité et toutes leurs subtilités, le service d'information et de référence sur les services sociocommunautaires 211 – Grand Montréal (211 Grand Montréal, s.d.) répertorie neuf grandes catégories de services destinées aux PESI :

Centres de jour et de soir : Ces services offrent généralement un endroit où les PESI peuvent obtenir du café et des repas, des services de buanderie et de douche, parfois également un accès à internet, et des espaces de repos.

Refuges : Offrant aux PESI un endroit temporaire où rester, les refuges ont, le plus souvent, des installations de type dortoir. Des services de repas, de douche et de buanderie y sont aussi généralement disponibles.

Hébergement de transition : Type d'hébergement de plus longue durée, ces services visent à fournir aux personnes l'aide nécessaire afin d'assurer une transition vers un logement permanent où elles pourront vivre de façon autonome.

Hébergement pour femmes enceintes et familles : Disponibles pour les femmes enceintes ou avec leurs enfants, ces types d'hébergement offrent habituellement, outre un lieu d'hébergement sécuritaire, des repas ainsi qu'un accompagnement dans les démarches de réinsertion sociale.

Logements supervisés : Offerts aux personnes nécessitant un suivi au quotidien, ces logements abordables sont destinés aux personnes qui vivent ou ont vécu une situation d’itinérance chronique.

Refuge pour jeunes : Destinés aux jeunes et aux enfants, ces refuges offrent un endroit temporaire ou loger, mais aussi du soutien psychosocial et des références vers d’autres organismes.

Soins de santé : Certains organismes offrent aux PESI des « soins de santé primaire ou examens physiques généraux ou spécialisés » (211 Grand Montréal, s.d.).

Unités mobiles et travail de rue : Afin de rejoindre les PESI n’allant pas nécessairement vers les organismes, ces types de services sont offerts dans la rue, proposant des « services de counselling ou de santé, assistance alimentaire ou matérielle et aide pour accéder à un refuge » (ibid.).

Outre ces neuf grandes catégories de services, des « haltes-chaleur » font également partie des services mis sur pieds. À Montréal, ces haltes offrent aux PESI un endroit chaud où dormir et manger, durant l’hiver (Ville de Montréal, s. d.).

Encore une fois, la grande diversité des besoins des PESI nécessite une réponse tout aussi diversifiée dans les offres de services. Les organismes œuvrant à aider les PESI tentent donc généralement de créer des partenariats et collaborer de façon à compléter les services offerts afin de subvenir aux besoins de leurs usagers le plus adéquatement possible.

1.2 Le jardinage comme activité significative au cœur de l’intervention

Dans le cadre de l’élaboration de son ouvrage dédié au jardinage et à ses bénéfices pour la santé mentale « L’équilibre du jardinier », la psychiatre et psychanalyste Sue Stuart-Smith est allée à la rencontre de nombreuses personnes ayant participé ou mis sur pied un programme d’intervention par le jardinage. Elle a notamment rencontré des détenus dans des centres pénitentiaires, des enfants ayant des difficultés scolaires ou des problèmes comportementaux ainsi des gens en arrêt de travail suite à un épuisement professionnel. Bien différentes sur plusieurs aspects, ces personnes avaient toutefois un point en commun : leur intérêt, parfois récent, pour le jardinage. Certaines avaient commencé un programme par intérêt, d’autre simplement parce que c’était ce qui leur était proposé. Finalement, elles en ont pourtant toutes tiré profit. Comme l’exprime l’auteurice :

Le jardinage est une activité créatrice plus accessible que d'autres, comme la peinture et la musique, parce que l'on ne part pas de zéro; la graine fait la moitié du travail, grâce à ce qu'elle contient : les jardiniers ne font que libérer son potentiel (Stuart-Smith, 2021a).

1.2.1 Définitions des termes

Stuart-Smith n'est pas la seule à souligner le caractère accessible du jardinage et de sa polyvalence. L'intervention par le biais d'activités horticoles, également nommé hortithérapie, suscite en effet l'intérêt de plusieurs chercheurs dans divers domaines d'intervention. C'est donc pourquoi certains concepts s'y rattachant semblent être polysémiques au sein de la littérature et seront ici définis tels qu'employés dans le cadre de ce travail.

En ce qui concerne la définition de l'hortithérapie, c'est celle de Haller et Capra (Haller et Capra, 2016) qui a été retenue, selon laquelle il s'agit d'une

[...] modalité d'intervention centrée sur le « client » et qui utilise des activités horticoles pour atteindre des objectifs spécifiques et particuliers. Le but est de maximiser le fonctionnement social, cognitif, physique et/ou psychologique, et/ou d'améliorer la santé et le bien-être général de la personne [*traduction libre*] (p.6)

Une distinction sera également faite entre les termes hortithérapie (*horticultural therapy*) et horticulture thérapeutique (*therapeutic horticulture*). Bien que les termes soient semblables, le premier désigne des activités d'horticulture qui sont dirigées et qui visent des bienfaits thérapeutiques qui ont été préalablement déterminés alors que l'horticulture thérapeutique fait plutôt référence à des activités d'horticulture dont peuvent découler des bienfaits thérapeutiques, sans que ceux-ci aient été prévus ou documentés (Canadian Horticultural Therapy Association, s.d.b).

Dans le cadre de ce projet, l'intervention mise sur pied fut basée sur les principes de l'hortithérapie. En effet, des activités d'horticulture furent organisées, afin de répondre à des objectifs définis, précisément dans le but de permettre aux participants d'en retirer des bienfaits.

1.2.2 Bienfaits thérapeutiques de l'horticulture en intervention

Comme mentionné un peu plus tôt, l'hortithérapie semble être une pratique extrêmement polyvalente. Gibson (1996) affirme qu'elle est accessible aux personnes de tout âge et est adaptable

ou modifiable selon les besoins physiques et/ou psychologiques des personnes. Haller (1998, cité dans Haller & Capra, 2016) identifie trois champs d'application distincts de l'hortithérapie, qui déterminent largement quels seront les objectifs de l'intervention. Les trois types de programmes sont donc thérapeutique, vocationnel et social.

Les programmes thérapeutiques d'hortithérapie s'adressent aux personnes ayant une blessure ou une maladie, physique ou psychologique. Les programmes vocationnels visent habituellement la réinsertion professionnelle, alors que les programmes sociaux sont habituellement mis sur pied dans le but d'améliorer la santé globale et le bien-être des participants. Comme le mentionne Bascands (2015), la distinction n'est pas toujours aussi évidente dans les projets d'hortithérapie, et les programmes sociaux sont fréquemment jumelés à des programmes thérapeutiques ou vocationnels.

Voici donc quelques domaines dans lesquels l'hortithérapie est actuellement pratiquée.

1.2.3 Thérapeutique

1.2.3.1 Santé mentale

C'est dans le domaine de la santé mentale qu'a premièrement été employée l'horticulture comme outil thérapeutique et c'est toujours dans ce milieu que l'hortithérapie est utilisée le plus fréquemment. Joseph Cipriani et ses collaborateurs (2017) ont procédé à une revue systématique de la littérature afin de répertorier les effets de l'hortithérapie sur les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Parmi les études publiées entre 1995 et 2015, 14 études ont été retenues selon les critères de sélection établis par les auteurs. 11 d'entre elles ont fourni des évidences modérées concernant les effets bénéfiques de l'hortithérapie sur cette clientèle. Les résultats positifs ont été répertoriés chez des individus d'âges et ayant de conditions psychologiques variées, tant chez les hommes que les femmes, dans des programmes utilisant différentes modalités d'hortithérapie. Ainsi, les chercheurs de l'étude recommandent aux thérapeutes occupationnels de considérer l'hortithérapie comme étant une stratégie d'intervention viable auprès des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

De manière plus générale, l'horticulture améliorerait également les compétences en matière de gestion du stress, et ce, tant chez les personnes saines que malades (Kam et Siu, 2010). Selon une autre recension de littérature, cette fois de Aldridge et Sempik (2002), les effets bénéfiques de l'hortithérapie concerneraient entre autres une augmentation de l'estime de soi et d'une plus grande confiance en soi, le développement de compétences en matière d'horticulture, mais également des compétences sociales et de travail, ainsi qu'un plus grand sentiment de bien-être.

1.2.3.2 Santé physique

L'une des raisons pour laquelle l'hortithérapie a un effet sur la santé physique provient du fait que les activités d'horticulture entraînent généralement une activité physique, de plus ou moins grande intensité. Toutefois, celles-ci sont toujours adaptées aux besoins des patients et correspondent donc à leur état de santé physique. Il est important de garder en tête que le simple fait de se déplacer ou de rempoter des semis peut représenter une activité physique exigeante pour certaines personnes. C'est le cas des patients hémodialysés chroniques ayant participé à une étude mise sur pied par Diehl, Morrison et Tisher en 2019. Ces participants peinaient habituellement à effectuer de l'exercice physique, en raison de leur état de santé. Toutefois, les activités d'hortithérapie les amenaient indirectement à bouger. Les participants étaient plus motivés à faire de l'activité physique, ou ne le considéraient pas comme tel, puisque l'activité d'horticulture n'était pas reliée à leur maladie et qu'elle avait un sens à leurs yeux.

1.2.3.3 Vocationnel

Les programmes d'hortithérapie de type vocationnel sont généralement implantés dans les écoles, les centres de détention et les centres de formation, etc. (Bascands, 2015). L'emphase de ces programmes est souvent mise sur l'apprentissage de compétences spécifiques et reliées à l'emploi, comme la transplantation, l'arrosage et la fertilisation des plantes (Haller et Capra, 2016). Les compétences humaines et sociales font généralement aussi partie des objectifs à atteindre dans ces programmes. Haller et Capra (2016) nous présentent le témoignage de K. Kennedy, un hortithérapeute qui a mis sur pied un programme s'adressant à des adultes ayant une lésion cérébrale traumatique. Son programme fonctionnait comme une petite entreprise, où les participants étaient amenés à choisir et prévoir les plantes à cultiver, en prévision des ventes annuelles. Ainsi, ils pouvaient travailler de nombreuses compétences telles la planification,

l'organisation, la budgétisation, etc. Le programme leur permettait également de travailler leurs compétences sociales comme la coopération et la communication, puisqu'ils devaient également travailler en équipe et avec des superviseurs. Kennedy (ibid.) mentionne aussi que ce programme d'hortithérapie permettait de travailler l'intégration communautaire, puisque les participants apprenaient à adopter les comportements appropriés en public, par exemple lors de l'achat et la vente de plantes. Cela pourrait être un exemple de la possibilité de chevauchement entre les programmes vocationnels et sociaux évoquée plus tôt.

1.2.3.4 Social

Comme les personnes qui ont des problèmes de santé ou de santé mentale ont plus difficilement accès à un logement, à des emplois rémunérés ou encore à l'éducation, ils sont fréquemment victimes d'exclusion sociale (Office of the Deputy Prime Minister, 2004, cité dans Diamant & Waterhouse, 2010). Comme le mentionnent Diamant et Waterhouse (2010), « le sentiment d'appartenance est l'élément clé de l'inclusion sociale à travers des occupations significatives » (p. 84). Le programme mis sur pied dans le cadre de l'étude de Diehl, Morrison et Tisher (2019) auprès de personnes hémodialysées chroniques semble être un bel exemple d'inclusion sociale par le biais du sentiment d'appartenance et de participation à la vie communautaire. En effet, en raison de leur condition physique, ces patients n'avaient que très peu d'interactions et étaient généralement socialement isolés. Participer aux activités d'hortithérapie leur a permis, entre autres, d'entrer en contact avec des personnes souffrant de la même maladie qu'eux dans un contexte où les activités proposées ne concernaient pas leur maladie. Dans ce programme, les plantes cultivées étaient soit plantées dans les jardins publics environnants, soit vendues afin de soutenir financièrement le programme et ainsi bénéficier à d'autres patients hémodialysés chroniques. L'activité hortithérapeutique permettait donc non seulement d'augmenter le nombre d'interactions sociales des participants, mais leur donnait également l'opportunité de participer à une occupation significative qui leur permettait de contribuer à la vie communautaire.

1.2.4 L'hortithérapie comme intervention alternative

Comme mentionné par St-Amand, (2001), la notion d'alternative est de nos jours très en vogue et est utilisée dans une grande variété de domaines, passant de l'agriculture aux systèmes carcéraux. Déjà vers la fin des années 80, dans le domaine de l'intervention sociale, Réhaume et Sévigny

(1988, cité dans St-Amand, 2001) proposaient une définition des pratiques alternatives, les caractérisant comme :

Périphériques ou même marginales, en rapport de complémentarité ou d'opposition, différentes des structures intermédiaires, moins coûteuses que les ressources institutionnelles, œuvrant dans l'ombre et devant lutter pour se faire reconnaître. Elles s'opposent généralement au modèle médical, mettant l'accent sur les ressources plutôt que sur le handicap. Elles sont souples d'application et engagent les gens qui deviennent participants à part entière (p. 40).

Comme mentionné dans cette définition, les alternatives voient surtout le jour dans le domaine de la santé, en opposition au modèle médical dominant. De nombreuses pratiques ont ainsi émergé en santé mentale, cherchant les *alternatives* à la médicalisation des maux et focussant davantage sur la personne et son bien-être subjectif, que simplement sur la réduction de ses « symptômes » jugés comme anormaux. Dans le même esprit que la définition proposée par Réhaume et Sévigny, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) (RRASMQ, 2009) définit les approches et pratiques alternatives comme étant menés par 12 grands principes essentiels : 1) la personne est considérée dans sa globalité; 2) la dimension humaine est primordiale dans la relation aidant/aidé; 3. une vision positive et dynamique des problèmes de santé mentale; 4. le sens que chaque personne donne à son existence est au centre de sa démarche; 5. un accueil humain, chaleureux et respectueux de la personne telle qu'elle est; 6. l'importance de l'entraide, de la solidarité naturelle, volontaire et réciproque entre les personnes; 7. la promotion du pouvoir d'agir individuel et collectif; 8. la prise en compte de la place de la médication dans la vie de la personne, avec ses bienfaits et ses limites; 9. la valorisation de la participation des personnes au sein des ressources alternatives; 10. la « taille humaine » des ressources, permettant de conserver des contacts humains directs; 11. l'enracinement des personnes, des organismes et ressources dans la communauté; 12. l'engagement social et politique des ressources alternatives dans la lutte contre les préjugés et la discrimination en santé mentale (RRASMQ, 2009, p.6-11). Ainsi, les pratiques alternatives sont généralement caractérisées par l'importance de la subjectivité de chacun et de la dimension humaine en intervention, ainsi que par un regard systémique de la personne, en interaction avec son environnement social et politique.

Selon ces définitions, s'inspirer de l'hortithérapie en intervention sociale correspond assurément à cette proposition d'alternative. Encore marginale, cette pratique s'inscrit généralement en

complémentarité dans différentes structures institutionnelles et communautaires. S'adressant à une clientèle extrêmement diversifiée, mais le plus souvent marginalisée, l'hortithérapie ne tente pas de « corriger » les individus, mais plutôt de leur permettre d'exploiter leurs forces. Aussi, le fait que l'hortithérapie puisse être mobilisée tant dans les domaines de la santé mentale, physique ou sociale ne découle pas uniquement de sa polyvalence, mais de son approche holistique : cette pratique s'inscrit dans un discours systémique. En effet, bien qu'elle serve parfois à aider les patients à retrouver la mobilité après une blessure ou une maladie, l'hortithérapie puise d'abord sa force dans son intérêt envers la personne dans son entièreté et en interaction avec son environnement. Comme mentionné plus tôt, les activités visent souvent bien plus que de simplement faire pousser des plantes. Elles visent, par le biais d'activités de jardinage, à créer des liens entre les individus et la société. Pour dire autrement, l'horticulture en contexte d'intervention est un levier médiateur pour travailler les liens sociaux. La médiation comme cadre de référence fera l'objet d'une attention particulière, au chapitre suivant.

1.2.5 Avantages et limites de l'hortithérapie

Comme toutes pratiques, l'hortithérapie comporte aussi certaines limites. Premièrement, comme souligné par certains auteurs, les savoirs concernant cette pratique sont encore « peu stabilisés » (Doïdy & Dumont, 2013, p.14), donc des savoirs qui ne sont pas encore bien établis, qui sont en cours de développement. En effet, la diversité des champs d'applications vient inévitablement avec une hétérogénéité au sein des études scientifiques. Comme l'utilisation de l'horticulture en intervention peut s'adresser à un très large éventail de destinataires et avoir des modalités d'application très variées (culture et vente de fleurs, d'un jardin potager pour consommation personnelle et/ou partage en communauté, etc.), il faudra de nombreuses études supplémentaires avant de bien comprendre les effets bénéfiques pouvant être retirés de son utilisation, selon les contextes et les différentes populations. Par exemple, à ce jour, nous n'avons trouvé dans la littérature recensée aucune étude proposant une activité d'hortithérapie à des PESI.

Deuxièmement, même si une des forces de l'hortithérapie est de ne pas uniquement baser l'intervention sur la parole, cela engendre également un défi : elle nécessite des conditions matérielles favorables à la pratique de l'horticulture. Bien qu'il puisse s'agir uniquement de matériel de base, l'ampleur du programme proposé devra toujours être réfléchi en fonction des

infrastructures et du matériel, ou du moins, du budget disponible. À cela s'ajoute le fait qu'au Québec, l'hiver est long et les journées, parfois courtes. Si une activité d'horticulture peut être organisée assez humblement à l'intérieur d'un bâtiment, loin du froid mordant québécois, un environnement minimalement propice à la croissance des plantes doit être prévu ainsi que des activités adaptées aux conditions saisonnières. En effet, autant l'épanouissement de fleurs que l'on fait pousser peut être gratifiant, autant la mort de celles-ci peut avoir un impact négatif sur le bon déroulement de l'intervention.

Sans être reliée à la pratique elle-même, une dernière limite peut être identifiée dans la formation académique de la pratique. Bien que des formations à l'hortithérapie soient offertes dans certains programmes d'horticulture aux États-Unis, ce n'est pas le cas au Canada (Breault-Ruel, 2019). Quelques formations sont offertes au Canada par la Canadian Horticultural Therapy Association (CHTA) (CHTA, s.d.a), mais au Québec, elles se font rares. Toutefois, certains auteurs soutiennent qu'il ne faut pas nécessairement être hortithérapeute de formation, pour pratiquer l'hortithérapie (Cipriani *et al.*, 2017a). D'après Cipriani et ses collaborateurs (*ibid.*), certains professionnels pourraient intégrer l'hortithérapie à leur pratique, tels les physiothérapeutes, les thérapeutes occupationnels et les travailleurs sociaux. Toutefois, il peut être important d'avoir l'intérêt, les références et les ressources nécessaires d'horticulture pour arriver à mener à bien une intervention en hortithérapie (Gibson, 1996).

1.3 Intention de l'action

Comme mentionné précédemment, la question de recherche à la base de ce mémoire d'intervention était la suivante : Comment coconstruire et implanter une pratique d'intervention avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance à Montréal, au sein d'un organisme offrant des logements de transition? L'intention du projet était donc de coconstruire et d'implanter une pratique d'intervention sensible et adaptée à la clientèle du milieu. Le but du mémoire était quant à lui de documenter ce processus, de la co-construction à l'implantation de cette intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance.

Concernant l'activité d'intervention, elle avait pour but de favoriser l'humanisation de l'intervention, par la reconnaissance de la subjectivité des usagers. Tout d'abord, il importe de définir le sens « d'humanisation ». Dans le cadre de ce projet, elle réfère premièrement à sa définition de base, soit le fait de « rendre quelque chose plus humain, plus supportable à l'homme » (Larousse, s.d.). Mettant avant tout l'accent sur les relations et les contacts humains, l'humanisation par la reconnaissance de la subjectivité de chacun permet de s'éloigner d'une application machinale de procédures d'intervention, au profit de l'adoption d'une attitude flexible et s'adaptant aux besoins des usagers. L'humanisation réfère donc à la qualité des soins ou de l'intervention offerts aux usagers par des intervenant.es qui, selon Fournout (2021), sont empreints de patience et de délicatesse. Dans le cadre de ce projet, les trois constituants de la posture de l'étudiante-chercheuse y sont également ajoutés : le respect, l'empathie et l'authenticité. Ces éléments seront développés davantage au point 3.1, « Posture de l'étudiante-chercheuse ».

Ainsi, afin de parvenir à humaniser l'intervention par la subjectivité des usagers, trois objectifs ont été identifiés : 1. Favoriser la prise en compte des besoins et des intérêts des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe; 2. Favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative; 3. Valoriser l'utilisation du savoir expérientiel dans l'élaboration des méthodes d'interventions.

Afin de parvenir à l'atteinte de ces objectifs, plusieurs activités ont été entreprises. D'une part, l'organisation de séances de discussions des besoins et intérêts des participants ont été effectuées. Ces rencontres ont permis de mieux déterminer les attentes de part et d'autre et à déterminer en groupe de l'activité médiatrice² qui suscitait le plus l'intérêt du plus grand nombre de participant.

Ensuite, dans l'optique où les participants faisaient face à de nombreux défis dans plusieurs aspects de leur vie, le deuxième objectif de ce projet ambitionnait à favoriser le bien-être des individus. D'une part, leur implication dans le choix du type d'intervention visait, entre autres, à s'assurer qu'elle soit significative à leurs yeux. Puis, l'intervention et les activités ont été planifiées de

² L'activité médiatrice est comprise ici comme une méthode alternative servant de moyen d'intervention et ayant comme visée une transformation sociale. Elle sera davantage définie au point 2.3, au chapitre suivant.

manière à rester flexibles et adaptables, afin de pouvoir être ajusté aux besoins des participants au fil des semaines et ainsi, favoriser leur bien-être.

Finalement, la rédaction de ce mémoire visait la valorisation du savoir expérientiel et de son utilité dans l'élaboration des méthodes d'intervention, ainsi que celle d'une approche humaine et personnelle. Le but était donc de participer à donner la parole aux destinataires des interventions, considérées ici comme expertes de leur situation.

1.4 Pertinence sociale et scientifique de l'intervention

Débutant à l'automne 2021, ce projet de mémoire d'intervention a pris racine dans un contexte très particulier, caractérisé par la pandémie causée par le virus COVID-19. Il était donc important d'en tenir compte, d'autant plus que la population concernée était touchée de plein fouet. En effet, le virus de la COVID-19 a entraîné des bouleversements à l'échelle planétaire, mais a particulièrement touché les aînés tant sur les plans physiques que psychosociaux, ainsi que les personnes en situation d'itinérance (Leblanc, Bertrand et Loignon, 2020). La fermeture temporaire, l'accès limité ou contrôlé à de nombreuses ressources offertes aux PESI ainsi que celle à de nombreuses infrastructures municipales habituellement utilisées par les PESI pour les services sanitaires tel l'accès aux toilettes, à l'eau potable et au savon (par exemple les bibliothèques, toilettes publiques) ont contribué à rendre encore plus laborieuse la possibilité d'avoir accès à une hygiène de base (Gélineau *et al.*, 2020). Dans ces conditions, les mesures sanitaires préconisées par la santé publique étaient difficiles, voire impossibles à appliquer. Faute de respecter les consignes sanitaires, les PESI ont été encore davantage victimes de préjugés et de stigmatisation et se sont vues expulsées des espaces publics ou n'y avaient plus accès, les mettant à risque de s'isoler encore davantage (*ibid.*). Pour les personnes en situation de précarité sociale confrontées à une consommation problématique de substances psychoactives, les risques étaient également accrus, notamment en raison de la fermeture de milieux de pratique offrant des services en réduction des méfaits (Bertrand *et al.*, 2020).

Malgré la reprise graduelle des services et un allègement des mesures sanitaires au Québec, les conséquences de la pandémie se faisaient encore ressentir au début de ce projet d'intervention. Alors que 2% de la population adulte québécoise vivait de la détresse psychologique problématique

entre 2013 et 2014, ce chiffre a bondi à 14% en 2020, en contexte de pandémie (INSPQ, 2020). Toutefois, les personnes défavorisées seraient plus nombreuses à avoir un score de détresse psychologique problématique (ibid.).

S'adressant à des personnes ayant vécu en situation d'itinérance et vivant encore dans une situation précaire, ce projet visant l'exploration et la prise en compte des besoins des participants, la valorisation de leur savoir expérientiel ainsi que l'amélioration de leur bien-être semblait donc pertinentes dans le contexte social particulier engendré par cette pandémie mondiale.

Toutefois, la pertinence de l'exploration de l'utilisation de l'horticulture comme activité médiatrice en intervention de groupe auprès de cette population dépassait largement le contexte pandémique. Comme mentionné plus tôt, bien que l'horticulture comme outil d'intervention ait été explorée avec de nombreuses population différentes, selon la littérature recensée et accessible à ce jour, les PESI n'en faisaient pas partie. Pourtant, il s'agit d'un outil au potentiel élevé auprès de cette population aux besoins multiples, puisqu'il est accessible aux personnes de différents âges et adaptable à divers niveaux de capacités physiques et psychologique (Gibson, 1996). De plus, comme les hommes auxquels s'adressait ce projet étaient en logement de transition et en travail de resocialisation, leur offrir la possibilité de participer à une intervention de groupe ajoutait à la pertinence de la démarche.

Finalement, compte tenu du peu de littérature recensée en travail social faisant mention de l'utilisation de l'horticulture comme activité médiatrice en intervention, notamment auprès de PESI, la documentation du projet et la rédaction d'un mémoire d'intervention venaient ajouter à sa pertinence scientifique.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Réalisé dans le cadre d'un mémoire d'intervention en travail social, ce projet s'est principalement appuyé sur les fondements de la profession. Selon la définition internationale du travail social adoptée en 2014 à Melbourne par l'*International Association of Schools of Social Work*, le travail social « promeut le changement social et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes » (2014, p.1). Les principes fondamentaux portés par le travail social sont ceux de la justice sociale, du droit de la personne, de la responsabilité sociale collective et du respect des diversités (ibid.). Y prenant appui, le cadre théorique mis en place pour ce mémoire d'intervention s'est ensuite affiné en se référant à des approches cohérentes avec les fondements du travail social, mais répondant aux besoins spécifiques du projet. En effet, plusieurs éléments semblaient être essentiels à considérer. Premièrement, et comme mentionné précédemment, les PESI sont des individus qui sont mis en marge, souvent invisibilisés et qui font face à un grand nombre de défis. Les difficultés vécues par ces personnes sont parfois de nature individuelle, mais découlent aussi fréquemment d'injustices sociales et structurelles, soumettant ainsi les PESI à subir diverses formes d'oppression. Lorsqu'elles sortent ou tentent de sortir d'une situation d'itinérance, ces personnes restent marquées par ces oppressions. Il semble donc essentiel de considérer cette réalité dans l'élaboration d'une intervention étant destinée tant aux PESI qu'à celles qui ont vécu en situation d'itinérance.

Ensuite, bien que les problèmes de consommation d'alcool ou de drogues soient également présents au sein de la population générale, une plus forte prévalence est observée chez les PESI. En effet, comme mentionné un peu plus tôt, la prévalence des PESI ayant un problème de consommation d'alcool est estimée à 37,9% et à 24,4% pour les dépendances aux autres substances (Fazel *et al.*, 2009). À titre de comparaison, en 2020 au Canada, ce serait 16,6% des personnes de 12 ans et plus aurait un usage abusif de l'alcool (Statistique Canada, 2017). Ainsi, il apparaît nécessaire de se positionner quant à l'attitude à adopter face à la consommation. Afin de rester en cohérence avec les valeurs de l'organisme où s'est déroulé le projet ainsi qu'avec l'approche anti-oppressive, il semblait approprié d'adopter une approche de réduction des méfaits.

Finalement, il semblait également pertinent de tenir compte à la fois de l'ennui dont peuvent souffrir les personnes vivant en situation de pauvreté (Sofu et Wicks, 2017) et les stigmates (Goffman, 1975) dont sont porteuses les PESI en adoptant une approche alternative qui viserait une transformation sociale par le biais d'une activité médiatrice. La médiation fut donc intégrée au cadre théorique de ce projet, au côté de l'approche anti-oppressive et l'approche de la réduction des méfaits, qui seront présentées dans ce chapitre.

2.1 Approche anti-oppressive

Comment le mentionnent Lee et ses collaboratrices (Lee *et al.*, 2017a), l'approche anti-oppressive rappelle les principes de base de l'approche structurelle, soit « la matérialisation et la collectivisation des problèmes, la remise en question des idéologies dominantes, la défense des droits de la personne, du groupe et de la collectivité, de même que l'augmentation du pouvoir d'agir » (Lee *et al.*, 2017, p.14). À l'instar d'approches s'appuyant sur les mêmes principes, telles les approches féministes et antiracistes, l'approche anti-oppressive en travail social vise le changement social et la justice sociale (Buetti *et al.*, 2019). Elle soutient que les situations individuelles sont intimement liées aux structures politiques, sociales et économiques (Lapierre et Levesque, 2013) et donc, que la transformation et la justice sociale ne peuvent être atteintes sans la remise en question et des changements concrets au sein des structures en place.

Comme son nom l'indique, lutter contre les oppressions est au cœur de l'approche anti-oppressive. Pour lutter contre celles-ci, il faut d'abord parvenir à les reconnaître et à en comprendre les rouages. Ainsi faut-il être en mesure de définir ce qu'est l'oppression. Au plus simple de sa définition, l'oppression réfère à l'« action d'opprimer, d'accabler sous une autorité tyrannique » (Dictionnaire Larousse en ligne, s. d.). Thompson en propose une définition plus étoffée, affirmant qu'elle réfère au

traitement inhumain ou dégradant des personnes ou des groupes; la situation d'injustice provoquée par la domination d'un groupe sur un autre; l'exercice négatif et dégradant du pouvoir; l'oppression implique également le mépris d'un individu ou d'un groupe, une limitation dans l'exercice de ses droits et donc un déni de citoyenneté (Thompson, 2001, p. 34; traduction libre, cité dans Pullen-Sansfaçon, 2013 p.354).

Dans le même ordre d'idées, Pullen-Sansfaçon (2013) affirme que l'oppression est donc à la fois un processus et le résultat de ce processus, qui se forment à travers les inégalités et divisions sociales ainsi que les relations de pouvoir. L'auteure souligne également que les oppressions peuvent être institutionnelles, politiques ou sociales (ibid.). Ainsi, il existe plusieurs formes d'oppression et de discrimination, visant différents groupes minoritaires. S'inspirant des travaux de Tremblay (2003), Pullen-Sansfaçon (2013) identifie plusieurs de ces grandes divisions sociales, ou autrement dit, plusieurs groupes minoritaires dont les membres sont victimes d'oppression et de discrimination. Elle y répertorie notamment les groupes ethniques, les Autochtones, les minorités sexuelles et de genre, les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique ainsi que de nombreux autres groupes marginalisés comme les travailleuses et travailleurs du sexe et les personnes en situation d'itinérance (ibid.).

Évidemment, une même personne peut s'identifier à plusieurs groupes minoritaires simultanément. À ce propos, la notion d'intersectionnalité, issue des théories avancées par des féministes noires aux États-Unis (Crenshaw, 1989) soutient que les différentes dimensions d'oppressions ne font pas que s'additionner, mais qu'elles entrent en interaction et multiplient ainsi les situations d'oppression vécues (Pullen-Sansfaçon, 2013). Ainsi, l'un des trois fondements de la perspective anti-oppressive selon Lee et ses collaborateurs (2017) consiste à valoriser un cadre d'analyse qui considère ces différentes dimensions de l'oppression et leur intersectionnalité. Cela permet entre autres de considérer de manière hétérogène les personnes appartenant à un même groupe minoritaire et de reconnaître qu'elles ne subissent pas toutes les mêmes formes d'oppression (Pullen-Sansfaçon, 2013).

Ensuite, la perspective anti-oppressive s'intéresse aux rapports de pouvoir. Bien que les approches structurelles considèrent que les structures politiques, sociales et économiques ont une influence sur les situations individuelles, elles ne rejettent pas complètement la notion de responsabilité individuelle (Lapierre et Levesque, 2013). La rejeter complètement reviendrait à se représenter les individus comme étant des victimes passives et incapables de faire des choix, ce qui ne correspond pas aux principes des approches structurelles (Mullender, 2002). Partageant ce point de vue, la perspective anti-oppressive considère que n'importe qui est en mesure de mobiliser le pouvoir, reproduire les discours et les pratiques de domination, mais peut également lutter contre les oppressions. C'est pourquoi cette perspective est considérée comme étant « traversée d'une tension

entre l'analyse critique des sources structurelles de l'oppression et la reconnaissance des moyens par lesquels des individus prennent des décisions et luttent contre cette oppression » (Baines, 2011; Mullaly, 2010; cités dans (Lee et al., 2017, p.9). Dominelli (2002) mentionne que les travailleuses sociales et les intervenantes doivent comprendre les oppressions et les dynamiques qui les produisent, les reproduisent ou les maintiennent, sans quoi elles risquent de contribuer consciemment ou inconsciemment à les perpétuer. Cela est étroitement lié avec le dernier fondement de la perspective anti-oppressive nommé par Lee et ses collaborateurs (2017) : l'autoréflexion critique. Comme susmentionné, celle-ci permet aux intervenantes de se questionner quant aux rapports de pouvoir aux niveaux structurel et interpersonnel, de se situer par rapport à ceux-ci et de mieux comprendre les dynamiques pouvant s'installer entre elles et leurs usagères et usagers. Dominelli (2002) soutient que pour adopter une perspective anti-oppressive, les travailleuses sociales doivent accepter de faire partie intégrante de l'intervention et que la relation avec les usagères et usagers ne peut pas être neutre et détachée.

La perspective anti-oppressive n'est donc pas uniquement une approche ou une méthodologie, mais est également une manière de penser. Selon Pullen-Sansfaçon, elle vise ultimement « [...] la libération des personnes, des groupes et des communautés des causes et des effets de l'oppression qu'ils soient individuels, culturels ou sociaux » (Pullen-Sansfaçon, 2013, p.357).

2.2 Réduction des méfaits

Selon le National Harm Reduction Coalition (NHRC), la réduction des méfaits est

un ensemble de stratégies et d'idées pratiques visant à réduire les conséquences négatives associées à la consommation de drogues. La réduction des méfaits est également un mouvement pour la justice sociale fondé sur la croyance et le respect des droits des personnes qui consomment des drogues (National Harm Reduction Coalition, s.d.).

Ainsi, huit grands principaux fondamentaux sont proposés par l'NHRC (ibid.). Tout d'abord, cette approche propose de reconnaître la consommation comme étant un phénomène sociétal qui ne devrait être ni condamné ni ignoré, mais dont les conséquences négatives gagneraient à être reconnues dans l'optique d'agir sur leur diminution. Allant de l'abstinence à la consommation sévère, le continuum de comportement associés à la consommation de drogues en comprend

certaines qui sont reconnues comme étant plus sécuritaires que d'autres. Dans cette optique, le but des interventions n'est pas l'abstinence à tout prix, mais plutôt de s'assurer du bien-être des usagers, même à travers cette consommation. Prônant le non-jugement, la réduction des méfaits souligne également l'importance d'impliquer les utilisateurs de drogues dans la création des services leur étant adressés. Aussi, considérant les consommateurs comme principaux agents de réduction des méfaits liés à leur usage de drogues, cette approche affirme également que les usagers doivent pouvoir se soutenir et partager leurs stratégies entre eux. La réduction des méfaits invite aussi à reconnaître l'impact de nombreux facteurs pouvant influencer la capacité des personnes à faire face aux conséquences liées à la consommation, tels la pauvreté, le racisme ou encore l'isolement social. Finalement, le dernier principe consiste à ne pas minimiser les impacts pouvant résulter de la consommation de substances (ibid.).

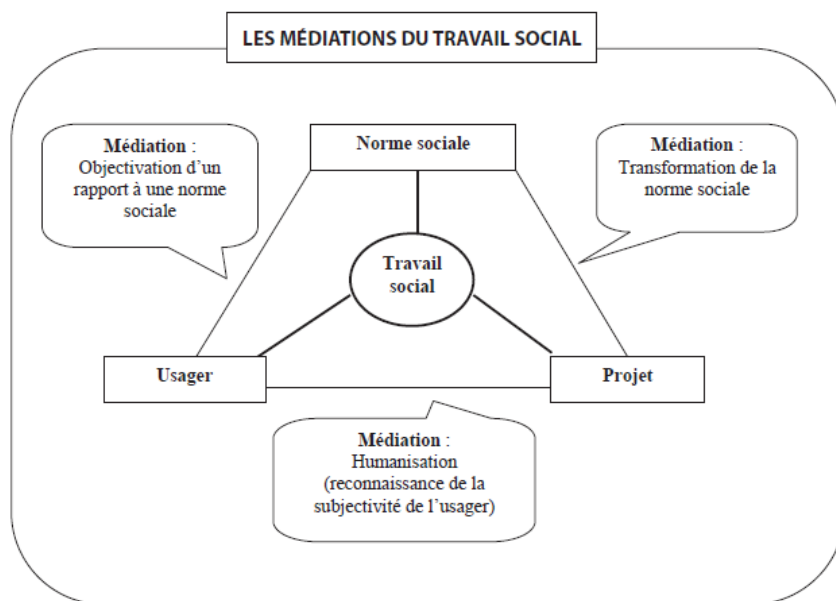
Dans le même ordre d'idées, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (INSPQ, 2012) propose quant à lui plusieurs principes d'actions caractérisant l'approche de la réduction des méfaits, comme la rencontre des individus dans leur milieu de vie, la tolérance d'un comportement socialement et moralement controversé et la considération des coûts et des bénéfices de la consommation de substances psychoactives, incluant l'alcool. Les exigences à bas seuil pour l'offre de services et de soins adaptés à leurs conditions et leurs besoins sont également un des principes d'action importants d'une approche de la réduction des méfaits. Le « soutien et [l']accompagnement des usagers dans leurs démarches d'autonomisation et de défense de leurs droits » fait finalement office du dernier principe d'action caractérisant l'approche, selon l'INSPQ (2012).

Ainsi, il est donc possible de mettre en lien l'approche de la réduction des méfaits et la perspective anti-oppressive présentée précédemment. D'une part, l'approche de réduction des méfaits n'est pas une intervention en soi, mais bien une manière de penser et de réfléchir la direction à donner à l'intervention. L'autonomisation et la défense de droits viennent également rejoindre le but ultime de la perspective anti-oppressive, soit permettre la libération des personnes, des groupes et des communautés des causes et des effets des oppressions. Ces deux perspectives permettent de placer les usagères et usagers au centre de l'intervention, sans pour autant omettre de poser un regard critique sur les influences structurelles. Ainsi, elles visent d'une certaine manière à transformer le rapport entre l'usagère/usager et la société, ou encore, entre les groupes minoritaires et majoritaires.

2.3 Modèle de médiation

Le concept de médiation peut renvoyer à plusieurs significations, ce qui peut porter à confusion. Dans le cadre de ce projet, ce sera la définition de Chouinard, Couturier et Lenoir (2009) qui sera retenue, selon laquelle la médiation consiste au « statut de fondement pour toute pratique à la frontière de l'espace privé et de l'espace social et ayant une finalité sociale de transformation » (p.33). Ainsi, la médiation est comprise comme étant une méthode alternative d'intervention, par exemple la zoothérapie ou l'hortithérapie, servant de moyen d'intervention et ayant comme visée une transformation sociale. Dit autrement, elle facilite la transformation du lien entre l'espace privé (l'usagère/usager) et l'espace social. Selon Chouinard, Couturier et Lenoir (2009), elle constitue ainsi le cœur de toute intervention sociale. En travail social, la transformation visée est celle du rapport de l'individu à la société, et le rôle primordial l'intervenante est, lors d'une médiation, de transformer le rapport entre les parties (ibid.).

Figure 2.1 Les médiations du travail social



(Tiré de Chouinard, Couturier et Lenoir, 2019, p.40)

Comme illustré ci-dessus, leur modèle propose que la médiation puisse s'opérer entre trois différents pôles : la norme sociale, l'usager/usagère et le projet. Le travail social, qui se situe entre ces trois pôles, peut travailler sur différents axes, ayant chacun des objectifs distincts. Ces trois

axes, qui orientent la visée de l'intervention médiatrice, se retrouvent donc à être la jonction entre chacun des trois pôles.

Le premier axe concerne la médiation entre les pôles de l'utilisateur et de la norme sociale, vise à transformer le lien social en modifiant le sens qu'accordent les usagers et usagères à la norme sociale qui les concernent. S'appuyant sur les principes de la perspective critique, la médiation entre le projet et la norme sociale a quant à elle pour but une transformation au niveau structurel. Finalement le dernier axe, soit la médiation entre l'utilisateur/usagère et le projet, vise également la transformation du rapport à la norme sociale, mais par l'humanisation et la reconnaissance de la subjectivité de l'utilisateur/usagère. En effet, l'engagement de l'utilisateur/usagère dans le projet d'intervention favorise sa prise de parole et de pouvoir, son *empowerment*, et stimule ainsi le processus de transformation (ibid.).

Ainsi, le médium utilisé pour la médiation (zoothérapie, hortithérapie, etc.) n'est pas central dans ce modèle. Au contraire, il peut être interchangé avec un autre, selon les besoins de la clientèle et de l'axe à travailler. Dans le cas de ce projet d'intervention, c'est l'un des principaux attraits de la médiation comme cadre théorique. Selon les besoins et les intérêts des usagers et l'axe dans lequel ils désirent s'investir, le type de médiation pourra être ajusté tout en gardant comme finalité une transformation sociale.

Comme mentionné au chapitre précédent, les hommes auxquels s'adressait ce projet vivent une rupture sur le plan social ainsi que de nombreux défis au niveau de leur santé physique (Hurtubise *et al.*, 2021) et psychologique (D'Amore *et al.*, 2001). De plus, ils sont souvent en proie à l'ennui, faute d'avoir des occasions de s'engager dans des activités significatives (Marshall *et al.*, 2020). L'utilisation du modèle de médiation, par sa flexibilité, sa polyvalence et par sa capacité à conjuguer intervention et activité significative, présentait donc un cadre avantageux à plusieurs niveaux et semblait correspondre parfaitement aux besoins de ce mémoire d'intervention.

Ainsi, les assises théoriques de ce projet conjuguent à la fois les principes et les valeurs des approches anti-oppressives, de la réduction des méfaits et du modèle de médiation. Bien que distinctes, ces trois approches partagent certains fondements. Les trois visent notamment un changement ou une transformation sociale et l'atteinte d'une plus grande justice sociale. Elles

prônent également la considération des savoirs, des opinions et des besoins des personnes utilisatrices de services, ainsi que leur implication dans l'élaboration de ceux-ci.

Dans le cadre de ce projet, la combinaison de ces approches a donc mené à l'élaboration d'une intervention coconstruite entre l'étudiante-chercheuse et les participants, ayant une activité médiatrice comme levier de changement social. Concrètement, l'approche anti-oppressive permet à l'étudiante-chercheuse, d'une part, de questionner les rapports de pouvoir à l'œuvre durant l'élaboration et la mise en place du projet. En effet, l'utilisation d'une approche participative permet justement de s'éloigner d'une relation de pouvoir ou l'étudiante-chercheuse serait considérée comme « experte », au profit d'une relation plus égalitaire et d'une valorisation du savoir expérientiel des participants. Suivant également l'un des principes de la réduction des méfaits, qui valorise l'implication des utilisateurs de drogues dans la création des services leur étant destinés, le projet fut bâti en collaboration avec les participants. Finalement, l'intervention de groupe prit la forme d'un projet commun d'horticulture, qui fut choisi comme activité médiatrice, conformément au modèle de médiation choisi comme cadre théorique.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce troisième chapitre sera consacré à la présentation de la méthodologie utilisée lors de ce projet de mémoire d'intervention, dont la question de recherche cherchait à mieux comprendre comment coconstruire et implanter une pratique d'intervention avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance à Montréal, au sein d'un organisme offrant des logements de transition. Ainsi, ce mémoire avait pour but de documenter le processus de co-construction et d'implantation d'une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance. Comme présenté au chapitre précédent, ce projet de recherche avait pour assises théoriques les approches anti-oppressives, la réduction des méfaits ainsi que le modèle de médiation selon Chouinard, Couturier et Lenoir (2009).

Ce chapitre méthodologique débutera par la présentation des postures et des attitudes de l'étudiante-chercheuse, suivi des aptitudes, compétences et habiletés de base en intervention. Ensuite, la stratégie générale de la démarche sera décrite. Le point suivant sera consacré à la présentation de l'approche participative de co-construction, avant d'aborder l'intervention de groupe en travail social. Par la suite, une présentation détaillée du milieu où fut mené le projet, l'organisme de la Mission Old Brewery (OBM), sera offerte. S'en suivra une section dressant un portrait du groupe ayant participé au projet, puis des méthodes et techniques utilisées lors de l'intervention, des méthodes d'analyses de l'intervention et pour terminer, des considérations éthiques encadrant le projet.

3.1 Posture et attitudes de l'étudiante-chercheuse

Malgré sa structure en deux volets distincts, le mémoire d'intervention reste une démarche unifiée et cohérente, guidée par une posture et des attitudes qui orientent les actions entreprises, tout au long du processus. Ainsi, teintée par les valeurs portées par les approches présentées au chapitre précédent, la posture adoptée lors de ce projet fut constituée de trois attitudes fondamentales : le respect, l'empathie et l'authenticité.

3.1.1 Respect

Le respect, considéré par Beaudry et Trottier (2018) comme une « habileté de compétence de base » (p.VII) en intervention, consiste au sentiment qui porte à valoriser une personne et de la « reconnaître comme digne et ayant de la valeur » (ibid., p.11). Selon ces auteurs, le respect se divise en quatre composantes : l'engagement, la compréhension, le non-jugement et la chaleur. Bien que cette compréhension et définition du respect fut d'abord réfléchi comme une habileté à posséder en intervention, elle fut également appliquée au volet recherche de ce projet. Compris comme une attitude fondamentale et un aspect constituant de la posture de l'étudiante-chercheuse, le respect dépassa largement le cadre de l'intervention : ses différentes composantes furent également appliquées lors de la recherche et de l'élaboration du projet.

La première composante, l'engagement, se traduit par la volonté de travailler avec l'autre (ibid.). La décision de travailler avec une population constitue en soi une première forme d'engagement envers les usagers. Le choix d'une approche participative prend elle aussi la forme d'un engagement, celui de travailler *avec* l'autre, ou les autres. Au niveau de l'intervention, cette première composante du respect peut se traduire par le fait de prendre le temps pour l'autre ou encore, de garder confidentiels les propos partagés (Beaudry et Trottier, 2018a).

La compréhension, deuxième composante du respect, s'applique autant en recherche qu'en intervention. Respecter l'autre, c'est également tenter de comprendre le mieux possible sa situation, tant personnelle que familiale, mais aussi sociale, politique et économique. La recherche peut permettre, en partie, de mieux comprendre la réalité des personnes qui collaboreront au projet pour ainsi augmenter les chances d'en faire une expérience enrichissante pour toutes les parties impliquées. En intervention, comprendre l'autre nécessite l'utilisation de nombreuses techniques et habiletés tels le partage de la parole, le reflet, la reformulation ou encore, faire preuve d'empathie (ibid.).

Comme la compréhension, le non-jugement s'applique autant en recherche qu'en intervention, par exemple en évitant d'invalider ou condamner les paroles, sentiments ou comportements de la personne devant soi. Interlié avec les deux premières composantes du respect, soit l'engagement

et la compréhension, le non-jugement est nécessaire pour réellement s'engager dans un processus de compréhension.

Finalement, la dernière composante du respect, la chaleur, est présentée par Beaudry et Trottier (Beaudry et Trottier, 2018a) comme le fait d'exprimer, par des comportements verbaux et non verbaux, son acceptation de la personne.

Le respect est donc considéré, dans ce projet de mémoire d'intervention, comme une attitude nécessaire à l'établissement de rapports plus égalitaires avec les participants, sans quoi une réelle co-construction ne serait possible. Également, comme présenté au premier chapitre, la littérature recensée met de l'avant l'importance pour les PESI d'être vues, reconnues, en opposition au sentiment déshumanisant d'être ignorées (Tate *et al.*, 2022b). Or, le respect passe premièrement par la reconnaissance de l'autre comme étant « digne et ayant de la valeur » (Beaudry et Trottier, 2018, p.11). Ainsi, bien que le respect puisse à prime abord sembler « aller de soi » dans un projet d'intervention, il semble d'autant plus important d'y accorder une attention particulière lors d'un projet s'adressant à des personnes ayant vécu en situation d'itinérance et de mettre l'emphase sur la reconnaissance de leur valeur.

3.1.2 Empathie et empathie sociale

Au même titre que le respect, l'empathie est une habileté essentielle en relation d'aide. Elle est décrite par Beaudry et Trottier comme étant la « capacité d'une personne à entrer dans le monde subjectif de l'autre, de saisir ce qu'il éprouve et ressent et de lui manifester de l'importance » (Beaudry & Trottier, 2018, p.8). Ainsi, reconnaître la subjectivité de l'autre ne peut être réellement possible qu'en adoptant une attitude empathique. Tant durant les rencontres formelles qu'informelles, en tant que chercheuse ou intervenante, la personne assumant cette posture se doit donc de faire un effort empathique afin de tenter de comprendre ce que l'autre dit explicitement, mais également saisir le sens de ses propos. Cela permet entre autres de favoriser l'établissement d'une relation interpersonnelle, à encourager la personne à partager et communiquer ce qu'elle vit, ainsi qu'à se sentir acceptée (*ibid.*).

Dans une perspective anti-oppressive, une dimension sociale peut être ajoutée à l'empathie. Elle consiste essentiellement à appliquer l'attitude empathique au vécu social de la personne, afin de

permettre le développement d'un sens critique vis-à-vis l'influence des différentes instances politiques, sociales, ainsi que les différentes idéologies dominantes sur sa propre vie (Lévesque et Panet-Raymond, 1994). En intervention individuelle, l'empathie sociale peut se traduire par l'ajout de l'aspect social dans les reflets ou reformulation (ex. Vous sentez que vous n'arrivez jamais à vous en sortir *et que les politiques favorisent les gens qui sont en mesure de travailler*). En groupe, il peut aussi s'agir de permettre aux personnes vivant des situations similaires de se rassembler et d'ouvrir un espace d'échange favorisant les discussions concernant leurs difficultés communes liées aux structures qui les oppriment (Moreau, 1987).

3.1.3 Authenticité

Finally, la troisième attitude sur laquelle repose la posture de l'étudiante-chercheuse est celle de l'authenticité. Selon Beaudry et Trottier (2018), l'authenticité réfère à la « capacité de l'intervenante ou de l'intervenant « d'être soi-même », c'est-à-dire de concilier un contenu verbal correspondant aux sentiments éprouvés intérieurement au moment présent (congruence) » (p.13). Cette congruence entre ce qui est ressenti et évoqué peut faciliter l'instauration d'un climat de confiance (Fontaine et Turcotte, 2017) et l'ouverture et la communication interpersonnelle, réduire la distance émotionnelle ainsi que favoriser une perception de l'intervenante comme étant sensible et chaleureuse (Beaudry et Trottier, 2018a). L'authenticité de l'intervenante incite également l'autre à l'être à son tour (ibid.).

Cohérente et interreliée avec le respect et l'empathie, l'authenticité semble également cruciale pour l'instauration d'une relation de confiance, puis de rapports plus égalitaires avec les participants. Plus qu'une attitude en intervention, elle peut également refléter l'authenticité d'une démarche de recherche, qui tente respectueusement de comprendre la subjectivité de l'autre, dans le but de coconstruire avec lui.

3.2 Attitudes, compétences et habiletés en intervention

L'intervention en travail social requière, de la part de l'intervenante, plusieurs attitudes, compétences et habiletés différentes. Dépendamment de la population et du contexte, elles peuvent parfois varier; d'autres sont néanmoins considérées comme étant de base et devant être acquises par les intervenantes. Toutefois, certaines compétences peuvent également être spécifiques à

certain types d'intervention, comme c'est le cas pour le travail social de groupe. La prochaine section présentera donc premièrement les attitudes de bases, les compétences de bases, puis les habiletés de communication et finalement, les habiletés d'intervention spécifiques au groupe.

3.2.1 Attitudes de base

Avant d'aborder les différentes techniques et habiletés nécessaires à l'intervention, il semble important de s'attarder à certaines attitudes, qui, un peu comme la posture de l'intervenante définie plus tôt, viennent teinter l'ensemble des interventions effectuées.

La première attitude jugée essentielle est la sensibilité. Définie par Turcotte et Lindsay (2014) comme étant « la capacité à sentir les émotions des membres telles que ceux-ci les vivent », la sensibilité sert notamment à pouvoir comprendre rapidement ce qui se passe dans le groupe, mais aussi à ajuster les interventions en fonction des réactions des membres afin de ne pas dépasser leurs limites. Comme mentionné par les auteurs, il est toutefois aussi important pour l'intervenante d'être en mesure de distinguer les émotions vécues par les membres de ses propres émotions (ibid.).

L'humour est également une attitude importante à adopter. Comme le mentionnent très bien Turcotte et Lindsay, il ne s'agit pas d'utiliser l'humour pour ridiculiser quelqu'un ou exprimer sa colère mais de « savoir rire de soi et percevoir le côté comique de certains comportements humains » (Turcotte & Lindsay, 2014. p.66). L'humour permet souvent d'abaisser la tension et peut être très utile, sinon nécessaire, dans certaines situations. La sensibilité de l'intervenante évoquée plus tôt peut justement permettre de saisir les moments où l'usage de l'humour est opportun, et où il pourrait au contraire être perçu comme déplacé.

3.2.2 Compétences de base

Comme le nom l'indique, certaines compétences en intervention sont jugées comme étant de base, essentielles. C'est entre autres le cas de la conscience de soi, de l'observation ainsi que de la flexibilité et la créativité.

La conscience de soi fait référence à la « capacité de l'intervenante [...] de reconnaître ses propres sentiments, ses attitudes, ses valeurs, ses mythes, ses préjugés, ses biais, etc., et de saisir leur

influence sur son intervention » (Beaudry & Trottier, 2018, p.17). Elle exige une démarche réflexive, consciente et continue. Cette conscience de soi est essentielle pour arriver à reconnaître ses limites en intervention et réussir à viser l'objectivité et éviter de s'impliquer de façon trop émotive (ibid.).

L'observation est une habileté qui permet de « recueillir des informations exactes et pertinentes » (Beaudry & Trottier, 2018, p.15) au moyen de signes verbaux et non verbaux, de comportements et caractéristiques de la, ou des personnes devant soi. Elle permet ainsi d'adapter l'intervention et de répondre de manière plus adéquate aux besoins et aux attentes des usagers.

Cette capacité d'adapter son comportement et son intervention selon la situation donnée est justement une autre habileté de base, celle de la flexibilité et la créativité. Cette habileté permet non seulement d'être plus efficace dans les réponses apportées à l'utilisateur, mais également de ne pas être pris au dépourvu lorsqu'une situation imprévue se présente.

3.2.3 Habiletés de communication

Outre les habiletés de base, certaines habiletés ont des buts plus précis, telle la communication. C'est le cas de l'écoute active, du reflet, de la reformulation et du résumé.

L'écoute active consiste pour l'intervenante à montrer à l'utilisateur qu'elle « s'intéresse à ce qu'il dit, vit, pense ou ressent » (Beaudry & Trottier, 2018, p.36). Comme son nom l'indique, elle n'est pas que superficielle; elle est active, consciente et implique de faire l'effort d'écouter l'autre dans le but de comprendre ce qu'il dit, sans en déformer la nature. L'écoute active permet entre autres d'amener la personne écoutée à se sentir acceptée et respectée ainsi qu'à lui refléter qu'elle est importante et digne de respect (ibid.).

Le reflet est l'habileté à « clarifier, mettre à jour, à traduire en paroles les sentiments et attitudes » d'une personne (Beaudry & Trottier, 2018, p.40). En plus de permettre à l'intervenante de s'assurer de comprendre l'utilisateur, le reflet permet également à ce dernier de « développer une meilleure compréhension [de lui-même] et à s'exprimer plus précisément » (Beaudry & Trottier, 2018, p.40). Chez les personnes ayant des sentiments négatifs envers l'intervention, des reflets justes et reflétant

bien ses émotions peuvent aider à favoriser l'établissement d'un lien de confiance avec l'intervenante (ibid.).

La reformulation, comme son nom l'indique, est une technique qui consiste à reformuler les propos de l'aidé avec d'autres termes. Ainsi, l'intervenante communique son désir de bien comprendre, et aide l'aidé à se « centrer sur le contenu de son message » (Beaudry & Trottier, 2018, p.42).

Le résumé combine à la fois le reflet et la reformulation : il consiste à proposer une « nouvelle compréhension en reliant ensemble les sentiments, les comportements et la situation présentée, éléments interdépendants que la personne qui consulte n'avait peut-être pas envisagés » (Beaudry & Trottier, 2018, p.46). En intervention de groupe, le résumé peut également permettre de relier ensemble les idées et sentiments des différents membres du groupe afin d'en proposer une compréhension qui rassemble les vécus partagés.

Le silence, parfois sous-estimé, « traduit la décision de l'intervenant de s'abstenir d'intervenir verbalement » (Fontaine & Turcotte, 2017, p.16). Cette abstention peut inciter la personne avec qui on fait l'intervention à poursuivre, et peut également lui laisser le temps de réfléchir, prendre le temps de sonder ce qu'il vit ou a vécu. En groupe, les silences sont d'autant plus nécessaires puisque souvent, les uns comptent sur les autres pour prendre la parole en premier : en prenant la parole trop tôt, l'intervenante risque d'empêcher des échanges qui auraient pu être riches.

3.2.4 Habiletés d'intervention spécifiques au groupe

Bien que les habiletés de base en intervention puissent également être appliquées à l'intervention de groupe, certaines habiletés sont spécifiques à cette dernière. Selon Turcotte et Lindsay (2014), ces habiletés peuvent se diviser en six grandes catégories.

La première catégorie consiste à favoriser la constitution d'une entité groupale. Évidemment, pour arriver à travailler en groupe, celui-ci doit être considéré et se sentir comme tel; il importe donc à l'intervenante de renforcer ce sentiment de groupe, à l'aide de diverses habiletés d'intervention. Premièrement, l'intervenante doit établir un contact visuel avec tous les membres du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). En plus de lui permettre de prendre le pouls du groupe, cela permet de ne pas fixer son attention sur une seule personne (ibid.) et risquer de faire de l'intervention

individuelle en groupe, ce qui n'est pas souhaitable. Dans le même ordre d'idée, accorder de l'attention à chaque membre constitue la deuxième habileté favorisant la constitution d'une entité groupale. Chaque personne doit être accueillie de manière chaleureuse et attentionnée, peu importe son statut (ibid.). Ensuite, l'intervenante doit également s'intéresser aux perceptions des membres au sujet de leurs besoins et s'assurer qu'elles soient communes à la sienne, afin que tous et toutes s'accordent sur la direction à prendre dans l'intervention. Finalement, l'implication du groupe comme un tout est le dernier élément essentiel à la constitution d'une entité groupale. Pour y arriver, l'intervenante peut favoriser l'utilisation du « nous », ainsi que s'adresser au groupe le plus souvent possible, plutôt qu'aux membres séparément (Turcotte et Lindsay, 2014).

La deuxième catégorie présentée par Turcotte et Lindsay (2014) dans la liste des habiletés d'intervention de groupe à posséder est celle de « mettre en place les paramètres de fonctionnement du groupe » (Turcotte & Lindsay, 2014, p.68). Deux habiletés y sont nommées : établir les normes avec les membres du groupe ainsi que clarifier les rôles. La première sert à instaurer des règles, des normes de fonctionnement qui baliseront la manière dont seront conduits les échanges entre les membres, afin de favoriser un climat sécuritaire, d'ouverture et de confiance. La clarification des rôles est quant à elle nécessaire afin que le groupe sache à quoi s'attendre de l'intervenante mais aussi comprendre ce qu'elle attend d'eux. Par exemple, si le consensus est visé lors des prises de décisions, tous les membres devront participer et l'intervenante n'assumera pas un rôle de décideuse, mais plutôt de facilitatrice lors des discussions.

Troisièmement, Turcotte et Lindsay (2014) proposent qu'une intervenante de groupe doit être en mesure de dynamiser la réalisation de la tâche. Pour y arriver, elle doit organiser le travail, fixer collectivement les buts et les rappeler au groupe, mettre le groupe au travail et éviter l'illusion du travail, et finalement, faire le point sur le chemin parcouru. Cela évitera que le groupe ne stagne et favorisera l'atteinte des objectifs établis.

Enrichir la communication consiste en la quatrième catégorie d'habiletés requises. Premièrement, l'intervenante doit donner de l'information au groupe, lorsque nécessaire et quand elle concerne directement la tâche du groupe. Si possible, elle doit également encourager les membres à aller chercher l'information eux-mêmes, quand l'information est accessible (ibid.). Ensuite, l'intervenante doit diriger les communications, donc s'assurer que les messages soient adressés aux

bonnes personnes. Par exemple, elle pourrait inviter un membre à s'adresser au groupe plutôt qu'à elle lorsqu'il désire partager une information à tous les membres. Troisièmement, l'intervenante doit tenir compte des messages non verbaux : les soupirs, les postures, les gestes, les regards en sont des exemples. Ils peuvent fournir beaucoup d'informations sur ce qui se produit dans le groupe. L'intervenante doit également favoriser l'expression appropriée des sentiments. Selon Turcotte et Lindsay (2014) « cette habileté consiste à aider les membres à déceler leurs sentiments et à en faire part aux autres » (p.69). Finalement, elle doit faciliter la participation collective, par exemple en stimulant la participation des membres silencieux et modérer les plus bavards, ou encore en encourageant l'expression des opinions de tous et chacun (ibid.).

L'avant-dernière catégorie nommée par Turcotte et Lindsay est celle de la facilitation du passage des moments difficiles. Pour y parvenir, les auteurs ont identifiées 5 habiletés d'intervention : lancer la discussion sur les sujets délicats, clarifier les obstacles au travail, faire émerger des opinions divergentes, établir des liens entre les interventions et finalement, vérifier s'il y a consensus. Ainsi, que ce soit lorsque des non-dits viennent assombrir le climat des rencontres, lorsque le groupe fait face à un obstacle ou semble perdre le cap, l'intervenante doit, au moyen de ces différentes habiletés, aider le groupe à identifier, nommer et trouver une solution au problème ou à l'obstacle.

La sixième et dernière catégorie consiste à favoriser l'établissement d'un climat positif. Trois habiletés y sont répertoriées. La première consiste à soutenir les membres et à reconnaître leurs efforts. Comme mentionné par les auteurs, « le travail de groupe est très exigeant pour les membres qui ont parfois l'impression d'être exploités ou en compétition les uns avec les autres » (Turcotte & Lindsay, 2014, p.70). Il est donc important de souligner les efforts de chaque membre et de renforcer l'apparition des dynamiques d'aide mutuelles. L'intervenante doit également permettre aux membres de se détendre. Que ce soit grâce à de petites pauses, des moments de plaisanterie ou même au repos, les membres doivent pouvoir relâcher par moment les tensions liées au travail exigeant qu'ils effectuent (ibid.). Finalement, la dernière habileté énoncée par Lindsay et Turcotte (2014) consiste à favoriser l'expression des réactions des membres face à l'expérience de groupe. Les rétroactions, positives ou négatives quant au déroulement des rencontres, peuvent servir à ajuster les prochaines rencontres et à augmenter la satisfaction des membres.

Finalement, toutes ces attitudes, compétences et habiletés d'interventions ont été travaillées au fur et à mesure du projet, à l'aide de discussions en supervisions et, encore une fois, à travers la tenue d'un journal de bord. Celle-ci permettait de prendre le recul nécessaire pour analyser les différentes interventions et d'engendrer des questionnements quant aux alternatives qui auraient été possibles ainsi les habiletés à travailler.

3.3 Stratégie générale de la démarche

S'appuyant sur une perspective anti-oppressive (Pullen-Sansfaçon, 2013), le cœur de cette démarche reposait sur la co-construction d'une intervention de groupe ayant la médiation (Chouinard *et al.*, 2009a) comme principal outil d'intervention. En accord avec les principes des approches et des perspectives choisies, une part importante de la conception de ce projet se fit sur le terrain, avec les participants. Le projet se divisait donc en trois grandes étapes : la co-construction de l'intervention, l'activité d'intervention en tant que telle, ainsi que l'évaluation de l'intervention selon la perception des participants.

Ainsi, conformément aux exigences de l'École de travail social de l'UQAM face à l'activité d'intervention dans le cadre du mémoire profil recherche-intervention, le projet prit place dans le milieu de pratique pour une durée totale de 13 semaines du recrutement aux entrevues individuelles, pour un total de plus de 140 heures. Ces heures furent réparties entre le recrutement, la co-construction de l'intervention, l'activité d'intervention ainsi qu'à la passation d'entrevues individuelles.

3.3.1 Soutien et encadrement de l'étudiante-chercheuse

Comme tout projet de recherche, celui-ci fut dirigé et encadré par plusieurs personnes au niveau de la recherche, mais aussi de l'activité d'intervention. Concernant le volet recherche, un suivi était assuré par un professeur de l'École de travail social de l'UQAM, et donc directeur du projet de recherche. De la conception du projet à la rédaction du mémoire en passant par l'analyse des données, celui-ci conseillait et offrait des pistes de réflexion à l'étudiante-chercheuse afin de l'accompagner dans sa démarche et enrichir ses questionnements.

Sur le terrain, donc au PMJC, un conseiller en intervention fut désigné comme répondant de milieu dans le but de soutenir l'étudiante et de faciliter le lien entre celle-ci et l'organisme. Des rencontres étaient planifiées de façon hebdomadaire, ou au besoin, pour discuter de l'avancement du projet et pour répondre aux questions de l'étudiante concernant le milieu.

Parallèlement, un suivi clinique était également assuré par un superviseur externe, pour un total de 24 heures pour la durée du projet d'intervention. Celui-ci avait pour fonction de soutenir l'étudiante dans son rôle d'intervenante et de discuter des enjeux cliniques et des différentes techniques d'intervention. À cet effet, un journal de bord fut utilisé comme outil de communication et de réflexion, compilant les activités et tâches accomplies, les défis rencontrés, les apprentissages réalisés ainsi que tous les questionnements de l'étudiante-chercheuse.

3.4 Approche participative : co-construction

Selon Loignon et ses collègues, les termes de « recherche participative » ou « partenariale » sont utilisés « à toutes les sauces » (Loignon et al., 2018, p.6). Dans la littérature, il peut parfois être difficile de s'y retrouver. Entre la recherche participative, la recherche-action, la recherche engagée envers la communauté (ibid.), la recherche-intervention (Paturel, 2014), la co-création (Vallentin-Holbech *et al.*, 2020), le « co-designing » (Hoeeg *et al.*, 2019) ou encore la co-construction (Foudriat, 2014), non seulement les termes divergent, mais le degré d'engagement des personnes, les valeurs et les finalités recherchées sont parfois fort différentes (Loignon et al., 2018). L'une des raisons viendrait du fait que le concept de co-construction ait émergé indépendamment et simultanément dans plusieurs domaines, tels ceux du design, de l'informatique (« open source ») et du développement communautaire, expliquant son utilisation abondante encore aujourd'hui (Greenhalgh *et al.*, 2016). Vu cette grande diversité d'utilisation, Greenhalgh et ses collègues (2016) ont mené une revue de la littérature afin d'identifier les facteurs communs à ces approches participatives et ont ainsi repéré trois concepts clés : 1. une perspective des systèmes (considérer tous les systèmes et leurs interactions, plutôt que ne focaliser sur un seul); 2. considérer l'expérience humaine comme étant centrale dans la démarche; 3 l'importance du processus (et non pas uniquement le produit/service final). Selon les auteures, les modèles de co-construction peuvent avoir un potentiel d'impact social élevé, qui serait toutefois dépendant de ces trois concepts clés (ibid.).

Au Québec, l'utilisation du partenariat fait partie des orientations stratégiques du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui opte pour sa part pour l'utilisation du terme « approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux » (MSSS, 2018, p.V). En accord avec les principes clés nommés par Greenhalgh et ses collègues (2016), l'approche de partenariat y est définie comme étant une « approche qui repose sur la relation entre les usagers, leurs proches et les acteurs du système de santé et de services sociaux » misant sur la « complémentarité et le partage des savoirs respectifs » (MSSS, 2018, p.2). Elle vise ainsi le développement d'une compréhension partagée des situations et des problématiques ainsi que les solutions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des usagers et usagères (ibid.). Ainsi, le savoir expérientiel est valorisé et mis à profit dans la recherche de solutions. En effet, le MSSS considère que

Les usagers et leurs proches sont plus en mesure que les intervenants de comprendre les difficultés liées à leur situation, les impacts de leur condition et de leur traitement sur leur vie, et la façon dont les services pourraient être mieux conçus pour les aider. Le savoir expérientiel de chacun d'eux est issu du vécu de ses problèmes de santé ou psychosociaux, de son expérience et de sa connaissance de la trajectoire de soins et de services, ainsi que des répercussions de ses problèmes sur sa vie personnelle et celle de ses proches (MSSS, 2018, p. 3).

Ainsi, l'approche participative permet de donner une voix aux personnes qui sont les principales intéressées par l'intervention ou le service mis en place et de favoriser une réelle adéquation entre les besoins et les services. Pour reprendre l'expression de Greenhalgh et al. (2016) elle permet à la recherche de sortir de sa « tour d'ivoire » (p. 393), en créant de réels partenariats entre les chercheurs et la communauté. Elle permet aussi aux chercheurs de s'éloigner de l'habituelle posture d'experts, puisque les savoirs des acteurs de tous les systèmes sont considérés. Par la même occasion, la co-construction d'une pratique ou d'un service favorise également le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes y participant, ainsi que leur engagement et leur sentiment d'auto-efficacité (Vallentin-Holbech *et al.*, 2020).

Comme mentionné plus tôt, les concepts clés des approches participatives nommés par Greenhalgh et ses collègues (2016) sont essentiels au bon fonctionnement d'une démarche, sans quoi celle-ci pourrait échouer. Ainsi, la considération de tous les systèmes, de l'expérience humaine et l'importance du processus sont des concepts essentiels à la réussite d'un projet participatif, et

ramènent toutes au même dénominateur commun : une *réelle* participation des différents acteurs. Comme l'affirme Arnstein (2019), il y a une différence critique entre simplement participer, et avoir un réel pouvoir sur l'issue de la démarche. « [...] *participation without redistribution of power is an empty and frustrating process for the powerless* » (Arnstein, 2019, p.24). L'auteure présente une échelle de participation à huit paliers, allant de la non-participation jusqu'au pouvoir citoyen, en passant par la participation symbolique. La non-participation comprend la manipulation et la thérapie; utilisées pour faire croire à une participation réelle, mais qui ne servent habituellement qu'à permettre aux détenteurs de pouvoir « d'éduquer » ou de « guérir » les participants (ibid.). La participation symbolique inclus quant à elle les échelons de l'information, la consultation et la concertation, qui caractérisent les initiatives où les participant.es peuvent entendre et être entendus par les décideurs, mais où leur voix n'est pas nécessairement considérée dans la prise de décision finale. Finalement, le pouvoir citoyen comprend le partenariat, la délégation du pouvoir et le contrôle citoyen, où les participant.es ont réellement la possibilité d'influencer, ou de prendre les décisions finales (ibid.). Il est donc important de garder en tête que toutes les approches dites participatives n'encouragent pas nécessairement une même contribution de la part des différents acteurs impliqués. Ainsi, pour parvenir à une définition, une solution ou une intervention réellement basée sur la complémentarité des savoirs, il semble nécessaire de s'éloigner le plus possible de la « non-participation » et tenter d'atteindre un réel « pouvoir citoyen », selon l'échelle d'Arnstein (2019).

Dans le cadre de ce projet, l'utilisation d'une co-construction visait principalement à tenir compte de la subjectivité des participants. En effet, cette méthode permettait à chacun de faire part de ses besoins et intérêts vis-à-vis une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice, afin que celle-ci soit élaborée en congruence avec les besoins et intérêts réels des participants. Il s'agit aussi, comme mentionné précédemment, d'une approche qui est en cohérence avec le cadre théorique choisi, notamment avec l'approche anti-oppressive et celle de la réduction des méfaits.

3.5 Intervention de groupe

Que ce soit dans le cadre de la vie scolaire, familiale, professionnelle ou dans la pratique de loisirs, les êtres humains sont fréquemment amenés à faire partie de différents groupes, qui ont une influence importante sur eux (Turcotte et Lindsay, 2014). Ainsi, les groupes peuvent être un

excellent moyen d'initier des changements personnels et sociaux, grâce à cette influence des groupes sur ses membres. Majoritairement sans emploi ou à la retraite et vivant seul dans leur logement, les personnes à qui s'adressait ce projet d'intervention n'avaient, pour la plupart, que peu d'opportunités de se retrouver en groupe et d'être exposés aux bienfaits qui en découlent. Il semblait donc tout indiqué de leur proposer une intervention de groupe, afin de leur permettre de s'investir dans une démarche tout en apprenant ou réapprenant à être et vivre en groupe.

3.5.1 Travail social de groupe et aide mutuelle

Selon Turcotte et Lindsay, le travail social de groupe (TSG) est

Une méthode d'intervention qui mise sur le potentiel d'aide mutuelle présent dans un groupe et qui s'appuie sur une démarche structurée visant, d'une part, à aider les membres à satisfaire leurs besoins socioémotifs ou à accomplir certaines tâches et, d'autre part, à favoriser l'acquisition de pouvoir par les membres du groupe (Turcotte & Lindsay, 2014, p.9).

Afin d'apprécier pleinement cette définition, il importe de comprendre ce qu'est « l'aide mutuelle ». D'abord, l'aide mutuelle est un processus, observable au moyen de différentes dynamiques (Steinberg, 2014). Lawrence Shulman (2009) en distingue neuf. Traduites et approfondies par Berteau et Warin (2014), ces dynamiques sont les suivantes : 1) le partage d'information et d'idées; 2) la confrontation des idées; 3) la discussion de sujets tabous; 4) la proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »; 5) le soutien mutuel; 6) les attentes et les demandes mutuelles; 7) l'aide à la résolution de problèmes; 8) l'expérimentation de façons de faire et d'être; 9) le potentiel de la force du nombre. Celles-ci sont présentes dans les groupes à différents degrés, et l'intervenante peut travailler à leur développement plus ou moins activement, selon les objectifs du groupe. Elles peuvent ainsi être embryonnaires, comme elles peuvent être fortement investies; elles ont généralement tendance à évoluer dans la vie du groupe. Elles peuvent être évaluées par l'intervenante au moyen, entre autres, d'une grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle élaborée par Ginette Berteau et Louise Warin (2014). (*Annexe E*)

3.5.2 Préoccupations centrales du travail social de groupe

Au cœur du TSG se trouvent 11 préoccupations auxquelles les intervenantes devraient rester sensibles : 1) le respect de la valeur et la dignité de chaque personne devraient constituer le

fondement des relations; 2) la manière dont devraient être prises les décisions au sein d'un groupe devraient coopérative et la démocratique; 3) aide aux personnes pour satisfaire leurs besoins et se développer, en promouvant la solidarité et l'entraide; 4) favoriser l'accessibilité des personnes aux ressources dont elles ont besoin; 5) les actions qui visent l'amélioration des services des institutions sociales; 6) la reconnaissance et le respect des particularités des populations opprimées, marginalisées et minoritaires; 7) la mise en place d'actions visant à améliorer le pouvoir d'agir des individus et du groupe; 8) le respect des différences et la défense de la liberté d'expression; 9) prise en compte des préoccupations particulières de chacun des membres du groupe; 10) l'enrichissement continue des habiletés et des connaissances de l'intervenante; 11) l'évaluation du travail de l'intervenante et la remise en question de ses valeurs, attitudes et comportements devraient être remis en question (Turcotte et Lindsay, 2014). Bien qu'elles soient nombreuses, ces préoccupations sont cohérentes entre elles et se complètent.

Dans le cadre de ce projet, ces préoccupations ont été adressées de différentes manières. D'abord, dans le choix du cadre théorique, le respect de la valeur et la dignité de chaque personne ont été centraux, comme il fut discuté dans la présentation de l'approche de la réduction des méfaits. Ensuite, le choix de procéder à une co-construction répondit à plusieurs préoccupations du TSG, telles une prise de décision coopérative et démocratique, l'amélioration des services sociaux, la reconnaissance et le respect des particularités des personnes opprimées, marginalisées et minoritaires ainsi que le développement du pouvoir d'agir des membres du groupe. Finalement, les rencontres avec un superviseur clinique et la tenue d'un journal de bord allaient servir à évaluer le travail de l'étudiante-chercheuse ainsi qu'à remettre en question ses valeurs, attitudes et comportements.

3.5.3 Les quatre phases du processus de groupe

L'intervention en TSG se divise en quatre phases : la phase de planification, de début, de travail et de dissolution. La phase de planification, également appelée pré-groupe, débute lorsque l'intervenante commence à préparer son intervention, donc cette phase précède le début de l'intervention. C'est à cette étape que l'intervenante se renseigne sur l'organisme où aura lieu l'intervention, sur les besoins des membres potentiels, procède au recrutement et à la planification. La phase de début, comme son nom l'indique, commence lors de la première rencontre. C'est

durant cette phase que sont établies les normes de fonctionnement du groupe avec les membres, ainsi que les buts individuels et collectifs. Ensuite, la phase de travail est celle où l'atteinte des objectifs individuels et collectifs sont travaillés, puis finalement, durant la phase de dissolution, c'est le moment d'évaluer l'atteinte des objectifs. Durant cette phase, l'accent est mis sur l'évaluation, mais également sur le maintien et la généralisation des acquis, ainsi que sur les émotions ressenties par les membres face à la fin du groupe.

3.5.4 Phénomènes de groupe et stades de développement

Telle une petite communauté, la vie d'un groupe évolue, change au fil du temps et parfois, très rapidement. Il s'agit d'un processus par lequel certains phénomènes peuvent être observés, et en intervention de groupe, favorisés. Berteau (2006) en distingue huit : la cible commune, les interactions, la cohésion, la structure, les rôles, les normes, le leadership et finalement, les étapes de développement.

Le premier, la cible commune, est la raison d'existence du groupe, l'objectif à atteindre, le but. Elle permet de donner une orientation l'action, à coordonner et orienter les comportements des membres du groupe, ainsi qu'à fournir les balises nécessaires à la formulation des objectifs à atteindre durant l'intervention (Turcotte et Lindsay, 2014). Ensuite, les interactions constituent le deuxième phénomène à encourager; sans eux, le changement ne peut survenir. La cohésion est la troisième composante à favoriser; c'est un peu l'équivalent d'une « relation thérapeutique », essentielle à toute intervention (Berteau, 2006). Elle correspond à « l'ensemble des forces qui poussent les membres à participer activement au groupe dans une dynamique de solidarité » (Turcotte & Lindsay, 2014, p.47). L'organisation formelle et informelle, ou la structure, est le quatrième aspect à favoriser. Cinquièmement, les rôles que les membres du groupe s'accorderont entre eux est un élément important, puisqu'il permet de garder un équilibre au sein du groupe. Les normes, qui servent de mécanisme d'autorégulation au groupe, doivent également être facilitées et encouragées. Le leadership est le septième processus nécessaire au développement de l'aide mutuelle, selon Berteau (2006). À ne pas confondre avec le pouvoir, il s'agit plutôt d'une force collective, qui est la propriété du groupe et non pas d'une seule personne.

Enfin, les stades de développement du groupe constituent le dernier phénomène important. Ces stades sont ceux de la préaffiliation/confiance, du pouvoir et contrôle/autonomie, de l'intimité/proximité, de la différenciation /interdépendance et de la séparation. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un parcours linéaire et immuable, les groupes passent généralement à travers ces cinq stades. Leur durée peut toutefois grandement varier et certains peuvent être marqués par des retours au stade précédent, ou suivant, de façon périodique (Turcotte et Lindsay, 2014). Le premier stade en est un où le groupe est davantage perçu par ses membres comme une source de stress, plutôt qu'une forme de soutien. Ils se questionnent encore sur les bénéfices qu'ils pourraient tirer de leur participation au groupe ainsi qu'à leur capacité à répondre aux attentes du groupe. Ils sont également à la recherche de l'approbation et du soutien de l'intervenante dont le rôle est, à ce stade, encore assez central. Elle doit donc instaurer un climat de confiance et de respect et clarifier le but du groupe (ibid). Comme l'indique le nom du deuxième stade, celui de pouvoir et de contrôle/autonomie, il est marqué par le désir des membres de définir le pouvoir et le contrôle qu'ils peuvent avoir sur la démarche du groupe. Il s'agit d'un stade dans lequel la vie du groupe est assez précaire et qui peut parfois être marqué de conflits majeurs (ibid.). Le troisième stade de développement est celui de l'intimité et de la proximité. Comme l'indiquent Turcotte et Lindsay (2014), c'est la cohésion qui caractérise principalement cette étape. Les membres échangent plus facilement sur leurs émotions et sont davantage à l'écoute des autres. Parfois, c'est également le moment de renégocier le contrat, de rappeler et de préciser les buts du groupe.

Le stade de la différenciation et de l'interdépendance est quant à lui généralement le plus productif. Le mode de fonctionnement et les normes étant bien établies à ce stade, les activités menant à l'atteinte des buts et la qualité des rapports interpersonnels sont en équilibre. L'apport des membres est reconnu et le rôle de l'intervenante est de plus en plus périphérique. Elle doit toutefois commencer à préparer le groupe au stade suivant, celui de la séparation (ibid.). Souvent provoqué par des facteurs externes, par exemple l'atteinte du nombre de rencontres planifiées au départ, ce stade peut faire vivre des émotions d'ambivalence et d'insécurité (ibid.). Un sentiment de perte peut également être vécu par les membres du groupe, ce qui peut les mener à tenter de se protéger en adoptant certains comportements. Il peut s'agir par exemple d'abandons prématurés, d'absences ou de désinvestissement. Le rôle de l'intervenante est, à ce moment-là, de « faciliter la séparation et [de] favoriser la transposition des apprentissages à l'extérieur du groupe » (Turcotte & Lindsay,

2014, p.59). Cela peut cependant être ardu, considérant que l'intervenante vit également la fin du groupe comme une perte.

Dans le cadre de ce projet, les dynamiques et phénomène d'aide mutuelle ainsi que les stades de développement firent l'objet d'une attention particulière de la part de l'étudiante-chercheuse. Plusieurs moyens furent mis en place pour parvenir à une observation efficace et une identification adéquate. Encore une fois, les supervisions et la tenue d'un journal de bord furent essentielles à l'exercice : les événements furent notés et discutés, afin de suivre l'évolution du groupe. La grille d'observation des phénomènes et dynamiques d'aide mutuelle proposée par Berteau et Warin (Berteau et Warin, 2014) fut également utilisée afin d'affiner les observations qui servirent à déterminer la présence ou non des différentes dynamiques ainsi que leur évolution tout au long de la vie du groupe. Ces observations seront présentées dans le chapitre 4, « Résultats ».

3.5.5 Éléments structurels

3.5.5.1 Types de groupe

Il existe une très grande variété de groupes en intervention. Premièrement, une distinction est à faire entre les groupes de traitement et les groupes de tâches. Les premiers adressent les besoins sociaux et émotionnels des membres. Leur visée peut être de soutien, d'éducation, de croissance, de socialisation ou de thérapie. Les groupes de tâches sont quant à eux mis sur pieds pour « trouver des solutions à des problèmes organisationnels, pour faire émerger de nouvelles idées ou pour prendre des décisions » (Turcotte & Lindsay, 2014, p.20).

Dans le cadre de ce projet d'intervention, le groupe mis sur pied était un groupe de traitement, plus précisément de socialisation, via une activité médiatrice. Ce type de groupe a pour but de travailler les habiletés sociales et de communication ainsi que d'améliorer les relations interpersonnelles. Pour se faire, l'intervenante adopte un rôle d'animatrice en proposant une activité ou un projet partagé afin d'offrir un contexte de participation et d'engagement au groupe (ibid.).

3.5.5.2 Taille du groupe

Selon Turcotte et Lindsay (2014), un petit groupe comprend de 5 à 7 membres, alors qu'un groupe est considéré comme grand lorsqu'il comporte 8 membres et plus. Les avantages liés à la création

d'un petit groupe sont un plus grand nombre d'interactions entre les membres, plus d'attention accordée à chacun des membres, une plus grande intimité, une pression plus forte pour participer et une animation plus facile. Toutefois, dans des petits groupes, il risque d'y avoir un effet plus marqué des absences ainsi qu'une moins grande diversité de comportements et de points de vue (ibid.). Dans les grands groupes, les suggestions et les opinions risquent d'être plus variées, mais il est possible de voir se former des sous-groupes, qu'il y ait moins d'interactions directes entre les membres, que les émotions soient plus difficilement exprimées et le risque de retrait, plus élevé. Dans le cadre de ce projet, un groupe de petite taille semblait donc plus approprié.

3.5.5.3 Ouverture du groupe

Deux types de composition de groupe sont possibles : les groupes dits « ouverts » et ceux « fermés ». Les premiers sont les groupes dans lesquels il est possible d'accueillir de nouveaux membres à tout moment, alors que les groupes fermés sont ceux dans lesquels les membres restent les mêmes, du début à la fin (Turcotte et Lindsay, 2014). Dans les groupes ouverts, puisque les membres changent au fil du temps, il y a fréquemment une renégociation des différentes modalités de fonctionnement du groupe. Au contraire, les groupes fermés permettent généralement de maintenir les mêmes modalités tout au long de l'intervention, après les avoir établies lors des premières rencontres (ibid.).

Le groupe mis sur pieds dans le cadre de ce projet de recherche-intervention en fut un « fermé », donc n'acceptant pas de nouveaux membres en cours de route et ce, dès la première rencontre de l'activité d'intervention. Alors que cela semblait préférable à l'étudiante chercheuse dès la conception du projet, le choix fut finalement fait par le groupe, lors de la première rencontre d'intervention. Cela sera davantage abordé au chapitre « Résultats ».

3.5.6 Le rôle de l'intervenante

Le TSG ne met pas uniquement l'accent sur les compétences professionnelles de l'intervenante, mais bien sur les ressources de chaque membre du groupe et de leur mise en commun. Si l'une des assertions du TSG est que chaque personne possède les ressources pour se réaliser, l'assurance qu'elles ont aussi besoin du soutien et de la protection de leur environnement pour y arriver l'est également. L'intervenante a donc comme rôle de faciliter les processus de groupe afin de permettre

aux membres de développer leurs propres ressources et pouvoir d’agir et ce, en acceptant que l’aide que les membres du groupe s’apportent entre eux soit aussi importante, si ce n’est pas encore davantage, que la sienne. Souvent à l’origine de la création du groupe, l’intervenante doit donc passer d’une position plutôt centrale au début à une position plutôt égalitaire ou même, périphérique (Turcotte et Lindsay, 2014).

3.6 Présentation du milieu

Afin de faciliter la compréhension des prochains chapitres et de présenter le contexte dans lequel le projet a eu lieu, cette section propose une présentation du milieu d’intervention, l’organisme Mission Old Brewery (OBM).

3.6.1 Survol historique et population cible

OBM est un organisme qui vient en aide aux personnes en situation d’itinérance ou à risque de l’être, et ce, depuis plus de 125 ans. En effet, c’est à l’hiver 1889-1890 que deux Montréalaises, Mina Douglas et Eva Findlay, mirent d’abord sur pied une soupe populaire dans le but de venir en aide aux plus démunis. Dès la première année, un bienfaiteur leur offrit d’œuvrer dans l’un de ses bâtiments inutilisés, une vieille brasserie (OBM, « Notre histoire », s. d.). C’est de là que l’organisme tient son nom, malgré les déménagements qui survinrent au cours du siècle suivant et la création de nombreux pavillons à travers l’île de Montréal. Les besoins croissants des gens, dans cette ville en plein développement, ont amené l’organisme à diversifier ses services. Rapidement, en plus de repas chaud, OBM s’est mis à offrir un lit aux hommes en situation d’itinérance, puis éventuellement, aux femmes également. Les enfants provenant de familles en difficulté financière ne furent pas laissés de côté par l’organisme, qui leur offrit l’opportunité de sortir de la ville durant l’été grâce à la mise sur pied d’un camp dans les Laurentides, en 1906. Ce camp ferma malheureusement ses portes un siècle plus tard alors que les coûts étaient rendus trop élevés (ibid.). Depuis, OBM est un organisme venant en aide uniquement aux adultes en situation d’itinérance ou à risque de l’être.

3.6.2 Les axes d’action et valeurs de l’organisme

Bien qu’ils visent tous essentiellement à aider les Montréalais.es à sortir de la rue ou à ne pas s’y retrouver, les services offerts par l’organisme sont nombreux et diversifiés. Six domaines d’action

y sont priorisés : 1. Urgence et accueil; 2. Accompagnement psychosocial; 3. Santé urbaine; 4. Possibilités de logement; 5. Soutien dans la communauté et 6. Création et partage du savoir (OBM, « Accueil », s. d.-b)

Pour souligner l'importance du premier axe, soit urgence et accueil, OBM propose qu' « aucun être humain ne [puisse] s'épanouir sans d'abord combler ses besoins fondamentaux [...] » (OBM, « Refuge, nourriture et vêtements », s. d.-f). Ainsi, l'organisme offre des lits d'urgence, de la nourriture et des vêtements aux hommes au Pavillon Webster et aux femmes, au Pavillon Patricia Mackenzie. Un service de navette est également disponible durant les nuits d'hiver pour assurer le transport des PESI vers les ressources appropriées. Finalement, depuis 2012, l'organisme a ouvert le Café Mission Keurig. Cet endroit vise à permettre aux individus, durant la journée, d'avoir un endroit où prendre un café gratuitement, avoir accès à internet, à des douches et des machines à laver. La présence constante de personnel qualifié sur les lieux vise à assurer que les usagers puissent recevoir des informations concernant les services de transition, mais aussi des informations utiles sur le système de santé, le logement ou encore le marché de l'emploi (ibid.). Cela est en lien direct avec le deuxième axe priorisé par la Mission, l'accompagnement psychosocial.

OBM soutient qu'outre l'importance de combler les besoins de bases des individus, il est essentiel de les accompagner dans l'obtention des « compétences nécessaires pour laisser la vie de refuge derrière soi une fois pour toutes et s'[installer] dans un chez-soi sécuritaire » (OBM, « Accompagnement psychosocial », s. d.-a). L'importance de l'accompagnement psychosocial est mise de l'avant au tout début de l'offre de service : un accompagnement particulier est proposé aux personnes vivant un premier épisode d'itinérance, pour qui cette expérience peut être « bouleversante et traumatisante » (ibid.). Un étage du refuge pour hommes est d'ailleurs dédié à ces personnes, dans le but d'atténuer le stress lié à cette première expérience d'itinérance. Le soutien psychosocial ne s'arrête tout de fois pas là. Les personnes vivant dans les logements de transition de l'organisme ont également un conseiller ou une conseillère en intervention qui les accompagne dans leurs démarches et leur apporte le soutien nécessaire.

Le troisième axe investi par la Mission Old Brewery est celui de la santé urbaine. OBM souligne la difficulté, pour les personnes en situation d'itinérance, d'avoir accès à un suivi de santé adéquat.

Les problèmes de santé mentale et physique, pour ces individus, sont « presque insurmontables » (OBM, « Santé physique et mentale », s. d.-g). Ainsi, l'organisme a mis sur pied différents programmes permettant aux PESI d'avoir accès à un suivi psychiatrique, médical et psychosocial (ibid.). Parmi ceux-ci se trouvent notamment un projet de réaffiliation en itinérance et en santé mentale (PRISM-Cogeco), des suivis intensifs en itinérance assurés par une équipe pluridisciplinaire supervisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, une clinique médicale sans rendez-vous ainsi qu'un programme en partenariat avec le CIUSSS visant à traiter l'hépatite C chez les personnes en situation d'itinérance. Depuis le mois de février 2022, du matériel de consommation est également disponible pour les résidents.

Les possibilités de logement constituent le quatrième domaine d'action visé par OBM. Comme l'organisme aspire à graduellement mettre fin à l'itinérance, les refuges ne peuvent être qu'une partie de la réponse. Le but de l'organisme étant d'aider les personnes en situation d'itinérance à retrouver un chez-soi permanent, plusieurs programmes permettant aux usagers de trouver un logement abordable à Montréal ont été mis sur pieds. C'est notamment le cas du programme Pont-TD, lancé en 2019, qui compte maintenant 64 logements. Conçu pour les personnes vieillissantes à besoins particuliers, le Pavillon La Traversée a quant à lui vu le jour en 2015 et peut accueillir 14 personnes. Le Projet Logement Montréal (PLM) est quant à lui le fruit d'un partenariat d'OBM avec la Maison du Père, la Mission Bon Accueil et l'Accueil Bonneau et vise également à accroître le nombre de logements pour les personnes vivant en situation d'itinérance à Montréal. Il s'agit d'un axe bien investi, puisqu'OBM affirme que « Pour la première fois de son histoire, la Mission améliore son dispositif de logements abordables pour enfin dépasser le nombre de lits dédiés en refuge » (OBM, « Un logement pour tous », s. d.-h). Un partenariat avec le CIUSSS du Sud-Ouest de l'île de Montréal a également permis la mise en place de 34 subventions au logement dans Notre-Dame-de-Grâce, dédiés à des individus aux prises avec un problème de santé mentale et nécessitant un soutien psychosocial à domicile. Finalement, un partenariat avec le ministère des anciens combattants permet de soutenir la réinsertion en logement d'une trentaine de vétérans ayant vécu une période d'itinérance.

L'avant-dernier axe d'action de la Mission est l'approche et soutien communautaire. Par cela, l'organisme entend d'aller vers les personnes les plus vulnérables par l'intermédiaire de travailleurs

de proximité qui font des tournées dans la ville, afin d'informer les PESI de la présence des services de l'organisme. Des partenariats avec la Société de développement social de Ville-Marie et la Société de transport de Montréal servent à faciliter et coordonner ces services (OBM, « Approche et soutien communautaire », s. d.-d).

Finalement, le sixième et dernier domaine d'action dans lequel la Mission s'engage est celui de la création et du partage du savoir. Dans l'optique qu'il est important d'avoir une bonne connaissance d'un problème social pour pouvoir y faire face, l'organisme « participe à divers projets de recherche et d'acquisition de connaissances » (OBM, « Acquisition de connaissances », s. d.-c). OBM collabore donc avec l'Université McGill et participe à différents colloques et conférences. En 2014, l'organisme a entre autres organisé un symposium sur diverses solutions en matière d'hébergement, dans le but de trouver et développer des solutions durables.

Ces six domaines d'actions sont tous investis selon les valeurs de la Mission qui sont la sollicitude et la compassion, le respect et la tolérance, la responsabilisation et le professionnalisme ainsi que l'innovation et la collaboration.

3.6.3 Pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC)

Considérant la diversité des services offerts par OBM, la présentation de l'entièreté des pavillons dépasserait le cadre et les objectifs de ce travail. Comme ce projet de recherche-intervention a été mis sur pied dans un seul et unique pavillon, le PMJC, ce dernier sera sujet d'une attention particulière dans la prochaine section.

3.6.4 Type de service

Le PMJC est un lieu d'hébergement transitionnel à durée indéterminée (OBM, Contrat de séjour, 28 novembre 2018). Certaines personnes peuvent donc y résider durant de nombreuses années, jusqu'à l'obtention d'une alternative viable de logement. Outre le logement et les commodités (ameublement, buanderie, fiducie, etc.), une équipe psychosociale est aussi disponible (ibid.). Chaque résident se voit attribuer un ou une conseillère en intervention qui l'accompagne et offre un suivi adapté et personnalisé selon ses besoins.

3.6.4.1 Critères d'admissibilité

Pour pouvoir obtenir une chambre au PMJC, les hommes doivent avoir préalablement avoir été de passage au refuge. En effet, c'est au Pavillon Webster qu'ils peuvent discuter avec les intervenant.es de la possibilité d'obtenir l'un de ces logements de transition. Une fois au PMJC, ils doivent également honorer le contrat de séjour afin de conserver leur chambre.

3.6.4.2 Contrat de séjour

Les frais de séjours correspondent à 25% du revenu annuel des résidents plus 115\$ pour les frais de service. Sauf entente exceptionnelle, le paiement des frais doit être effectué le premier jour ouvrable de chaque mois (ibid.). D'une durée d'un an, l'entente de séjour est renouvelable chaque année suite à la réception de la déclaration de revenus des résidents (ibid.). Le renouvellement de l'entente est aussi conditionnel à l'implication des résidents dans la réalisation de leurs objectifs psychosociaux, établie avec leur conseillère ou conseiller en intervention, ainsi qu'au respect du code de vie (ibid.). Comme il s'agit d'ententes de séjour et non de baux, ces logements ne sont pas sous la juridiction de la Régie du logement. L'organisme se réserve ainsi le droit de mettre fin au séjour des résidents ne respectant pas le code de vie, avec préavis ou non, selon la gravité de l'infraction.

3.6.4.3 Code de vie

L'acceptation du respect du code de vie est obligatoire pour pouvoir louer une chambre au PMJC. Il « délimite les droits et devoirs de chaque locataire dans la relation avec son lieu de vie, les locataires du Pavillon et la direction » (OBM, Code de vie, 30 juillet 2013). Comme mentionné plus tôt, son non-respect peut entraîner des conséquences allant de l'avertissement verbal jusqu'à l'éviction (ibid.). Il traite essentiellement des règlements concernant la propreté et l'intégrité des lieux, la toilette (hygiène) et la buanderie, les comportements et la (non)violence, les vols, le trafic de substances illicites, les droits de visite, les clés, les espaces communs, les relations avec les *locataires-ressources* ainsi que les modalités entourant les départs. C'est également par le biais du code de vie que les locataires sont informés de leur droit à porter plainte contre un membre du personnel ou l'organisme en toute confidentialité.

Parmi les raisons pouvant mener à une expulsion sans préavis se trouvent notamment l'utilisation de violence envers un membre du personnel ou un autre locataire, le vol d'un bien appartenant à l'organisme ou à un locataire ainsi que le trafic de stupéfiants ou de médicaments au sein du pavillon.

3.6.4.4 Environnement physique du milieu

Le Pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC) est situé au 7 rue Saint-Antoine Ouest à Montréal, soit juste à côté du refuge pour homme, le Pavillon Webster (PW), ainsi que le Café Mission Keurig. Le PMJC est un pavillon sur quatre étages, dont le sous-sol est consacré à la salle communautaire ainsi qu'aux bureaux de l'administration. C'est aussi au sous-sol que se trouve la buanderie, accessible aux résidents du pavillon. Le rez-de-chaussée, là où se situe l'entrée au pavillon, comprend quant à lui les bureaux des conseillers et conseillères en intervention et l'accès (pour les employés seulement) au Pavillon Webster. C'est donc aux deuxième, troisième et quatrième étages que sont situés les 30 studios à louer. Alors que chaque résident possède une chambre personnelle, les salles de bain sont partagées : chaque salle de bain est accessible par deux chambres, donc pour deux locataires. Les cuisines sont également communes : chaque étage est pourvu d'une cuisine dédiée uniquement aux locataires de cet étage. La salle communautaire comprend elle aussi une cuisine, mais cette dernière ne peut être utilisée que pour les repas communautaires supervisés par un.e animateur ou animatrice.

3.7 Critères de sélection et modalités de recrutement

Avant de créer le groupe, certains critères d'admissibilité ont été définis, ainsi que les modalités de recrutement. Ceux-ci seront détaillés dans la section ci-dessous.

3.7.1 Critères d'admissibilité

Comme susmentionné, le projet avait lieu au PMJC de la OBM, un milieu pouvant accueillir un maximum de 30 hommes et correspondant déjà à des critères de sélection assez précis évoqués plus tôt, dans la section « 3.5 Présentation du milieu ». Ainsi, l'admissibilité au projet ne dépendait que de la résidence au PMJC, ainsi qu'à une maîtrise minimale de la compréhension et de l'expression orale en français.

Le premier critère visait à restreindre la participation uniquement aux gens vivant dans le même immeuble, afin que les membres du groupe aient une réalité similaire. Ceci, dans l'optique de créer un lieu d'échange et de partage où il serait plus facile de créer un sentiment d'appartenance, une certaine cohésion et un but commun significatif.

Bien que certains résidents du PMJC ne parlaient pas du tout français, la majorité d'entre eux en avaient une maîtrise minimale. Le deuxième critère d'admissibilité fut établi afin d'assurer une bonne compréhension entre les membres du groupe. Il semblait difficilement envisageable d'arriver à créer un lieu de partage et de discussion alors que certains des membres ne se comprenaient pas entre eux. Ce dernier critère n'a pas été évalué à l'aide d'un outil quelconque sur la maîtrise ou non du français. Lors du recrutement, il leur était simplement mentionné que les rencontres auraient lieu en français et que leur admissibilité reposait sur leur perception d'avoir ou non le niveau de compréhension et d'expression orale requis pour bien communiquer avec leurs pairs.

3.7.2 Recrutement

Le recrutement a eu lieu en deux temps. La première stratégie utilisée fut celle d'une séance d'information et la deuxième, celle de faire du porte-à-porte chez tous les résidents du PMJC.

3.7.2.1 Séance d'information

Afin de rejoindre les participants potentiels, des affiches invitant tous les résidents à participer à une séance d'information sur un projet de recherche-intervention furent posées à l'intérieur du PMJC (*Voir annexe F*). Cette séance d'information fut planifiée dans la salle communautaire du PMJC et présentée comme une discussion autour d'un café, entre 10 heures et 14 heures. Cinq affiches furent posées une semaine avant la date prévue de la rencontre, à des endroits stratégiques : une première sur le babillard à côté du bureau des conseillers en intervention (à l'entrée du PMJC), une deuxième à côté de la porte de l'ascenseur au premier étage, une troisième et quatrième sur les deux côtés de la porte des escaliers menant aux chambres, puis une dernière sur le babillard de la salle communautaire. Cette séance visait tout d'abord à informer les résidents de la présence d'un projet de recherche-intervention en travail social, au PMJC. Ensuite, si cela les intéressait, ils étaient informés quant aux détails du projet à l'aide du formulaire de consentement. Ils étaient

notamment mis au fait de la durée du projet, de leur droit à y participer et/ou de se retirer à n'importe quel moment, du fait que les rencontres feraient l'objet d'un enregistrement audio ainsi que du montant qu'il leur serait remis en guise de dédommagement financier. Ce dédommagement s'élevait à 10\$ pour chacune des séances de co-construction, jusqu'à 50\$ pour la participation à l'activité d'intervention (montant proportionnel à leur participation) ainsi que 10\$ pour l'entrevue individuelle à la fin du projet. Les montants étaient remis en argent comptant, à la fin de chacune des rencontres. Ces montants provenaient du soutien financier à la recherche accordé à l'étudiante-chercheuse par l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD).

3.7.2.2 Porte-à-porte et affichettes

Afin de rejoindre un maximum de résidents et de combler les places disponibles, une deuxième stratégie de recrutement fut mise en œuvre. Munie d'affichettes (*Voir annexe G*), l'étudiante-chercheuse fit le tour des studios, frappant à la porte de chacun afin de convier les résidents à une seconde séance d'informations. Les mêmes informations que lors de la première séance furent communiquées.

3.8 Portrait du groupe et du milieu physique

La section suivante tentera de décrire le groupe ayant participé au projet, ainsi que l'endroit où il eut lieu. Les données numériques ne sont donc présentées que dans un but descriptif, afin de dresser un portrait du groupe et des individus le constituant.

3.8.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants

Tout d'abord, il importe de préciser que malgré le nombre initial de 10 inscriptions au projet recherche-intervention, une personne s'est finalement désistée et n'a assisté à aucune des rencontres. Ainsi, seules les données des neuf personnes ayant assisté à au moins une des rencontres ont été compilées.

Le tableau 4.1 brosse un portrait des caractéristiques sociodémographiques des participants au projet, puis le tableau 4.2, du nombre et le pourcentage de participant ayant assisté à chacune des rencontres.

Tableau 3.1 Caractéristiques sociodémographiques des participants

Caractéristiques sociodémographiques	n	%
Sexe		
Homme	9	100%
Âge		
Entre 45 et 49 ans	3	33%
Entre 50 et 54 ans	2	22%
Entre 55 et 59 ans	0	0%
Entre 60 et 64 ans	0	0%
Entre 65 et 69	4	44%
Langue maternelle		
Anglais	2	22%
Français	5	56%
Autre	1	11%
Plus d'une langue	1	11%
Pays de naissance		
Canada	9	100%
État matrimonial		
Célibataire	8	89%
Divorcé	1	11%
Occupation principale		
À l'emploi	1	11%
Bénéficiaire d'un programme d'aide sociale	4	44%
À la retraite	4	44%
Temps écoulé depuis l'emménagement au PMJC*		
Moins d'un an	4	44%
1 ou 2 ans	2	22%
3 ans et +	3	33%
*en date du début du projet		

Tableau 3.2 Taux de participation

Rencontre		Lieu	n	%
1 ^{ère}	<i>co-construction</i>	PMJC	8	89%
2 ^{ème}	<i>co-construction</i>	PMJC	8	89%
3 ^{ème}	<i>intervention</i>	PMJC	6	67%
4 ^{ème}	<i>intervention</i>	PMJC	6	67%
5 ^{ème}	<i>intervention</i>	PMJC	5	56%
6 ^{ème}	<i>intervention</i>	PMJC	3	33%
7 ^{ème}	<i>intervention</i>	PRB	5	56%
8 ^{ème}	<i>intervention</i>	JBM	4	44%
9 ^{ème}	<i>intervention</i>	PRB	5	56%
10 ^{ème}	<i>intervention</i>	PMJC	4	44%

Le groupe était composé de 9 hommes, tous nés au Canada et ayant entre 45 et 69 ans. Alors que la majorité d'entre eux avaient le français comme langue maternelle, l'anglais était la seconde langue la plus parlée à l'enfance. Tous avaient cependant une bonne compréhension et expression orale en français. À l'exception de l'un d'entre eux, la moitié des participants étaient bénéficiaires de l'aide sociale alors que l'autre moitié était composée de personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiant du régime de retraite. La durée de leur séjour au PMJC était quant à elle assez variable, alors que 4 participants y résidaient depuis moins d'un an, deux d'entre eux depuis un an ou deux, et 3 autres depuis plus de trois ans.

3.8.2 Taille et composition du groupe

Comme mentionné précédemment, la taille du groupe exerce une influence sur son fonctionnement. Dans le cadre de ce projet, c'est un groupe de petite taille qui semblait être le plus approprié, donc un groupe comprenant de 5 à 7 membres. Toutefois, comme suggéré par Turcotte et Lindsay (2014), le type de population composant le groupe devait également être considéré. C'est donc pourquoi, suite aux discussions avec le personnel du PMJC indiquant que le taux d'absentéisme et d'abandon était généralement très élevé lors des activités planifiées, le nombre de participants à recruter a été établi à 10. Il était ainsi plus réaliste d'aspirer à avoir cinq à sept membres présents lors des rencontres, malgré les absences et les désistements. En effet, comme figuré au tableau 4.2, c'est finalement 6 membres du groupe qui ont assisté à au moins 60% des rencontres.

3.8.3 Environnement physique : salle communautaire

Selon Turcotte et Lindsay (2014), le lieu où se déroulent les rencontres a aussi son importance : « La température, l'éclairage, les bruits ambiants et le confort de l'ameublement peuvent favoriser les échanges ou, au contraire, faire obstacle au fonctionnement du groupe » (Turcotte & Lindsay, 2014, p.39). Comme mentionné plus tôt, dans le cadre de ce projet de recherche-intervention, c'est dans la salle communautaire qu'on eut lieu toutes les rencontres. Située au sous-sol, dépourvue de fenêtre et de forme plutôt allongée, éclairée aux néons, cette salle donne accès à une télévision, à la buanderie, à la toilette commune et à la toilette des employés, à la salle de rangement, à la cuisine communautaire ainsi qu'au bureau des cadres du PMJC. Peu accueillante, cette salle comportait de nombreux éléments à considérer lors de l'élaboration d'une intervention de groupe.

3.8.3.1 Lieu de rassemblement

La salle communautaire est premièrement, pour les résidents du PMJC, un endroit de rassemblement. Bien que la pandémie due à la COVID-19 ait bouleversé les habitudes dans les dernières années, certains résidents ont évoqué le temps où des repas communautaires s'y préparaient, créant des rassemblements festifs où résidents et employés pouvaient manger et discuter ensemble. Pour plusieurs, ces moments passés dans la salle communautaire semblaient la rendre empreinte de souvenirs positifs. Durant les semaines précédant le début du projet, la salle était également utilisée à nouveau pour diverses activités, comme la préparation de repas communautaires ou des séances de bingo, mais toujours en respectant un nombre maximum de 10 personnes à la fois. Elle reprenait donc du service peu à peu, au rythme des changements au niveau des restrictions sanitaires.

3.8.3.2 La confidentialité

Comme tout projet d'intervention, l'enjeu de la confidentialité était important à considérer. Dans la configuration de la salle, la porte d'entrée se situait du côté opposé du bureau des cadres du PMJC ainsi que de la salle de rangement. Les vas et viens des cadres et employés dans la salle pour accéder aux différentes installations étaient donc assez fréquents, et paraissaient problématique pour la confidentialité lors des rencontres. Cela semblait d'autant plus déroutant puisque, selon Vernelle (1994, cité dans Turcotte & Lindsay, 2014), « Le local doit constituer un cadre de confidentialité et d'intimité afin qu'un climat de confiance puisse s'instaurer » (p.39).

Ainsi, les employés du PMJC ont été questionnés sur la meilleure manière de procéder pour tenter de pallier au problème. Ceux-ci ont affirmé que cette situation leur était bien connue : ayant fréquemment besoin eux-mêmes de la salle pour des rencontres plus confidentielles, ils prirent l'habitude de poser une affiche sur la porte, indiquant que la salle n'était pas disponible et invitant les gens à y revenir ultérieurement. Bien que cette méthode ne soit pas infaillible, elle reste tout de même respectée par la grande majorité des résidents. Pour ce qui est des cadres voulant accéder à leur bureau, ils et elles ont simplement essayé de limiter leurs déplacements pour éviter de perturber les rencontres et fermaient la porte séparant les deux pièces. Ces solutions ont sans nul doute atténué les risques de bris de confidentialité. Il est toutefois apparu évident, dès la première rencontre, que cela avait un impact sur ce qui était révélé ou non au sein du groupe. En effet, lorsque

certaines membres ont abordé leurs problèmes de consommation, ils l'ont fait à voix basse, en regardant en alternance la porte d'entrée et la porte du bureau des cadres. Lors d'entrevues individuelles ayant eu lieu dans la même salle, en fin de projet, le même scénario s'est répété. Il semble donc important de considérer que même sans le nommer, les membres du groupe avaient conscience de la situation et cela a très probablement eu un impact sur le déroulement de l'intervention, sur l'intimité et le climat de confiance.

3.8.3.3 Le bruit

Dans un contexte où l'intégralité de l'intervention s'est déroulée avec le port du masque, la présence de bruits ambiants a pris une toute autre importance dans le déroulement des rencontres en ce qui a trait à la compréhension des membres. En effet, la perte de l'aspect visuel du langage rendait l'audibilité cruciale à la compréhension. Toutefois, dans la salle communautaire, les bruits étaient nombreux.

Premièrement, comme mentionné ci-dessus, les déplacements des membres du personnel étaient préoccupants au niveau de la confidentialité, mais ils généraient également du bruit. Ensuite, la présence des toilettes amenait elle aussi son lot de désagréments auditifs : chaque utilisation engendrait des bruits de pas dans les escaliers, de porte d'entrée qui s'ouvre et se referme, de porte de la toilette qui s'ouvre et se referme, puis le même processus à la sortie de l'utilisateur. Par la suite, le système de tuyauterie, excessivement bruyant, se mettait également en marche. Il devenait donc parfois difficile, voire impossible de parler ou d'entendre les échanges entre les membres du groupe durant de longues secondes. Entre l'utilisation des membres du personnel et les résidents du PMJC, l'utilisation des deux toilettes était inévitable durant les rencontres. Cela a donc assurément influencé la dynamique du groupe, en brisant le rythme à des moments parfois cruciaux dans les échanges. De plus, selon Fern (2001), le bruit peut être une source de stress pour certains individus, les menant à focuser davantage sur la manière de gérer cet élément stressant que sur les interactions avec leurs pairs.

3.8.3.4 La distance et la disposition

Outre les masques, les recommandations de la santé publique incluaient également le respect d'une distance minimum entre les personnes, pour limiter la propagation de la COVID-19. Cette distance,

vu la forme allongée de la salle, ainsi qu'une colonne massive en son centre, posait donc elle aussi un défi. Agrémentée de six tables rectangulaires mises bout à bout, la salle n'était pas conçue pour organiser des rencontres de groupe en cercle. Les tables ont donc été déplacées au début de chacune des rencontres aux extrémités de la salle, de façon à laisser le centre de la pièce vide. Ainsi, les chaises pouvaient être placées en cercle, et ce, assez éloignées les unes des autres pour respecter les consignes sanitaires. Toutefois, alors qu'une trop petite distance entre chaque membre peut créer le sentiment d'être envahie, trop d'espace risque quant à lui rendre plus difficile le développement de l'intimité et de la cohésion au sein du groupe (Turcotte et Lindsay (2014).

Il aurait sûrement assurément été plus simple de laisser les tables au centre de la pièce, évitant ainsi un travail supplémentaire au début et à la fin de chaque rencontre. Toutefois, la disposition des membres lors des rencontres de groupe peut avoir une grande importance puisqu'elle influe sur la dynamique du groupe (Posthuma, 2011, cité dans Turcotte & Lindsay, 2014). Par exemple, dans un groupe réuni autour d'une table rectangulaire, la distance entre les membres n'est pas la même et la personne au bout de la table peut facilement établir un contact visuel avec un plus grand nombre de personnes. Elle peut ainsi mieux comprendre ses pairs, mieux s'exprimer et risque de se faire attribuer plus facilement un rôle de leader (Fern, 2001). C'est donc dans le but d'éviter ces inégalités que les rencontres ont eu lieu en cercle, malgré les difficultés. Cette configuration visait à tenter de créer un nombre d'interactions et un rapport égalitaire entre les membres, et à éviter que certaines personnes puissent se retrouver isolées ou encore, en position de domination (Posthuma, 2011, cité dans Turcotte & Lindsay, 2014).

À la lumière de ces éléments, il semble plutôt évident que la salle communautaire ne possédait pas les caractéristiques optimales au bon déroulement d'une intervention de groupe. Ses principaux avantages ont pourtant pris le dessus sur ses désavantages : la salle était disponible et accessible. En effet, plusieurs participants avaient des problèmes de santé les obligeant à limiter leurs déplacements. Toujours dans l'optique de favoriser l'inclusion et l'égalité, la proximité devenait un enjeu crucial afin de ne pas désavantager certains membres du groupe.

3.9 Méthode et techniques utilisées

Afin d'atteindre le but du projet d'intervention et d'assurer son bon déroulement, différentes méthodes et techniques ont été mobilisées. Elles seront donc énumérées et détaillées, dans cette section 3.9.

3.9.1 Accueil chaleureux et convivial

Comme mentionné précédemment, il est important que les membres d'un groupe puissent parfois se détendre, abaisser la tension due aux efforts du travail en groupe. L'une des stratégies mises en place pour y contribuer fut d'offrir aux participants un accueil aux rencontres qui se voulait chaleureux et convivial. D'une part, l'étudiante-chercheuse saluait en souriant chaque participant à son arrivée. Ensuite, café, biscuits, muffins, et fruits frais étaient disponibles à chaque début de rencontre : les membres du groupe étaient invités à arriver 15 minutes avant le début officiel de la rencontre, s'ils le désiraient, afin de boire un café et discuter avec les autres participants.

La nourriture pourrait être considérée comme un simple bénéfice secondaire étant offert aux participants, mais pourrait également être plus significatif qu'il n'y paraît au premier regard. En effet, comme l'exprime si bien Pierre Delor,

Dans toutes les cultures et à différentes époques, le partage de la nourriture est une façon quasi universelle d'exprimer l'appartenance et la solidarité ; il incarne les valeurs de l'hospitalité, du devoir, de la reconnaissance, du sacrifice et de la compassion. Donner, recevoir et partager la nourriture constituent des gestes d'amitié et des symboles de confiance et d'interdépendance. Ceux avec qui on mange déterminent l'appartenance au groupe social » (Delor, 2021).

Ainsi, apporter de la nourriture à partager avec les membres du groupe n'est pas anodin. Cela participe à créer un climat de respect mutuel, d'égalité et de confiance. Leur offrir des petits gâteaux et des biscuits faits maison, des fruits frais et du café de qualité est une forme de reconnaissance bienveillante pour souligner leur présence et leur implication dans ce projet commun. Comme mentionné plus tôt, cela participe également à faciliter les échanges informels en début de rencontre et finalement, à créer un sentiment d'appartenance.

3.9.2 Co-construction d'une intervention

Peu importe le projet, coconstruire se fait en plusieurs étapes. La première consiste à s'informer sur une situation donnée pour tenter d'en cerner les grandes lignes : les problématiques déjà identifiées, celles qui restent à préciser, les types d'interventions ou solutions ayant déjà été proposés ainsi que leurs retombées. Ensuite, aller sur le terrain afin de rencontrer les personnes concernées constitue la deuxième étape importante. De manière informelle, discuter avec les participants potentiels peut permettre de vérifier avec eux si les informations récoltées durant la revue de littérature correspondent à leur réalité. Finalement, la co-construction implique de prévoir des rencontres formelles avec les personnes concernées afin de créer un espace ou discuter du ou des sujets qui font l'objet de l'étude. Une période de recrutement est donc requise, avant de commencer officiellement les rencontres de co-construction.

Dans le cadre de ce projet, une revue de littérature fut donc menée pour débiter. Celle-ci avait pour but de mieux comprendre la réalité des personnes vivant et ayant vécu en situation d'itinérance, la nature des différents services leur étant proposés ainsi que les alternatives possibles à explorer. Une visite informelle fut ensuite organisée, afin de rencontrer les résidents, apprivoiser le fonctionnement du milieu et commencer à créer des liens. Comme mentionné précédemment, une période de recrutement permis de rassembler dix résidents intéressés à participer au projet. Deux rencontres de groupes furent ensuite organisées, d'une durée d'une heure trente chacune, afin de discuter plus formellement des besoins, intérêts et attentes de chacun vis-à-vis une telle activité d'intervention. Des tableaux détaillant chacune des rencontres sont disponibles en annexe (*Voir annexe H*).

Suite aux rencontres de co-construction, les différentes idées furent mises en commun dans le but de mettre sur pied un projet qui correspondait le plus possible à tout ce qui avait été discuté. Une visite informelle fut également organisée après les séances de co-construction, afin de discuter de l'évolution et des aboutissants de cette mise en commun avec les participants. Ces rencontres visaient à récolter leurs rétroactions et ajuster le projet au besoin.

3.9.3 Activité d'intervention : déroulement type d'une rencontre

Comme mentionné plus tôt, le début des rencontres se faisait de manière plutôt détendue, autour d'un café et de discussions informelles. Ensuite, à l'heure du début de la rencontre, les membres du groupe étaient conviés à s'asseoir sur l'une des chaises, placés en cercle. Dans la mesure du possible, la parole était accordée aux participants dès le début de rencontre : une activité brise-glace servait généralement à ouvrir la discussion. Sauf à la première séance, un retour sur la rencontre précédente était effectué, dans le but de rappeler les points importants y ayant été abordés, ainsi que pour mettre à jour les membres n'ayant pu y participer. Le cœur de la séance dépendait ensuite de l'objectif de la rencontre. Les principales activités réalisées ont été la planification du jardin, la plantation des semis, l'évaluation de mi-parcours, la sortie au Jardin botanique, la visite des « bacs » du jardin potager et finalement la plantation des semis à l'extérieur puis la rencontre de fin. Des tableaux détaillant chacune des rencontres sont disponibles en annexe, pour de plus amples informations sur leur déroulement (*Voir annexe I*). Finalement, pour conclure les rencontres, un retour était fait sur les points saillants de la séance. Les membres du groupe étaient invités à nommer ce qu'ils retenaient de la rencontre et avoir quoi ils repartaient. Le dédommagement financier leur était ensuite remis, avant de quitter.

3.10 Méthode de collecte et d'analyse des données de l'intervention accomplie

Afin de faire une appréciation de la co-construction et de l'intervention accomplie, différentes techniques et méthodes ont été utilisées pour récolter et analyser les données. C'est ce dont traitera cette prochaine section, en commençant par la cueillette de données.

3.10.1 Cueillette de données

Différentes techniques ont été utilisées, pour procéder à la cueillette de données. La première source d'information fut le journal de bord de l'étudiante-chercheuse, tenu après chacune des rencontres, formelles et informelles. Ensuite, les rencontres, tant de co-construction que d'activité d'intervention, ont été enregistrées de façon audionumérique. Ces rencontres firent l'objet d'une transcription partielle, effectuée par l'étudiante-chercheuse.

Lors de l'activité d'intervention, une grille d'observation des dynamiques et phénomènes d'aide mutuelle fut administrée aux membres du groupe et remplie durant la cinquième et la dernière

rencontre. À des fins d'analyse et de comparaison des résultats, l'étudiante-chercheuse remplit également la grille d'observation, mais toujours un jour avant les membres du groupe.

Finalement, des entrevues individuelles furent menées avec les membres du groupe désirant y participer, à la fin des huit rencontres constituant l'activité d'intervention. Ces entrevues avaient pour but de récolter l'avis des participants concernant leurs impressions, appréciation et commentaires, à la fois du processus de co-construction et de l'activité d'intervention. Il y fut abordé entre autres l'adéquation entre leurs besoins, leurs intérêts et l'activité choisie, ainsi que leur perception sur le groupe, les dynamiques de groupe et les retombées du projet selon eux (*Voir annexe J*). Tous les membres ayant participé à au moins l'une des rencontres (co-construction ou intervention) furent invités à y participer, afin de permettre de mieux cerner les raisons pour lesquelles les membres ont poursuivi ou quitté le groupe prématurément. Ces entrevues ont ensuite fait l'objet d'une transcription complète, à des fins d'analyse.

3.10.2 Analyse des données

Les transcriptions partielles des séances de co-construction ont été réalisées par l'étudiante-chercheuse. Elles ont ensuite été soumises à une analyse thématique (Miles et Huberman, 2003) de manière à en faire ressortir les thèmes récurrents, les besoins et intérêts nommés par les participants, mais aussi les dynamiques de groupe et les principales habiletés d'intervention utilisées par l'intervenante-chercheuse.

Pour les rencontres de l'activité d'intervention, l'attention fut davantage portée sur les phénomènes et dynamiques de groupe afin de pouvoir observer leur évolution à travers le temps. Les principales habiletés d'intervention utilisées par l'intervenante-chercheuse ont également été observées.

Finalement, les verbatims des rencontres individuelles furent l'objet d'une analyse thématique afin d'en faire ressortir les points saillants et déterminer l'appréciation globale des participants et membres du groupe face au processus de co-construction et d'intervention via une activité médiatrice. Elles permirent ainsi de mettre en lumière les points forts du projet, ainsi que ce qui serait à améliorer.

3.11 Considérations éthiques

De prime abord, il semble pertinent de mentionner que ce projet de recherche-intervention fut examiné et approuvé par le comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquants des êtres humains (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines (FSH) de l'UQAM. Le certificat émis pour ce projet est disponible en annexe (*Voir annexe A*)

3.11.1 Risques et avantages

Visant l'amélioration du bien-être des participants, ce projet d'intervention comportait peu de risques pour ceux-ci. Néanmoins, les activités et les discussions entreprises dans le cadre du projet auraient pu éveiller certains souvenirs douloureux ou émotions négatives chez les participants. L'étudiante-chercheuse, mais également le personnel du PMJC, étaient au fait du projet et de la possibilité que les participants aient besoin de parler : ils étaient donc prêts à accueillir leurs témoignages et les accompagner si une telle situation se présentait. Une liste de ressources d'aide et de ligne d'écoute était également remise à chaque participant, dans le formulaire de consentement. Cela assurait que tous les participants aient quelqu'un à qui parler en tout temps, ou quelqu'un d'extérieur à l'organisme, si le besoin se présentait.

Outre ces possibles désagréments, participer à ce projet d'intervention présentait également certains avantages pour les participants. Il leur offrait entre autres un espace où exprimer leurs besoins et ses intérêts vis-à-vis d'une intervention les concernant, mais aussi de participer à une intervention de groupe où l'aide mutuelle était favorisée, tout en participant à une activité médiatrice significative dans le but d'améliorer leur bien-être et le développement de leur pouvoir d'agir.

3.11.2 Moyens pour obtenir le consentement des sujets

Dans l'optique d'obtenir des participants un consentement libre, éclairé et continu, prit soin d'expliquer de façon claire et transparente le projet de recherche à ceux qui désiraient y participer. En premier lieu, il fut important de mentionner que la participation ou la non-participation au projet d'intervention n'entraînerait aucun changement dans l'obtention des services offerts au PMJC ou à l'OBM. Ensuite, les participants ont également été informés de leur droit de se retirer du projet à tout moment, sans que justification ne leur soit réclamée. Finalement, les participants ont aussi été

informés des prochaines étapes du projet (par exemple, qu'ils seraient recontactés s'ils désiraient participer à une entrevue individuelle) et l'étudiante s'assurera que le consentement des participants était toujours libre et éclairé.

L'obtention du consentement se fit au moyen d'un formulaire, rédigé en français, qui fut lu et lu et expliqué aux participants, individuellement ou en groupe de deux. Ils disposèrent du temps qu'ils voulaient pour relire le formulaire et poser toutes leurs questions à l'étudiante-chercheuse avant d'y apposer leur signature. Chaque participant recevait une copie du formulaire de consentement, signé par l'étudiante (*Voir annexes C et D*).

3.11.3 Confidentialité des données

Conformément aux recommandations de cybersécurité de l'UQAM, (Cybersécurité UQAM, s.d.) tous les documents relatifs au projet d'intervention et pouvant permettre l'identification des participants ont été numérisés et sauvegardés sur le compte de la plateforme « OneDrive » fournie par l'UQAM, à laquelle seule l'étudiante peut avoir accès. Les documents en format papier, tels les formulaires de consentement, ont été numérisés et la version papier, détruite. Après le dépôt du mémoire, les documents électroniques seront conservés par l'étudiante pour une durée de cinq ans, après laquelle ils seront également détruits.

Finalement, lors de la rédaction du mémoire, les données ont été groupées afin d'éviter toute possibilité d'identifier les participants.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS

Comme son titre l'indique, c'est dans ce quatrième chapitre que seront présentés les résultats de ce projet. À titre de rappel, le but de ce mémoire d'intervention était de documenter le processus de co-construction et d'implantation d'une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance. Les résultats présentés dans ce chapitre sont donc ceux récoltés lors des deux séances de co-construction, des huit rencontres d'intervention et de la rencontre post-groupe. S'y trouvent également les données recueillies lors des huit rencontres individuelles menées auprès des participants à la toute fin du projet dans le but de recueillir leurs impressions, leur appréciation et leurs commentaires par rapport au projet. Alors que ce chapitre présentera uniquement les résultats de manière descriptive, le chapitre suivant sera quant à lui consacré à l'analyse et à la discussion de ces résultats.

4.1 Co-construction de l'activité d'intervention

Comme mentionné plus tôt, le but de ce projet de recherche-intervention était de favoriser l'humanisation de l'intervention, par la reconnaissance de la subjectivité des usagers. Trois objectifs ont été établis pour y parvenir, dont le premier consistait à « Favoriser la prise en compte des besoins et intérêt des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe ». Cette première partie d'analyse visait donc à vérifier l'atteinte de ce premier objectif, au moyen de l'évaluation de la co-construction du projet, qui eut lieu en deux séances de 90 minutes.

4.1.1 Première rencontre

4.1.1.1 Déroulement de la rencontre

Le principal objectif lors de la première rencontre de co-construction était d'entamer l'exploration des intérêts, besoins et attentes des participants. Pour y parvenir, quelques bases devaient toutefois être instaurées. Comme mentionné plus tôt, le fonctionnement d'un groupe est grandement influencé par sa fonction (son but) ainsi que par ses normes. Comme le groupe allait rester sensiblement le même du début de la co-construction jusqu'à la fin de l'activité d'intervention, il importait, d'emblée, de prendre le temps d'établir certaines bases de fonctionnement.

Le début de la rencontre fut donc consacré à la présentation des membres du groupe. Par le biais d'une activité brise-glace, soit de dessiner individuellement sur un grand carton des éléments les représentant, chaque membre du groupe s'est introduit en présentant ce qui était important ou représentatif pour lui. Le recours à l'utilisation d'un objet (le dessin) plutôt qu'à des questions précises permit à chacun de se dévoiler à la hauteur de ce qu'il était prêt à partager. Comme il s'agissait de dessins personnels les représentant, les participants les ont conservé après la rencontre et c'est pourquoi ils ne seront pas présentés ici.

Une fois les membres présentés, la constitution d'une entité groupale pouvait débuter. Les membres furent donc questionnés sur leurs expériences antérieures de groupe : qu'elles étaient-elles, quels en étaient les points positifs et négatifs? Ces questionnements avaient pour but de déterminer à quoi ressemblerait une expérience de groupe « parfaite » selon les participants, ainsi que de mieux définir leurs attentes par rapport à une intervention de groupe. Que venaient-ils y chercher? Pour quelles raisons? Les membres du groupe évoquèrent essentiellement l'importance d'être ensemble, de socialiser, de pouvoir partager leurs idées et entendre celles des autres.

Après la définition du groupe, l'établissement de normes de fonctionnement était de mise. Comment se dérouleraient les échanges durant les rencontres, quels éléments étaient essentiels à leurs yeux, pour que le groupe fonctionne? Quelles seraient « nos règles », en tant que groupe? Quelques membres étonnés nommèrent l'existence du code de vie et des règlements établis par le PMJC. Évidemment sans ignorer ces règlements, les participants furent toutefois invités à développer sur ce qui leur semblait important, pour eux, outre les règles imposées par l'organisme. La première norme établie fut donc le respect. Nommé au tout début de la conversation, le respect revint à de nombreuses reprises, sous plusieurs formes : le respect de soi et des autres, le respect des différences, des opinions, des cultures, du groupe comme groupe. Par le respect du « groupe comme groupe », les participants entendaient de ne pas exclure un ou des membres du groupe lors des discussions et des prises de décisions. À cet effet, les membres s'entendaient également sur le fait que l'exclusion et le rejet étaient des formes de non-respect, de manque de respect. Cette affirmation les emmena à définir une deuxième norme, l'acceptation. Dans le même sens que le respect, l'acceptation a été définie comme essentielle au bon fonctionnement du groupe : accepter les autres et s'ouvrir à eux et à leurs idées. Proposée par l'étudiante-chercheuse, une troisième norme fut discutée en groupe, l'écoute. Tout de suite acceptée par le groupe, l'écoute fut décrite

comme nécessaire et elle aussi liée au respect. Également nommée par l'étudiante-chercheuse, la confidentialité fut proposée comme norme à établir : certains furent étonnés de ne pas y avoir pensé, et la qualifièrent comme étant la plus importante à leurs yeux. Finalement, la cohésion fut évoquée par les membres. Défini par ceux-ci comme étant le fait de participer, de partager, d'être unis et de s'entendre sur les intérêts communs, la cohésion fut inscrite au titre de norme, parce que « même si ce n'est pas une norme, ça fait partie de la réalité d'un groupe », disaient-ils. Les cinq normes furent donc inscrites sur un grand carton, qui lui, fut affiché à la vue du groupe durant toute la durée de la rencontre et des suivantes. Bien que les membres aient eu carte blanche pour discuter de nouvelles normes et les ajouter, aucun ajout ne fut fait et elles restèrent les mêmes pour toute la durée du projet. Le tableau 4.2.1 en présente un résumé.

Tableau 4.1 Normes du groupe

NORMES DU GROUPE
<p style="text-align: center;">Respect</p> <p style="text-align: center;">Respect de soi-même et des autres. Respect des opinions, des différences, des cultures, du groupe comme groupe.</p>
<p style="text-align: center;">Acceptation</p> <p style="text-align: center;">Adopter une attitude d'ouverture à l'autre. Ne pas rejeter ou exclure un membre</p>
<p style="text-align: center;">Écoute</p> <p style="text-align: center;">Écouter et respecter les autres</p>
<p style="text-align: center;">Confidentialité</p> <p style="text-align: center;">Ne pas raconter aux voisins ce qui se dit dans le groupe (ni à quiconque)</p>
<p style="text-align: center;">Cohésion</p> <p style="text-align: center;">Participer, partager, être unis, s'entendre sur les intérêts communs</p>

Le reste de la rencontre fut consacré à l'exploration des différentes possibilités d'activité médiatrices ainsi qu'aux besoins et attentes des membres. Concrètement, de quoi auraient-ils envie de parler, sur quoi auraient-ils envie de travailler?

Concernant l'activité médiatrice, deux activités furent proposées, tel que présenté dans le formulaire de consentement : le jardinage et la photographie. Le choix cette proposition visait, d'une part, à faciliter le processus de co-construction. En effet, comme celle-ci devait se conclure au terme des deux séances qui y étaient dédiées, il semblait judicieux de proposer d'emblée deux possibilités d'activité médiatrices afin d'avoir une base pour débiter la discussion. Ensuite, ces deux activités avaient également l'avantage d'être appuyées par la littérature : elles ont effectivement toutes deux été au cœur de nombreux projets d'intervention, bien que ce ne fut pas nécessairement avec la même population et selon les mêmes modalités. Finalement, le jardinage et la photographie étaient aussi deux activités dans lesquelles l'étudiante-chercheuse avait quelques connaissances et un grand intérêt. Dans le choix d'une activité médiatrice, ces deux aspects semblent essentiels. En effet, comme mentionné par Gibson (1996) concernant l'hortithérapie, il est important d'avoir l'intérêt, les références et les ressources nécessaires en horticulture pour arriver à mener à bien une telle intervention. Cela pourrait sembler logique, mais il s'agit d'un aspect important à considérer, quelle que soit l'activité. Il semble en effet peu probable qu'une intervenante n'ayant par exemple ni intérêt ni compétence musicale puisse proposer une intervention basée sur le chant en chorale. Bien qu'il soit possible de s'entourer de personnes ressources pour aller chercher certaines compétences, l'intérêt, lui, peut difficilement être emprunté. C'est donc pour toutes ces raisons que furent proposés le jardinage ou la photographie comme activité médiatrice.

Toutefois, suite à la proposition des deux activités, la discussion conduisit à de nombreuses autres idées, qui étaient en très grande majorité des sorties récréatives : musée, théâtre, cinéma, événements sportifs etc. Comme toutes les activités ne correspondaient pas nécessairement aux critères d'une activité médiatrice dans le cadre d'une intervention en travail social, la conversation fut redirigée vers la photographie et le jardinage, puisque plusieurs participants y montraient également un grand intérêt. Bien que la photographie eue semblé intéresser certains membres, la grande majorité d'entre eux semblait préférer l'idée de jardiner. Il s'agissait d'une activité qui pourrait permettre, selon certains, de « rendre l'utile à l'agréable », en évoquant la possibilité de faire un jardin potager

et y cultiver des légumes qu'ils pourraient manger gratuitement. Fut ensuite évoquée la possibilité, par les membres du groupe, de faire un potager dans deux grands bacs de jardinage qui furent construits deux ans auparavant devant l'un des pavillons d'OMB, le pavillon Roger-Beaulieu (PRB). Certains participants trouvaient l'idée excellente, d'autres ont affirmé qu'ils ne participeraient pas au projet si l'activité avait lieu si loin de l'organisme. D'autres options devraient donc être envisagées. Comme la rencontre tirait à sa fin, chacun fut invité à réfléchir, durant la semaine, au type de projet de jardinage auquel il aimerait participer, à l'endroit où il pourrait prendre place, etc. Questionnés sur ce avec quoi ils repartaient à la fin de la rencontre, ce qu'ils en retenaient, les membres furent nombreux à parler de l'importance du respect et de la confidentialité et des normes en général.

4.1.1.2 Phase, stade de développement et dynamiques d'aide mutuelle

Encore à sa toute première rencontre et donc dans la phase de début, le groupe était au stade de préaffiliation/confiance. Conformément aux attentes, la participation au groupe semblait être davantage une source de stress que de soutien pour ses membres. Certains d'entre eux ont fait des gros yeux en arrivant, voyant les chaises placées en cercle et les crayons de couleur posés sur les tables. Ils ont nommé, entre autres, avoir peur de se sentir comme à la petite école (en références aux crayons de couleur) ou dans un groupe d'Alcooliques Anonymes (en parlant du cercle). Les participants ont également fréquemment cherché à obtenir l'approbation de l'étudiante-chercheuse, par exemple concernant la validité des idées évoquées.

Parmi les dynamiques d'aide mutuelles observées lors de la rencontre, le partage d'informations et d'idées était prédominant. Tant concernant le projet que leur vie personnelle, les idées échangées étaient nombreuses, mais sans aborder de sujets délicats. Ils ont par exemple échangé des trucs et astuces concernant les cuisinières du PMJC et le système d'alarme de feu. Une certaine confrontation des idées fut également observée, encore une fois à propos des sujets accessibles, principalement sur la pertinence ou non de faire telle ou telle activité. Certains sujets tabous ont également été abordés, de manière très superficielle : les membres ont effleuré le sujet de la consommation (d'alcool et de cannabis) en début de rencontre et en se présentant, mais en précisant que ce n'était pas un sujet dont il fallait parler à l'organisme, sans en préciser les raisons. Finalement, certains propos énoncés semblaient bien démontrer une reconnaissance du potentiel

de la force du nombre par quelques membres. En effet, lors de la discussion concernant les attentes des participants vis-à-vis du groupe et de leurs expériences antérieures face aux différents groupes auxquels ils avaient déjà appartenu, il fut entre autres énoncé que « en gang on peut s'en sortir ». Les membres, du moins certains d'entre eux, reconnaissaient donc déjà le potentiel qu'un groupe pouvait avoir.

4.1.1.3 Habiletés d'intervention

La première habileté d'intervention à avoir été mobilisée est celle de permettre aux membres de se détendre. L'accueil chaleureux et les discussions informelles autour d'un café en début de rencontre ont semblé permettre aux membres d'être plus à l'aise et plus ouverts à participer. L'étudiante-chercheuse a également laissé les membres prendre une pause, bien qu'elle n'ait pas été planifiée, sentant que le groupe avait besoin de se détendre. Cela fait donc appel à une deuxième habileté, celle de la flexibilité et de la sensibilité à ce qui se vit dans le groupe. Ensuite, la valorisation et l'encouragement du partage et de l'expression appropriée des sentiments fut elle aussi mobilisée : l'activité de présentation par le dessin en est un exemple. Certains membres ont pu se dévoiler davantage et exprimer de leurs sentiments, alors que d'autres ont préféré se présenter en parlant de leurs activités favorites. À travers ces présentations, l'étudiante-chercheuse a également favorisé la création de liens entre les participants, selon leurs histoires, leurs intérêts et leurs ressenti. La reformulation et le résumé ont aussi été utilisés pour mettre l'accent sur certains propos évoqués ainsi que pour faire ressortir les principales idées et besoins partagées entre les membres du groupe. Finalement, l'étudiante-chercheuse utilisa plusieurs habiletés d'intervention de groupe en lien avec l'enrichissement de la communication, notamment en dirigeant les communications et en donnant de l'information.

Certaines habiletés auraient pu être, quant à elles, davantage exploitées. C'est le cas entre autres de l'utilisation du silence, qui fut bien timide. En effet, il aurait pu être bénéfique à certains moments de laisser le temps aux membres de réfléchir, en gardant le silence un peu plus longtemps. Le langage utilisé aurait aussi pu être davantage adapté à la clientèle; parfois trop soutenu, il semble avoir quelques fois mené à une moins bonne compréhension de la part des membres du groupe. Lorsque cela se produisait, l'étudiante-chercheuse tentait toutefois immédiatement de reformuler en utilisant des termes plus familiers, afin d'assurer une meilleure compréhension.

4.1.1.4 Principaux sujets abordés

Outre les différentes idées d'activités, d'autres sujets ont suscités l'intérêt et les discussions entre les participants. C'est le cas, notamment, de la consommation de substances. Comme mentionné plus tôt, les membres du groupe ont timidement évoqué des problèmes de consommation d'alcool en se présentant, mais à voix basse, et sans l'avoir dessiné. Tous étaient d'accord pour dire que ce n'était pas un sujet à aborder. Respectant leur décision, l'étudiante-chercheuse pris tout de même soin de mentionner qu'ils avaient le droit d'en parler dans le groupe, s'ils étaient à l'aise de le faire. Plus tard dans la rencontre, certains membres du groupe évoquèrent la possibilité de faire pousser du cannabis comme projet de jardinage, sur un ton mi-sérieux. Bien que ce ne fut pas possible puisque cela contrevenait aux règlements de l'organisme, le fait d'évoquer cette idée semblait être un premier pas vers une plus grande ouverture aux discussions concernant la consommation au sein du groupe.

Encore bien présente dans la vie de tous, la pandémie liée à la COVID-19 fut également un sujet qui revint lors des échanges. Nombreux sont ceux à avoir évoqué un bouleversement en lien avec la pandémie, qu'il soit lié au sentiment d'isolement, de perte de liens avec les membres de la famille ou encore au chamboulement de certains plans de vie.

Finalement, en parti lié au sujet précédent, celui du désir de sortir du PMJC fut lui aussi relativement fréquent. Les idées de sorties récréatives étaient pratiquement toutes possibles uniquement à l'extérieur de l'organisme, et les membres du groupe ont souvent répété que c'était pour « sortir d'ici » ou « sortir de [leur] chambre ».

4.1.2 Deuxième rencontre

4.1.2.1 Déroulement de la rencontre

Deux principaux objectifs ont été fixés pour la deuxième rencontre de co-construction. Le premier était de choisir officiellement une activité médiatrice pour l'intervention. Le deuxième, de poursuivre l'exploration des possibilités de projet commun, en lien avec l'activité médiatrice choisie. Ce jour-là, un nouveau membre (inscrit, mais absent à la première rencontre) fut accueilli. Pour briser la glace, tous les membres du groupe furent invités à dire comment ils se sentaient sur une échelle de 1 à 10, et pourquoi. Ensuite, pour assurer l'inclusion du membre qui se présentait

pour la première fois et pour lui faire part du travail effectué à la première rencontre, mais aussi pour se rafraîchir la mémoire collectivement, les membres du groupe furent invités à faire un résumé de la rencontre précédente. Les points saillants selon eux étaient surtout en lien avec les normes, le respect étant nommé à quelques reprises comme « le plus important ».

Ensuite, un retour fut fait sur la question qui avait été lancée aux participants à la fin de la dernière rencontre : quel type de projet en lien avec le jardinage auraient-ils envie de développer? Encore une fois, les participants énoncèrent plusieurs idées, mais principalement de sorties récréatives. Parmi celles-ci, prendre des marches dans le Vieux-Port de Montréal ou au canal Lachine, visiter le musée de cire, aller jouer aux quilles ou encore, faire du lancer à la hache. Comme à la semaine précédente, les activités proposées ne répondaient pas toutes aux critères d'une activité médiatrice pouvant être utilisée dans le cadre d'une intervention de groupe en travail social. L'étudiante-chercheuse le précisa à nouveau au groupe : l'activité devait pouvoir durer ou se répéter dans le temps, se faire en groupe, et permettre de discuter en groupe dans un espace sécuritaire et confidentiel. Trouvant que cela faisait beaucoup de contraintes, ils demandèrent des exemples à l'étudiante-chercheuse qui nomma à nouveau la photographie et le jardinage. Les discussions reprurent autour de ces deux possibilités. Encore une fois, une forte majorité semblait préférer le jardinage à la photographie. Quelques intérêts directement liés à la culture de légumes et de plantes furent nommés par les participants : pouvoir cueillir littéralement le fruit de leurs efforts, mais aussi voir les plantes pousser et « bourgeonner » ainsi que de donner une bonne raison de sortir dehors. Avant de poursuivre, l'étudiante-chercheuse fit donc le point avec les membres du groupe : ce qui ressortait des discussions, c'est le jardinage serait une bonne activité surtout s'il permet de récolter des légumes et qu'il se faisait autour d'un projet commun (un jardin pour tous). Certains membres du groupe nommèrent que le jardinage ne les intéressait pas particulièrement, mais qu'ils étaient prêts à y participer pour découvrir quelque chose de nouveau et se divertir. Que peu importe l'activité, ils y participeraient. D'autres affirmèrent qu'ils participeraient si tout le groupe y participait et s'amusait ensemble. Le jardinage fut donc choisi comme activité médiatrice, avec un jardin potager collectif comme projet.

Le groupe évoqua également la possibilité de faire une sortie au Jardin botanique de Montréal (JBM), afin de sortir et de découvrir de nouvelles plantes, pour s'inspirer pour notre projet. En lien avec l'activité médiatrice choisie et intimement liée à leur désir d'effectuer une sortie récréative en

groupe, l'étudiante-chercheuse salua l'idée et promit au groupe de s'informer sur la faisabilité du projet.

Ensuite, concernant le jardin, quelques aspects techniques préoccupaient le groupe: ou planterait-on les semis à l'extérieur, comment ferait-on pour protéger le jardin, que ferait-on en attendant que ça pousse? Concernant l'emplacement, plusieurs idées d'endroits pour l'éventuel potager furent proposées. Outre les bacs devant le PRB, d'autres proposèrent le terrain du métro Champs-de-Mars ou les terrains vagues l'environnant. Plusieurs options pouvaient donc être envisagées, mais dont la possibilité restait à vérifier. La discussion tourna ensuite autour de ce qu'ils aimeraient faire pousser : les tomates furent en tête de liste, avec les concombres, les fines-herbes, les poivrons et plus encore. Une fois de plus, certains membres du groupe mentionnèrent leur intérêt à « fumer » les fruits de leur récolte, plutôt qu'à les manger. L'étudiante-chercheuse proposa donc au groupe de planter, entre autres choses, de la molène; plante qui, une fois séchée, peut se consommer en infusion, ou se fumer. N'ayant pas du tout les mêmes propriétés que le cannabis, la molène n'a aucun effet psychoactif. Il s'agit d'une plante qui est traditionnellement utilisée pour ses effets bénéfiques sur les poumons, notamment pour traiter la toux et les bronchites, mais aussi pour ses propriétés calmantes et cicatrisantes (Herboristerie Desjardins, s.d.). La molène est souvent consommée en infusions, mais pas seulement : certains la fument et la considèrent comme une excellente alternative au tabac, puisqu'elle ne contient pas de nicotine (Brounstein, s.d.). Présentée ainsi, la molène intrigua les membres du groupe : étonnés mais curieux, ils acceptèrent cette alternative originale.

Certains membres nommèrent leurs craintes face à ce qu'on ferait « en attendant que ça pousse ». Allait-on simplement les regarder pousser pendant des semaines? L'étudiante-chercheuse leur fit part qu'entre les semis, la planification du jardin, l'entretiens des plans et la transplantation à l'extérieur, il serait tout de même possible de discuter en groupe de différents sujets. Il s'agissait justement le deuxième objectif de la rencontre, explorer leurs attentes et leurs besoins : qu'aimeraient-ils aborder en groupe? Avaient-ils des difficultés, des aspects qu'ils aimeraient travailler? Alors que les conversations sur les activités et les intérêts avaient engendré de nombreuses discussions, celles sur leurs besoins et leurs attentes étaient plus timides : cela restait essentiellement des sous-entendus, des non-dits. Les membres du groupe exprimèrent leurs réticences à parler de leurs vies privées : « On n'est pas des parleurs... » Ils firent également part

de leur fatigue à devoir constamment parler de leur histoire et de leurs difficultés à leur intervenante, travailleuse sociale, infirmière, conseillère en intervention, etc. Ils préféraient donc discuter de leurs projets et du futur, plutôt que de leurs difficultés et de leur passé « pas toujours beau, beau ». Toutefois, au même titre que leur passé, certains nommèrent leur épuisement à devoir constamment parler de leurs plans futurs et à répondre à « où ils se voyaient dans 5 ans ». Il fut donc reflété que ce dont ils avaient envie, c'était davantage d'être dans le moment présent.

Peu avant la fin de la rencontre, une personne résidant au PMJC mais ne faisant pas partie du groupe demanda à se joindre à la discussion, demande à laquelle plusieurs membres du groupe acquiescèrent. La conversation finit par dévier des objectifs de la rencontre et le climat en fut perturbé. Une mise au point due être faite avec toutes les personnes présentes ainsi qu'un rappel des normes établies : il s'agissait d'une forme de contrat auquel toutes les personnes participant au projet et aux conversations devaient adhérer. Les 90 minutes étant écoulées, un bref rappel de l'heure et de la date de la prochaine rencontre conclut finalement la rencontre.

4.1.2.2 Phase, stade de développement et dynamiques d'aide mutuelle

N'ayant pas encore déterminé exactement le but du groupe et n'ayant donc pas commencé à y travailler, le groupe se trouvait encore dans la phase de début lors de la deuxième rencontre de co-construction. Le groupe était également encore dans une période d'une certaine instabilité, avec de léger changement au niveau des membres présents et une simple ébauche de projet : il était donc encore au stade de préaffiliation/confiance. Le rôle de l'intervenante était encore perçu comme central, notamment dans les prises de décisions. Par exemple, lorsqu'un individu a demandé à se joindre au groupe, les membres du groupe se sont tous retournés vers l'étudiante-chercheuse dans l'attente d'une réponse (décision qui fut remise au groupe).

Ce fut essentiellement les mêmes dynamiques d'aide mutuelles qui furent observées durant la deuxième qu'au courant de la première, avec une forte prédominance du partage d'informations et d'idées. La confrontation des idées et la discussion des sujets tabous se sont quant à elles entrecroisées, notamment en abordant la consommation. Les membres de groupe évitaient toutefois de trop se confronter et changeaient de sujet rapidement lorsqu'ils semblaient ne pas s'entendre sur un point.

4.1.2.3 Habiletés d'intervention

Plusieurs habiletés d'intervention furent mobilisées durant cette rencontre. La première consiste à avoir parfois adopté une attitude d'humilité et avoir reconnu les erreurs commises. Par exemple, lors d'un tour de table, l'étudiante-chercheuse omis de questionner l'un des membres du groupe. En constatant après coup qu'il n'avait pas eu la chance de s'exprimer, elle s'excusa de son oubli et lui laissa la parole. Ensuite, comme lors de la première rencontre, la création de liens entre les participants furent favorisés lorsque possible. Bien qu'ils fussent majoritairement basés sur des intérêts communs plutôt « matériels », ceux-ci visaient essentiellement à favoriser le sentiment de proximité et de similitude entre les membres du groupe. Face aux nombreuses idées verbalisées, et celles parfois sous-entendues, l'utilisation de la reformulation fut employée afin de faire ressortir l'essentiel du discours des membres du groupe. À quelques reprises, la rationalisation et la discussion logique furent nécessaires. Ce fut notamment le cas lors de la proposition par le groupe de faire le jardin à l'intérieur du bâtiment, dans une chambre présentement inoccupée : même pour assurer la réussite de notre projet, risquer d'enlever la possibilité à quelqu'un d'avoir un logement au PMJC ne semblait pas approprié. Une autre habileté monopolisée durant cette rencontre fut celle de favoriser la constitution d'une entité groupale. D'une part en tentant de créer des liens entre les participants, comme mentionné plus tôt, mais également en tentant d'utiliser un vocabulaire porteur du « nous ». Par exemple, dire « nos semis » plutôt que « les semis », ou même lors de reformulation, préférer l'utilisation du « nous » au « vos » et le « nous » au « je », « tu ». Une habileté également largement utilisée fut l'utilisation de la métaphore. Le jardin présentant une possibilité pratiquement infinie de métaphores, celles-ci furent plutôt facilement insérées dans les discussions. Celle de grandir comme groupe, tel un jardin qui fleurit, en est un exemple. La métaphore fut également utilisée avec humour, à la fois par l'intervenante et les membres du groupe, afin de refléter la possibilité de « se planter (échouer), mais tous ensemble ».

Finalement, l'arrivée imprévue d'une personne ne faisant pas partie du groupe ainsi que les conversations très animées qui en découlèrent firent appel à d'autres habiletés d'intervention. En effet, après ce qui fut perçu après coup comme une intrusion, plusieurs membres du groupe semblaient contrariés par l'angle qu'avait pris la discussion. Regards fuyants, bras croisés et mouvements agités signalaient l'augmentation de la tension dans le groupe. Bien qu'il eût été possible d'amener les membres du groupe à s'exprimer sur ce qu'ils ressentaient, le moment fut

jugé comme n'étant pas opportun. Le groupe étant encore dans la phase de début et les hommes ayant verbalisés ne pas être très axés sur l'expression de leurs sentiments, il semblait encore tôt pour leur demander de s'exprimer sur ce qu'ils ressentaient, tout en s'assurant que cela se produise dans le calme et le respect. Par l'utilisation de la révélation de soi, l'étudiante-chercheuse prit les devants en exprimant son propre malaise face à la situation : le groupe avait pris soin de discuter et de s'accorder sur certaines normes de fonctionnement, qui, selon sa perception, n'étaient pas toutes respectées à ce moment-là. Elle nomma ainsi l'inconfort que cela lui faisait vivre, de façon honnête et authentique. Outre l'utilisation de la révélation de soi, l'étudiante-chercheuse fit aussi appel à la sensibilité pour tenter de ramener le groupe dans un climat respectueux et sécuritaire. Par le biais de cette intervention, elle souhaitait également valoriser et encourager le partage et l'expression appropriés des sentiments : en effet, il semblait essentiel de montrer aux membres la possibilité de s'exprimer respectueusement tout en nommant des émotions négatives, entre autres par l'utilisation du « je » pour parler de la situation.

L'habileté qui aurait eu avantage à être utilisée lors de cette rencontre fut la vérification du consensus. En effet, l'événement ayant perturbé le groupe à la fin de la rencontre provenait d'abord et avant tout d'un manque de bonne compréhension du groupe dès le départ. Alors que certains membres du groupe avaient exprimé à voix haute leur accord à accueillir un nouveau membre dans la discussion, d'autres membres ne s'étaient pas exprimés verbalement. La vérification du consensus aurait permis de s'assurer que tous les membres soient à l'aise avec cette décision.

4.1.2.4 Principaux sujets abordés

Plusieurs sujets ayant été abordés à la première rencontre sont revenus lors de la deuxième. C'est notamment le cas de l'importance du respect, ainsi que du désir d'être ensemble, de partager un projet de groupe et du désir de sortir du PMJC pour faire des activités.

Parmi les nouveaux sujets abordés ayant eu une certaine importance durant cette rencontre figura le partage de diverses craintes face au projet de jardin potager. Les membres du groupe furent nombreux à exprimer leur peur de la destruction du potager, du vol et légumes, du manque d'espace pour le réaliser.

4.1.3 Principaux résultats de la co-construction

Les deux séances dédiées à la co-construction permirent de choisir une activité médiatrice et de mieux comprendre à quoi s'attendaient les membres du groupe face au projet. Elles permirent également aux participants de mieux cerner la nature du projet, la façon dont les rencontres se dérouleraient et ainsi, leur permettre de voir s'ils désiraient poursuivre ou non pour la deuxième partie, soit l'intervention de groupe via l'activité de jardinage.

4.1.3.1 Intérêts et besoins des participants

Ce qui ressorti des rencontres, concernant les intérêts des participants, fut principalement le désir de se divertir et d'être en groupe, d'apprendre à connaître « ses voisins ». Concernant le choix de l'activité médiatrice, il fut difficile au sens où les participants avaient énormément d'idées différentes. Elles étaient toutefois toutes liées au besoin de s'amuser et sortir un peu de leur quotidien, briser la routine et l'ennui. Alors que le jardinage ne rejoignait pas nécessairement les intérêts de tous les membres du groupe puisque certains n'avaient pas le désir particulier de cultiver quoi que ce soit, l'activité proposée semblait néanmoins répondre à tous les besoins évoqués. Elle permettait de se rassembler et de passer du temps en groupe, donc de mieux connaître les autres résidents du PMJC, ainsi que de changer un peu le quotidien en essayant une nouvelle activité qui permettrait de sortir à l'extérieur du PMJC et de contrer l'ennui. Plusieurs participants ont exprimé que peu importe l'activité choisie, ils y participeraient. L'importance semblait donc davantage mise sur le fait de participer, sortir et parler avec leurs voisins qu'à l'activité en tant que telle. Les discussions informelles entre les membres du groupe ayant eu lieu durant les pauses, au début et à la fin des rencontres semblaient d'ailleurs confirmer l'importance de ce besoin de socialiser, et d'avoir un espace et un moment pour le faire.

4.2 Rencontre informelle de co-construction

Après les deux séances de co-construction, une semaine sans rencontre officielle fut consacrée, pour l'étudiante-chercheuse, à la recherche de matériel, d'endroit où il serait possible de faire le potager ainsi que la demande de billets de faveur au JBM. Bien qu'aucune rencontre n'ait été planifiée, les membres du groupe avaient été mis au courant que l'étudiante serait présente le même jour de la semaine à la même heure de pour les rencontres, pour continuer ses recherches. Sa présence sur le milieu visait à rester en contact avec les participants et leur permettre de venir

partager leurs nouvelles idées ainsi que les informer des avancements et des possibilités ayant été explorées au courant de la semaine. C'est lors de cette rencontre informelle que l'étudiante-chercheuse fit part de la possibilité de créer un jardin potager en face de l'organisme, sur une petite parcelle de terre surélevée qui faisait office de muret entre le trottoir et un grand stationnement privé. Les participants furent unanimes : il s'agissait d'une très mauvaise idée. Selon leur expérience, c'était précisément l'endroit où de nombreux usagers des services d'OBM allaient boire leur café, leurs boissons alcoolisées et où ils allaient également uriner. Ainsi, bien que d'un regard extérieur l'endroit pu paraître parfait, le savoir expérientiel des participants permis de révéler des éléments qui auraient pu être la source de l'échec du projet.

4.3 Activité d'intervention

Conformément aux objectifs de l'intervention évoqués plus tôt, cette deuxième partie du projet visait à favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative. Afin de mieux comprendre dans quelle mesure l'intervention permit l'atteinte de cet objectif, deux stratégies ont été utilisées : l'analyse des huit rencontres de groupe, ainsi que la conduite d'entrevues individuelles. L'analyse des rencontres de groupe fut basée sur les transcriptions partielles réalisées lors de l'écoute des enregistrements audios, mais également aux données colligées dans le journal de bord concernant les rencontres, tant formelles qu'informelles. Certaines rencontres s'étant déroulées hors du PMJC, elles ne furent pas enregistrées : seules les données compilées dans le journal de bord ont été utilisées.

4.3.1 1^{ière} rencontre – Prendrons nous le risque?

C'est un total de six membres qui participèrent à cette première rencontre d'intervention, et donc au début de la phase de travail. Encore au stade de la préaffiliation/confiance, l'installation d'un climat de confiance et de respect restait l'un des objectifs centraux et sous-jacents aux autres objectifs de la rencontre, davantage centrés sur la tâche. Un retour sur les normes était donc prévu, avant de transmettre aux participants les résultats des recherches concernant les possibilités d'emplacement du futur potager pour en discuter et faire un choix en groupe, de déterminer les attentes personnelles et collectives face à un projet de jardinage ainsi que d'amorcer une réflexion quant à ce qui serait semé.

Comme la fin de la dernière rencontre avait été légèrement précipitée, forte en émotions et avait entraîné le départ d'un membre avant la fin, un retour en groupe fut nécessaire. L'étudiante-chercheuse demanda aux participants comment ils s'étaient sentis dans la situation. Certains nommèrent avoir été tristes, et d'autres, ne pas avoir remarqué le départ de leur compère. L'étudiante exprima avoir eu l'impression d'avoir manqué à son rôle d'intervenante en ne maintenant pas un cadre sécuritaire dans le groupe. Le mentionnant aux membres, ceux-ci répondirent chaleureusement qu'il n'y avait pas de problème et que tout le monde était là pour apprendre. À la suite de cette discussion, les normes ne furent donc pas seulement rediscutées, mais renforcées. Le respect était primordial et selon le groupe, il impliquait entre autres que dorénavant, les membres présents soient officiellement inscrits au projet.

Ensuite, les résultats des recherches quant à l'emplacement du futur jardin furent présentés. Concernant les diverses options aux alentours du PMJC, les membres du groupe furent catégoriques : le projet ne pourrait pas fonctionner s'il était fait dans les environs. Comme pour l'idée du muret en face de l'organisme, les autres propositions de l'étudiante-chercheuse ne semblaient pas réalistes, selon le groupe : « Il faut vivre ici pour comprendre. Nous, on les connaît ». Les participants expliquaient que certains comportements des passants et des utilisateurs des autres services d'OBM (entre autres du pavillon Webster) pouvaient échapper à ceux et celles qui ne vivaient pas au PMJC ou n'y étaient que durant les horaires de bureau. Ils nommèrent par exemple avoir vu des hommes uriner et déféquer sur les bâtiments d'OBM et frapper, détruire les biens matériels entourant le pavillon. Ainsi, les discussions reprirent concernant les différentes possibilités. Finalement, les bacs de jardinage devant le PRB, bien qu'ils soient situés à distance de 20 à 30 minutes en autobus, semblaient idéaux selon les participants. Chacun fut consulté, et il y eut consensus.

Par après, les discussions concernèrent ce qui allait être planté dans les bacs. Conformément à ce qui avait été discuté lors des dernières rencontres, tomates, concombres, poivrons, fines herbes et fleurs comestibles furent les grands favoris. Une fois de plus, les participants furent nombreux à nommer leurs inquiétudes face à la destruction du jardin ou au vol des légumes par des passants. Une réflexion fut donc lancée sur l'importance du processus et de la finalité : dans l'éventualité où nous ne récoltions pas de légumes, pourrions-nous tout de même bénéficier du processus? Bien qu'il apparaisse évidemment impossible de contrôler tous les éléments pouvant influencer la

promesse d'une récolte fructueuse, étions-nous prêts, en groupe, à prendre le risque? « Évidemment », conclurent-ils.

Certains membres restèrent à la fin de la rencontre afin de terminer l'assemblage de la mini serre et l'installation des lampes à semis qu'ils avaient commencés avant la rencontre, durant les « 15 minutes informelles ».

4.3.2 2ième rencontre - Les mains dans la terre

Toujours en phase de travail et au stade de la préaffiliation/confiance, le groupe comptait six membres présents pour la deuxième rencontre. Les objectifs de cette séance étaient essentiellement centrés sur la tâche : il était temps de planifier le jardin et de planter les premiers semis. C'est également la rencontre où fut annoncée l'obtention des billets pour le Jardin botanique, et c'est justement par cette annonce que la rencontre débuta. Félicitant les membres pour leur idée, l'étudiante-chercheuse leur souligna la valeur de telles initiatives : non seulement le directeur adjoint clinique de l'organisme avait appuyé le projet, mais il avait également évoqué la possibilité de saisir l'opportunité pour tenter de créer un partenariat à plus long terme et ainsi obtenir des billets de faveur chaque année, pour les usagers des services d'OBM. Leurs opinions et leurs idées avaient donc été bénéfiques pour notre projet, mais aussi potentiellement pour les usagers des années à venir.

Ensuite, afin de dynamiser la réalisation de la tâche et d'éviter l'illusion de travail (Turcotte et Lindsay, 2014), une activité de planification des bacs à jardins fut réalisée. À l'aide de grands cartons représentant les deux bacs ainsi que de carrés de papier représentant les différents légumes, les membres du groupe s'attelèrent à choisir les emplacements et le nombre de chaque variété de légumes qu'ils voulaient planter. Ensuite, suivant les schémas, les premiers semis furent mis en terre. Munis de petits pots, de terre et de semences, les membres du groupe collaborèrent pour finalement, à la fin de la rencontre, avoir plusieurs rangées de petits pots alignés sous les lampes à semis, dans la petite serre.

Concernant l'arrosage, le groupe désigna l'un des membres, qui s'était porté volontaire, pour s'en occuper. Plusieurs d'entre eux nommèrent toutefois leur intention de venir dans la salle communautaire tous les jours, afin de voir si quelque chose avait poussé.

4.3.3 3ième rencontre – Mi-parcours

Bien qu'elle ne fût que la troisième rencontre d'intervention, il s'agissait de la cinquième, en comptant les deux rencontres de co-construction : le projet était donc déjà à mi-parcours. La rencontre fut donc en grande partie consacrée à l'évaluation du chemin parcouru et à l'observation, par le groupe, des phénomènes et dynamiques d'aide mutuelle. Une date devait également être déterminée pour la visite au JBM, ainsi qu'une autre date pour aller « visiter les bacs », au PRB.

Comme les deux dernières rencontres avaient été axées davantage sur la tâche, une activité visant à stimuler le langage symbolique fut planifiée pour le début de celle-ci. Plusieurs images avaient été disposées sur une table, représentant des jardins, des champs, des légumes, etc. Parallèlement, des citations étaient aussi dispersées ici et là, entre les photos. Dans le même ordre d'idées, elles avaient toutes un lien avec la terre, la culture, le jardinage ou la nature. Chaque participant était invité à choisir une image et une citation qui les inspiraient, sans qu'elles ne soient nécessairement liées entre elles. Il devait ensuite partager au groupe la raison pour laquelle il les avait choisies. Finalement, la participation fut relativement timide. Les raisons liées à leur choix étaient principalement la beauté des images, aux couleurs. Peu d'entre eux ont développé sur les citations. Un participant, ne se sentant pas très bien, exprima ne pas avoir envie de participer. L'étudiante-chercheuse le remercia d'être là et précisa au groupe qu'il était effectivement important de mettre et respecter ses limites, en leur assurant que s'ils ne voulaient pas participer, rien ne les y obligeait, à aucun moment. Comme il s'agissait d'une des premières fois qu'un participant exprimait ce qu'il vivait au moment où il le vivait, il semblait important de le souligner et d'encourager cette expression appropriée des sentiments.

Ensuite, la discussion fut dirigée vers les semis : étaient-ils venus les voir? Qu'avaient-ils ressenti en les voyant pousser? Quelques-uns d'entre eux exprimèrent leur excitation lorsque, seulement deux ou trois jours après les avoir semés, les premières pousses se pointèrent le bout du nez. Certains membres déclarèrent être allés cogner à la porte d'autres membres du groupe pour leur dire de venir voir les premières pousses. Ils parlèrent de leurs impressions concernant la vie qui commençait à pousser et la rapidité à laquelle cela se produisait. Ils mentionnèrent également avoir fait face à un événement imprévu : ils arrivèrent un matin et les semis avaient été arrosés abondamment, « inondés ». La petite serre était donc excessivement humide, les parois couvertes

d'eau. Deux membres racontèrent s'être donc empressés d'enlever le plastique recouvrant la serre, l'avoir essuyé et avoir tenté de faire « sécher les plants ». Afin que cela ne se reproduise pas, ils écrivirent sur une feuille « N'arrosez pas! Il y a un responsable qui s'en occupe » qu'ils affichèrent sur la serre. L'étudiante-chercheuse souligna leurs efforts, leur travail d'équipe et leur débrouillardise qui avait permis de sauver les semis.

Vint ensuite le temps de décider d'une date pour la sortie au JBM. Celle-ci entraîna une certaine confrontation des idées. En plus d'avoir certaines contraintes (ex. rendez-vous médicaux), quelques membres préféraient y aller le matin et d'autres, l'après-midi. Alors qu'il semblait préférable d'y aller en début de semaine selon plusieurs, d'autres pensaient que le milieu de semaine serait plus approprié. Le groupe se tourna à quelques reprises vers l'étudiante-chercheuse pour tenter d'obtenir une décision de sa part. Celle-ci finit par exprimer au groupe qu'elle pourrait effectivement décider pour eux; mais à quoi bon prendre seule une décision qui les concernait tous? Ne devrions-nous pas plutôt arriver à une date et un moment qui conviendrait à tout le monde? Une date fut finalement établie par le groupe, permettant d'accommoder tous les membres, tenant compte des différents rendez-vous médicaux et autres besoins de chacun. Pour la visite aux bacs, la décision fut plus rapide : la semaine suivante semblait idéale.

Finalement, vint le temps de remplir la grille d'observation des dynamiques et phénomènes d'aide mutuelle de Berteau et Warin (2014), disponible en annexe (*Voir annexe E*). Dans le but de s'assurer de n'exclure personne, chaque question et choix de réponse furent lus par l'étudiante-chercheuse, vulgarisés et expliqués. Pour s'assurer de la compréhension des membres du groupe, des questions telles que « auriez-vous un exemple de sujet tabou? » étaient posées. Malgré les tentatives de vulgarisation, la grille d'observation reste un outil assez complexe dont la compréhension ne sembla pas toujours évidente. Les membres la remplirent néanmoins jusqu'à la fin. La compilation des résultats récoltés à l'aide de cette grille sont présentés au tableau ci-dessous, 4.4. Dans la grille d'observation originale, une brève explication des dynamiques est proposée. Ensuite, chacune qu'entres elles sont suivies de quatre énoncés qui décrivent à quel point la dynamique est développée au sein du groupe, en ordre croissant. Par souci de concision, ces énoncés sont disponibles en annexe (*Voir annexe E*) mais ont été remplacés dans le tableau 4.4 par des chiffres allant de 1 à 4. Ainsi, la première colonne du tableau 4.4 présente les neuf dynamiques d'aide mutuelle. Les quatre colonnes suivantes représentent quant à elles les quatre énoncés parmi

lesquels les participants devaient choisir celui qui caractérisait le mieux leur perception des dynamiques. Chaque « X » noir correspond au choix d'un participant, et les « **X** » rouges, le choix de l'étudiante-chercheuse.

Tableau 4.2 Compilation des réponses des membres du groupe – Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle, 5^{ème} rencontre

Rencontre 3 d'activité d'intervention (5e sur 10 rencontres totales) - 5 répondants				
	1	2	3	4
Partage d'informations et d'idées		X	X X	X X X
Confrontation des idées	X		X	X X X X
Discussion des sujets tabous	X X X X X		X	
La proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »	X	X X X X		X
Le soutien mutuel		X X	X X	X X
Les attentes et les demandes mutuelles	X X X X		X X	NA
L'aide à la résolution de problèmes	X X X	X X X		NA
L'expérimentation de façons de faire et d'être	X	X	X X X	
Le potentiel de la force du nombre	X	X X X X	X	
L'aide mutuelle à l'extérieur du groupe	X X	X X X	X	

X = Un membre du groupe

X = Intervenante

Ces résultats sont à interpréter avec prudence. Deux principales limites furent identifiées. D'une part, la grille fut autoadministrée. Puis, comme susmentionné, le niveau de langage et la complexité de certaines questions ne semblaient pas adaptés à la réalité et à la compréhension des membres du groupe. Par exemple, concernant le soutien mutuel, il est question de compassion, d'empathie versus sympathie, d'acceptation inconditionnelle et de sollicitude. Il s'agit non seulement de termes, mais de concepts complexes, qui peuvent nécessiter une bonne connaissance en relation d'aide pour être bien compris. Pour continuer sur l'exemple du soutien mutuel, c'est sans surprise que les réponses des membres du groupe ont été très variées, allant de « le climat du groupe est plus sympathique qu'empathique » à « Lors de périodes difficiles, le groupe fait preuve d'acceptation inconditionnelle et de soutien ». Bien qu'il puisse s'agir de perceptions différentes de la part des membres du groupe, il semble probable que chacun d'entre eux n'ait pas eu la même compréhension de la question, ni des choix de réponses.

Il y eut toutefois certaines dynamiques sur lesquelles les membres du groupe semblaient s'accorder et qui semblaient cohérentes avec les observations de l'étudiante-chercheuse. Par exemple, les membres ont affirmé, au sujet de la discussion des sujets tabous, que le groupe traitait peu des sujets délicats.

Pour d'autres dynamiques, les observations de l'étudiante et les réponses étaient tout simplement à l'opposé, comme pour la confrontation des idées. Alors qu'il semblait à l'étudiante-chercheuse que « Les différences d'idées et de points de vue [étaient] peu exprimées », 80% d'entre eux jugeaient que « la qualité des débats et de la confrontation d'idées [permettait] l'évolution ou le changement d'opinions ». Alors qu'il serait prétentieux d'affirmer que la réponse de l'étudiante-chercheuse basée sur ses observations devrait être davantage considérée, il serait tout aussi dangereux d'ignorer la possibilité d'une compréhension mitigée de part et d'autre. Les membres du groupe ont-ils expérimentés des changements d'opinions suites aux échanges survenues dans le groupe, qui auraient échappées aux observations de l'étudiante? Ont-ils compris la question d'une certaine manière, différente de la sienne? Il semble difficile d'affirmer avec certitude l'une ou l'autre des options. La grille d'observation aura tout le même été passée une deuxième fois aux membres du groupe, lors de la dernière rencontre, à des fins de comparaison. Les résultats, encore plus équivoques, invitent à la prudence. Une réflexion à ce sujet sera approfondie, au dernier chapitre, au point 5.2.1.

Finalement, lors de cette rencontre, plusieurs éléments semblaient démontrer que le groupe était passé au stade de pouvoir et contrôle/autonomie. En effet, les membres du groupe commençaient à s'affirmer davantage et à prendre des décisions et des initiatives ensemble, même hors des heures de rencontre.

4.3.4 4^{ème} rencontre – Flexibilité et adaptation

Lors de la rencontre précédente, les membres du groupe avaient été informés que l'étudiante-chercheuse ne pourrait pas se présenter la veille de la prochaine (4^e) rencontre afin de mettre un message de rappel sur leur porte. La rencontre aurait tout de même lieu, le même jour, à la même heure : tous se rassembleraient dans la salle communautaire, avant de partir ensemble vers le PRB pour aller voir les bacs de jardinage.

Le jour de la rencontre, dame nature avait malheureusement préparé une dernière tempête de neige printanière. Seulement trois membres se présentèrent à la rencontre. Comme la température ne permettait pas de sortir visiter les bacs, il fut convenu, avec les membres présents, de reporter la sortie aux bacs ainsi que la sortie au JBM et de tout décaler d'une semaine. La rencontre se fit donc dans la salle communautaire.

Les objectifs de la rencontre étaient initialement, en allant visiter les bacs de jardinage, d'apprendre à connaître les lieux, vérifier les outils disponibles et ce qu'il manquait pour mener le projet à bien. Vu les circonstances, l'étudiante-chercheuse proposa au groupe de rester dans la salle communautaire et faire de nouveaux semis, séparer ceux qui devaient l'être et faire un petit ménage de la serre. La taille du groupe sembla influencer la dynamique lors de la rencontre. En effet, plusieurs discussions spontanées eurent lieu et il y eut davantage de révélations de soi que lors des rencontres précédentes. Les membres du groupe abordèrent notamment leur passage au refuge d'OBM, le pavillon Webster (PW). Sans entrer dans les détails, ils partagèrent les difficultés qu'ils y avaient vécues, ainsi que certaines difficultés liées au fait d'en demeurer encore très près. Ils évoquèrent entre autres la difficulté de constamment côtoyer des hommes en détresse physique et psychologique. Ils s'entendaient pour dire que c'était éprouvant et que cela affectait leur propre moral. Ils partagèrent également les difficultés qu'entraînait leur proximité du PW, notamment le fait que les utilisateurs des services du PW sont fréquemment devant le PMJC. Les habitants du

PMJC se retrouvent donc encore confrontés à la détresse de ces hommes. De plus, selon les participants, plusieurs utilisateurs du PW étaient fréquemment intoxiqués. Cela engendrait une difficulté supplémentaire au fait, par exemple, de tenter de diminuer ou arrêter leur propre consommation de substances. Ainsi, la quatrième rencontre fut donc finalement consacrée au partage spontané d'histoires, de vécus et d'informations, tout en plantant et repiquant certains semis. Malgré la réalité crue et la dureté des sujets abordés, c'est tout de même avec précision et délicatesse que les membres du groupe se sont afférés à la tâche de la transplantation des semis.

En plus du maintien de la posture empathique, authentique et respectueuse, l'habileté d'intervention la plus mobilisée lors de cette rencontre fut celle de la flexibilité et de la créativité. Selon les événements, la température et le nombre de membres présents, la planification fut ajustée afin de répondre adéquatement aux besoins du groupe.

4.3.5 5^{ème} rencontre – Travail d'équipe

Cinq membres du groupe participèrent à la cinquième rencontre, consacrée à la visite du futur jardin, les bacs du PRB. Comme la visite en elle-même, les objectifs de la rencontre précédente furent également reportés à celle-ci. Un objectif avait toutefois été ajouté : une nouvelle personne avait été embauchée pour l'animation communautaire et pourrait poursuivre le projet avec le groupe, s'il le désirait. Afin de faire connaissance, cette personne pourrait participer à la sortie au JBM, la semaine suivante. La décision devait donc être prise en groupe : voulaient-ils accepter la présence de cette nouvelle personne, lors de la sortie?

Durant le 15 minutes habituel réservé au « café – muffins », l'étudiante-chercheuse aborda également la possible rencontre de l'un des résidents du PRB, qui était habituellement très impliqué dans l'entretien du terrain et des bacs de jardinage : il allait probablement désirer s'impliquer également dans le projet. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un nouveau membre en tant que tel, comme le groupe avait décidé lors de la première rencontre de l'activité d'intervention de ne plus accepter de membres durant la durée du projet, il semblait important d'avoir une discussion à ce sujet, comme pour la présence ou non de la personne allant assurer l'animation communautaire. Le groupe était-il prêt à accepter son implication, malgré la décision de ne plus accepter de nouveau

membre? Quelle serait sa place? Les membres du groupe accueillirent finalement la nouvelle de façon très positive, voyant cette personne comme un allié pour l'arrosage du jardin, puisqu'il y résidait.

Ensuite, le groupe prit la route du PRB. Une fois arrivés, ils décidèrent de retourner la terre dans les bacs : un membre du groupe avait apporté un bâton, précisément dans le but de l'utiliser à cet effet. Tous les membres du groupe se relayèrent pour retourner la terre dans les deux grands bacs. La rencontre avec le résident du PRB se fit naturellement, et les membres accueillirent son aide avec plaisir. Le matériel disponible fut repéré, ainsi que ce qu'il manquait. Les membres du groupe, trouvant les bacs excessivement près du trottoir, décidèrent de changer les plans des jardins qu'ils avaient établis à la deuxième rencontre : les plants de tomates seraient placés le plus loin possible du trottoir, tandis que le bac le plus proche accueillera davantage de légumes racines et de fleurs comestibles, dans le but d'éviter le plus possible de tenter les passants à « voler » les récoltes.

Concernant la présence ou non de la nouvelle personne en charge de l'animation communautaire durant la sortie au Jardin botanique de la semaine suivante, les membres du groupe acceptèrent. Certains étaient toutefois réticents de prime abord, mais des discussions entre les membres les amenèrent à accepter de façon unanime.

Encore dans la phase de travail, le groupe était également toujours au stade de préaffiliation et contrôle/autonomie. Les membres prenaient de plus en plus le contrôle du groupe et semblaient accorder un rôle moins central à l'intervenante, au fil des rencontres.

4.3.6 6^{ième} rencontre – Jardin botanique

L'objectif principal de la 6^e rencontre consistait d'abord à permettre aux membres du groupe de passer du temps de qualité, en participant à une activité qu'ils avaient choisie ensemble durant la co-construction. Elle visait également à permettre aux membres du groupe de faire davantage connaissance avec le nouvel animateur communautaire au PMJC.

Débutant plus tard que les rencontres habituelles, celle-ci commença dans la salle communautaire à l'heure du dîner des employés. Il ne fut donc pas possible de débiter le groupe comme à l'habitude vu la présence de plusieurs personnes extérieures au groupe. Les prises de décisions en furent impactées, et le départ, retardé. En effet, l'un des membres habituellement présents ne l'était

pas à ce moment-là; certains voulaient l'attendre, et d'autres, partir sans lui. Après une prise de décision entrecoupée de discussions informelles entre les membres du groupe et les membres du personnel, le groupe prit tout de même la route du JBM.

Après un trajet qui fut éprouvant pour certains membres du groupe en raison de leur condition physique, le groupe arriva au JBM et en commença la visite. Il progressa plus ou moins rapidement à travers les différentes serres, au gré des intérêts des différents membres. Les conversations tournèrent principalement autour des fleurs et différents végétaux observés. Une fois dans les jardins extérieurs, l'étudiante-chercheuse interrogea les membres sur leur partie ou leur serre préférée. Entre les bonzaïs et les cactus, les plantes carnivores et les orchidées, les favoris divergeaient, mais tous s'accordaient pour dire que l'expérience avait été enrichissante. La fatigue physique gagnant la majorité des participants, le tour des jardins extérieurs fut bref. Certains membres du groupe nommèrent toutefois à l'animatrice communautaire leur intérêt à revenir, une fois qu'ils seraient davantage fleuris. D'autres semblaient plus ou moins intéressés, légèrement désengagés.

Comme mentionné précédemment, le stade de fin, ou son imminence, peut provoquer l'apparition de nouveaux comportements de la part de certains membres du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). Ceux-ci visent parfois à se protéger de la rupture, la séparation qui se prépare. Ainsi, l'apparence d'une forme de désengagement de la part de certains membres peut avoir été provoquée, du moins en partie, par l'imminence de la fin du groupe. L'absence d'un membre faisant habituellement partie du « noyau » du groupe ainsi que la fatigue physique semblèrent également avoir influencé le déroulement de l'activité. Néanmoins, les membres semblèrent avoir apprécié la sortie et remercièrent l'étudiante-chercheuse à la fin de la rencontre.

4.3.7 7^{ième} rencontre – Mise en terre

La septième rencontre fut consacrée à la mise en terre des semis. L'objectif principal était donc axé davantage sur la tâche : se rendre au PRB avec les petits plants, les mettre en terre et les arroser. Le deuxième principal objectif visait quant à lui à préparer les membres du groupe à la fin du projet, qui était dorénavant plus qu'imminente.

Avant de partir du PMJC, les semis semblant être les plus en santé furent sélectionnés par les membres du groupe, afin d'être amenés puis transplantés dans le jardin. Plusieurs plants de calendula (ou « soucis », plante aux fleurs orangées) furent laissés dans la mini serre : au moment de les semer, il avait été décidé en groupe qu'il serait intéressant qu'en plus d'en semer quelques plants destinés à être transplantés au jardin, il y en ait une dizaine supplémentaire de semé. De cette façon, chaque membre du groupe pourrait également en avoir un plan à ramener dans sa chambre à la fin du projet.

Le groupe prit ensuite la route vers le PRB. De la sélection des plants jusqu'à leur transport et à leur mise en terre, les cinq membres présents contribuèrent activement à la tâche. Coopération, entraide et partage des tâches furent observés. La rencontre fut très productive et extrêmement remplie : il fallut bien arroser la terre, faire des trous pour les plants, ajouter de l'engrais pour les racines et enfin, planter et identifier chaque plant. Malgré les embuches, comme par exemple la sortie d'eau défectueuse rendant l'arrosage laborieux, les deux bacs furent remplis avec succès et fierté par les membres du groupe.

Sur le chemin du retour, un rappel fut fait aux participants : la prochaine rencontre serait la dernière. Certains membres du groupe mentionnèrent à la blague à l'étudiante-chercheuse qu'elle les abandonnait. Ces blagues semblaient refléter un réel sentiment d'abandon, une angoisse de la fin. Elle leur rappela que la fin du projet ne rimait pas nécessairement avec la fin du groupe : le projet appartenait à ses membres, et le jardin avait encore besoin de leur implication pour continuer à grandir. Aussi, une rencontre post-groupe leur fut proposée. Celle-ci avait pour objectif de faciliter le passage au stade de fin et de permettre aux membres de faire un bilan du dernier mois. La décision fut donc prise d'organiser une visite en groupe au jardin, pour la rencontre post-groupe, un mois après la dernière rencontre.

Finalement, pour se préparer à la dernière rencontre, il fut proposé aux participants de symboliser leur expérience de groupe, à l'aide d'un dessin. Papier et crayons seraient à leur disposition toute la semaine, dans la salle communautaire. L'activité avait pour but de permettre une réflexion sur la manière dont ils avaient vécu leur expérience de groupe, de ce qui avait été important ou marquant pour eux. L'étudiante-chercheuse y participerait également, en tentant de symboliser comment elle vivait la fin du groupe.

4.3.8 8^{ième} rencontre – Bilan et fin

La huitième et dernière rencontre avait pour objectif de clore le projet et d'en faire un bilan, en groupe. Alors que la rencontre précédente avait été teintée par un début de désinvestissement et d'une certaine angoisse de la fin, la dernière rencontre ne l'était que davantage : retards, absences imprévues et participation plus faible qu'à l'habitude furent observés.

Premièrement, les plants de soucis qui devaient servir à l'activité de fin de groupe n'avaient pas été arrosés de la semaine et étaient décédés. L'étudiante-chercheuse en prit conscience la veille de la dernière rencontre, lors de la visite de rappel aux participants. Par ailleurs, le jardin potager n'avait pas, lui non plus, été visité par aucun membre du groupe : un résident du PRB s'était chargé d'arroser les plants, afin d'assurer leur survie.

Ensuite, un retour sur l'exercice de symbolisation de l'expérience de groupe était planifié. Toutefois, sur les quatre membres présents, aucun n'avait finalement fait de dessin. Tous disaient y avoir réfléchi, mais n'avoir pas eu d'idée. Ils affirmèrent qu'ils n'auraient pas plus d'idée ce matin-là, et que le dessin, ce n'était pas pour eux. Bien qu'il ait été spécifié à plusieurs reprises qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un exercice destiné à juger leurs talents artistiques, mais bien à permettre de s'exprimer d'une manière différente, ils semblaient très résistants à s'y risquer. L'exercice visait en partie à permettre une certaine révélation de soi concernant leur expérience de groupe, mais les membres ne semblaient pas y être disposés. Encore une fois, flexibilité et créativité furent mises à profit, afin de respecter de rythme et les besoins du groupe, tout en les amenant à vivre cette étape et en discuter ensemble. Ainsi, l'étudiante-chercheuse leur présenta son propre dessin. Sans donner l'explication de ce qu'il représentait pour elle, elle leur demanda ce qu'il pourrait représenter, pour eux, concernant leur expérience de groupe. Composé d'une tige de tulipe sur le point de fleurir, d'un soleil, un nuage, des traces de pas et une déchirure, les membres du groupe y virent différentes choses, passant de la sortie au JBM, jusqu'à la représentation du jardin potager au soleil. Cela permit donc d'ouvrir la discussion sur l'expérience de groupe. (*Voir annexe K*)

Afin d'orienter les échanges, certaines questions furent posées. La première concernait les différences que les membres avaient pu observer au sein du groupe, entre le début du projet et la

dernière rencontre. Ils furent plusieurs à nommer le nombre de participants, qui avait diminué depuis le début. Ils mentionnèrent également avoir remarqué qu'ils parlaient davantage. Selon eux, était-ce lié? Oui, dirent-ils, parce que les autres ne parlaient pas.

Concernant les changements qu'ils avaient pu observer chez eux ou chez les autres membres du groupe, certains affirmèrent n'avoir pas remarqué quoi que ce soit. D'autres évoquèrent l'impression d'être plus à l'aise, plus unis. Ils mentionnèrent également avoir pris l'habitude de saluer les autres membres du groupe quand ils se croisaient, même à l'extérieur des rencontres.

Ensuite, les membres du groupe discutèrent de leur réticence à tisser des liens avec les autres, au sein du PMJC. Selon eux, il ne s'agit pas d'un endroit pour socialiser. Plusieurs firent un lien avec la proximité du refuge, le pavillon Webster (PW), qui représentait un défi au quotidien. Ils témoignèrent de l'habitude de nombreuses personnes séjournant au PW de venir sonner aux logements du PMJC, dans le but de trouver un endroit où consommer, parfois même au milieu de la nuit. Ainsi, les résidents du PMJC hésitaient à laisser entrer les gens dans leur studio, de peur de créer un précédent et devoir être aux prises avec les demandes insistantes qui en résulteraient. Ils mentionnèrent donc avoir pris l'habitude de garder leurs distances avec les usagers des services du PW, mais également des résidents du PMJC.

Furent ensuite abordées les dynamiques d'aide mutuelle, à l'aide de la grille d'observation qui leur fut remise, identique à celle remplie lors de la 3^e rencontre d'intervention. Une fois de plus, les questions furent lues une par une et vulgarisées. Les réponses furent plus rapides, et les questions, moins nombreuses. Les résultats furent quant à eux particulièrement hétérogènes, ce qui vint remettre en doute une seconde fois la pertinence de l'utilisation de cet outil, dans ce contexte particulier. Cette réflexion fera l'objet d'une attention particulière, au prochain chapitre. Afin de pouvoir les comparer aux résultats obtenus lors de la rencontre de mi-parcours, le tableau 4.5 présente les réponses des participants, au moment de la dernière rencontre. Ainsi, comme pour le tableau 4.4, la première colonne du tableau représente les neuf dynamiques d'aide mutuelle et les quatre colonnes suivantes représentent les énoncés parmi lesquels les participants devaient choisir celui qui caractérisait le mieux leur perception des dynamiques. Chaque « X » noir correspond au choix d'un participant, et les « X » rouges, le choix de l'étudiante-chercheuse.

Tableau 4.3 Compilation des réponses des membres du groupe – Grille d’observation des dynamiques ou phénomènes d’aide mutuelle, 10^{ième} rencontre

Rencontre 8 d’activité d’intervention (10 ^{ième} sur 10 rencontres totales) - 4 répondants				
	1	2	3	4
Partage d’informations et d’idées	X	X X	X	X
Confrontation des idées	X X	X X		X
Discussion des sujets tabous	X X X	X X		
La proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »	X	X X	X	X
Le soutien mutuel	X X	X	X	X
Les attentes et les demandes mutuelles	X X X	X	X	NA
L’aide à la résolution de problèmes	X X X	X X		NA
L’expérimentation de façons de faire et d’être	X	X X	X	X
Le potentiel de la force du nombre	X X		X X	X
L’aide mutuelle à l’extérieur du groupe	X	X X X X		

X = Un membre du groupe

X = Intervenante

Vint ensuite le temps de discuter de l’appréciation globale du projet, des points forts et ceux à améliorer. Les membres du groupe évoquèrent l’attitude de l’étudiante-chercheuse comme étant

une force au projet. L'ambiance « chillax », le ton adopté, le calme et la clarté des propos furent nommés. Concernant le projet, ils furent unanimes : ils auraient préféré que cela dure plus longtemps, et peut-être que la fréquence des rencontres soit augmentée à deux fois par semaine. Avec la durée du projet et la fréquence des rencontres, les membres du groupe nommèrent que ce n'était pas assez pour que le groupe continue à se voir après les rencontres. En somme, « ça été bon, mais il aurait fallu en avoir plus ». Bien que certains se qualifièrent d'amis, ceux qui ne s'étaient pas adressés la parole avant le début du projet étaient devenus des connaissances, plus que des amis. Pour se faire des « chums », il leur faudrait davantage de contexte de socialisation, dirent-ils. D'un autre côté, ils ne semblaient pas tous s'entendre sur les potentiels bénéfiques de tisser des liens avec les autres résidents du PMJC : « On n'a pas de vie sociale, autrement dit. Pis c'est peut-être mieux de même, je pense ». Faisant allusion aux événements mentionnés précédemment concernant la proximité du PW, certains membres du groupe semblaient penser qu'il était préférable de garder ses distances, tout en soulignant la solitude que cela pouvait engendrer. « C'est ouvrir la porte, fermer la porte, barre la porte. C'est comme ça, ici ».

La sonnerie du téléphone d'un participant, pour un rendez-vous médical, mit fin à la conversation. Comme un autre participant devait quitter rapidement à la fin de la rencontre, l'activité de fin fut entamée. Celle-ci consistait initialement à transplanter les petits plants de souci dans de plus grands pots, qu'ils rapporteraient dans leur chambre. Toutefois, comme les plants étaient morts, il fallut trouver une solution de rechange. Des plants de soucis furent donc achetés la veille, dans un marché de fleur local. Plus grands et plus forts, ces plants seraient plus résistants et pourraient survivre, même en manquant un peu d'eau. Le *calendula officinalis* (souci), en plus de requérir peu de soin, avait la particularité de donner une abondance de jolies fleurs orangées.

L'activité de fin consista donc, pour chaque membre du groupe, à choisir et repoter un plant de souci. En échange d'un peu de soin et d'attention, la plante fournirait des « petits soleils » en guise de remerciement. Elle pourrait ainsi leur rappeler que malgré qu'il n'y ait plus de rencontres hebdomadaires, le jardin potager était toujours présent, tout comme les membres du groupe.

Avant de quitter, les membres du groupe furent invités à la rencontre post-groupe qui aurait lieu un mois plus tard. Ils suggérèrent à l'étudiante-chercheuse de venir leur rappeler la semaine précédant la rencontre, plutôt que la veille. Ils furent également conviés à prendre rendez-vous pour

participer à la dernière partie de la recherche, les rencontres individuelles. Les membres du groupe remercièrent l'étudiante et quittèrent rapidement, leur plante à la main. Alors qu'ils avaient pris l'habitude (volontairement) de replacer les tables et les chaises de la salle communautaire avant de quitter, ils se contentèrent cette fois-là de laver leur tasse de café et de nettoyer sommairement la terre sur les tables. Une fois de plus, il sembla à l'étudiante que les membres du groupe tentaient de quitter rapidement et d'éviter, d'une certaine manière, de vivre pleinement les émotions liées à la fin du projet.

4.3.9 Rencontre post-groupe

Comme demandé par le groupe, l'étudiante-chercheuse vint porter des notes de rappel conviant les six membres ayant participé à plus de 50% du projet à la rencontre post-groupe, une semaine avant la date prévue de la rencontre. Cette rencontre fut présentée comme un rassemblement festif où café et nourriture seraient partagés, avant d'aller visiter en groupe le jardin potager au PRB.

Le jour J, un seul membre se présenta, afin d'annoncer qu'un rendez-vous l'empêcherait malheureusement de participer. La rencontre post-groupe n'eut donc finalement pas lieu formellement. Certains membres du groupe furent croisés dans les couloirs du PMJC : tous avaient oublié. Certains d'entre eux ne pouvaient pas se présenter parce qu'ils avaient d'autres engagements, mais d'autres passèrent tout de même faire un tour pour discuter informellement dans la salle communautaire. Quelques-uns affirmèrent désirer aller voir le jardin potager : ils iraient ensemble, le lendemain.

Bien que l'un des membres du groupe demanda si la rencontre post-groupe serait reportée, il fut décidé qu'elle ne le serait pas. Planifiée initialement dans le but d'atténuer le sentiment de perte et d'angoisse de la fin, elle ne semblait finalement pas répondre au besoin des membres du groupe. Le désengagement observé lors des deux dernières rencontres semblait indiquer qu'un détachement s'était déjà opéré. De plus, leur oubli de la rencontre post-groupe, qu'il ait été volontaire ou non, laissait porter à croire qu'ils ne semblaient pas désirer revivre la fin du groupe.

Dans le but de clore pour de bon le projet et remercier les membres pour leur participation, une petite carte avait été rédigée pour chacun d'entre eux. Couvertes de fleurs et affichant leur nom, les cartes comportaient des messages personnalisés, soulignant l'apport et la contribution de chacun

au groupe. Elles furent glissées dans les portes des absents, et remises en personne aux membres rencontrés ce jour-là. Émus, certains ont affirmé qu'ils la garderaient très, très longtemps.

4.4 Entrevues individuelles

Suite à la dernière rencontre de groupe, mais avant la rencontre post-groupe, des entrevues individuelles ont été réalisées avec huit des neuf participants ayant assisté à au moins une des dix rencontres. Ces entrevues semi-dirigées ont été d'une durée d'en 10 à 45 minutes et ont eu lieu soit dans le bureau des conseillers et conseillères en intervention du PMJC, ou dans la salle communautaire.

Avant d'entamer les questions sur l'appréciation générale de l'activité, la première visait à comprendre les raisons ayant motivé les participants à s'inscrire au projet, au tout début. Les questions suivantes portaient sur les deux premières rencontres, soit la partie co-construction, puis le dernier bloc de questions concernait les huit rencontres du projet d'intervention. La grille d'entrevue est disponible en annexe (*Voir annexe J*).

4.4.1 Motivations liées à la participation

Déjà lors des rencontres informelles avec les résidents du PMJC en début de projet, certains d'entre eux avaient nommé être motivés à y participer. Parmi les raisons évoquées, celles de se retrouver en groupe et de « faire autre chose » ressortaient fréquemment. Durant des entrevues individuelles, les participants ont été questionnés de manière plus formelle sur la ou les principales raisons les ayant motivés à participer à ce projet de recherche-intervention. Conformément à ce qui avait été nommé en début de parcours, les raisons qui ressortaient le plus fréquemment étaient celles de « sortir de la routine » ou « faire changement » ainsi que « jaser », « être en groupe », « se rassembler ». Ensuite, plusieurs des répondants ont également indiqué avoir voulu « sortir du PMJC » et « ne pas rester enfermé ». En effet, bien que la majorité des rencontres aient eu lieu au PMJC, certaines d'entre elles se firent à l'extérieur (3/10). Toutefois, la création d'un jardin potager leur offrait également une « raison », un prétexte pour sortir tout au long du printemps et de l'été. Finalement, d'autres y ont quant à eux participé par curiosité, pour s'amuser et sortir de la solitude.

4.4.2 Perception des participants vis-à-vis de la co-construction

Comme mentionné précédemment, la co-construction visait à répondre au premier objectif de ce projet de recherche, soit de favoriser la prise en compte des besoins et intérêts des usagers. Afin d'évaluer dans quelle mesure cet objectif avait été atteint, il semblait essentiel de recueillir les perceptions des participants à cet égard.

4.4.2.1 Processus de co-construction

Dans l'ensemble, les participants semblent avoir grandement apprécié la formule du projet, donc la manière de « prendre les idées avant » et de « mettre tout ça ensemble après ». Certains ont affirmé que si l'activité avait été déjà planifiée sans les avoir consultés préalablement, ils n'y auraient tout simplement pas participé. Les points positifs exprimés par les participants étaient donc majoritairement liés à la liberté d'expression des idées, l'ouverture aux idées de tous, mais surtout la prise en compte de leurs idées *avant* de créer le projet l'intervention. Il fut également souligné à de plusieurs reprises que tout le monde avait la chance de parler, de s'expliquer et que « ça, ça été vraiment bien ». Selon les participants, cette co-construction s'est donc déroulée dans le respect et l'écoute et tous semblent s'y être sentis à l'aise de partager ses idées.

4.4.2.2 Adéquation entre les intérêts et besoins des participants et l'activité choisie

Concernant leurs intérêts, plusieurs participants ont nommé avoir déjà fait du jardinage et certains, déjà faire pousser des plantes dans leur chambre. Ils avaient donc un intérêt pour le jardinage avant même le début du projet : intérêt à voir pousser et « bourgeonner » les plantes, à se rapprocher de la nature, sortir dehors. Il fut également nommé que cette activité était gagnante (*winner*) puisqu'elle répondait aussi au besoin d'avoir accès à des aliments frais : « C'est win win ». Certains, n'ayant jamais jardiné, ont plutôt parlé de leur intérêt à découvrir quelque chose de nouveau et leur désir d'essayer une activité différente. Conformément à ce qui était également ressorti lors de la co-construction, d'autres ont nommé qu'ils n'avaient pas d'intérêt particulier à jardiner, mais que peu importe l'activité, le principal attrait résidait dans le fait d'être en groupe et de donner quelque chose à faire.

En ce qui a trait aux besoins, la majorité des participants semblaient dire qu'ils n'avaient pas *besoin* de l'activité, bien qu'ils aient apprécié participer au projet.

Finalement, concernant les points à améliorer lors de la co-construction, la majorité des participants n'en n'ont évoqué aucun, affirmant avoir apprécié la formule dans sa totalité. Des commentaires furent toutefois émis concernant la durée du temps consacré à l'établissement des normes. Certains auraient préféré y consacrer moins de temps, jugeant que cela n'était pas vraiment nécessaire.

4.4.3 Perception des participants vis-à-vis de l'activité d'intervention

Le deuxième objectif de ce projet de recherche-intervention consistait à favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative. Comme pour l'atteinte du premier objectif, les entrevues individuelles visaient à évaluer l'atteinte. Pour y parvenir, les participants ont été questionnés sur leur appréciation globale de l'intervention, leurs impressions quant à la dynamique du groupe, la manière dont ils s'y sont sentis ainsi que les éléments qu'ils auraient changés en vue d'améliorer l'intervention.

4.4.3.1 Appréciation générale

Globalement, tous ont semblé avoir apprécié l'activité dans son ensemble, même ceux qui n'avaient pas d'intérêt particulier pour le jardinage avant le début du projet. De nombreux aspects différents furent évoqués, parmi lesquels figuraient notamment la découverte d'une nouvelle activité, le fait d'avoir eu une occasion de « faire quelque chose » ainsi que les discussions avec les autres membres du groupe. Ces appréciations, directement liées aux besoins évoqués au moment de la co-construction (de briser la routine et l'ennui, de s'amuser, de passer du temps en groupe et apprendre à mieux connaître les résidents du PMJC), viennent ainsi appuyer l'atteinte du premier objectif de ce projet de recherche-intervention, qui consistait à favoriser la prise en compte des besoins et des intérêts des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe.

D'autres aspects au projet furent également appréciés, comme l'attitude des membres du groupe, puisque les échanges s'étaient déroulés, dirent-ils, dans l'écoute et le respect. Les idées de chacun et la volonté d'être là, leur implication, la patience de tout le monde ont aussi été nommés en tant qu'éléments jugés comme très positifs. Plusieurs ont justement apprécié pouvoir entendre les idées des autres, qui furent qualifiées de très intéressantes par la grande majorité. La sortie au JBM fut quant à elle nommée à quelques reprises comme étant le moment préféré lors du projet. D'autres

participants ont aussi mentionné avoir apprécié la présence de café et de choses à manger, lors des rencontres. Finalement, plusieurs d'entre eux ont également fait mention de l'attitude de l'intervenante comme étant un élément ayant contribué à leur appréciation du projet.

4.4.3.2 L'attitude de l'intervenante

Selon les participants, l'attitude de l'intervenante a participé à favoriser le déroulement du projet, de différentes manières. Les éléments relevés par les participants furent entre autres l'ouverture d'esprit (« les idées larges »), sa manière de s'impliquer et de proposer un projet qui pouvait plaire à tous, l'énergie qu'elle dégageait ainsi que son ton de voix calme et clair. Sans être une attitude de l'intervenante, certains participants ont également parlé de la confiance qu'ils avaient en elle.

4.4.3.3 Climat des rencontres et dynamique du groupe

Durant les entrevues individuelles, les participants ont qualifié les membres du groupe comme étant participatifs, sociables, enthousiastes, joyeux, respectueux. Ils ont perçu l'ambiance comme agréable, correcte, relax, cool. Certains autres ont toutefois ressenti une certaine tension et l'impression que certaines personnes n'étaient présentes que pour recevoir le dédommagement financier à la fin de la rencontre.

Concernant la perception des membres quant à la dynamique du groupe, plusieurs façons imagées de la décrire ont été évoquées. Par exemple, l'idée que le groupe était comme une bulle, mais dans laquelle chacun avait sa bulle : « on était ensemble, tous ensemble ». Ou encore, l'impression de « faire part » avec les autres fut nommée, tout comme la sensation d'être un parmi d'autres, ni plus ni moins. À noter que la connotation semblait être positive et faire référence à l'égalité qui régnait entre les membres. Plusieurs ont également souligné l'implication des membres dans le projet, et leur étonnement face à celui-ci. Nombreux étaient ceux à penser que les autres ne s'impliqueraient pas et à être finalement agréablement surpris du contraire.

4.4.3.4 Apport du groupe

Alors que quelques membres du groupe se sont inscrits au projet expressément dans le but d'être en groupe, la grande majorité des participants ont nommé être plutôt « antisocial », « solitaire » et habituellement ne pas aimer particulièrement les groupes. Ils ont toutefois mentionné avoir

apprécié l'expérience et être heureux d'y avoir participé. Ils s'y sont sentis à l'aise, et ont affirmé que personne ne semblait s'être senti mal à l'aise dans le groupe. Comme mentionné un peu plus tôt, les participants ont également souligné à maintes reprises que l'un des bénéfices d'être en groupe était de pouvoir partager ses idées, mais aussi de pouvoir entendre celles des autres. Il fut également exprimé que cette expérience leur avait permis d'apprendre ce que c'était, être en groupe. Et que si l'occasion se représentait, non seulement ils s'y réinscriraient, mais se sentaient prêts à s'impliquer encore davantage. D'autres ont nommé que le groupe leur avait permis de faciliter la création de liens avec les autres, ce qui leur semblait crucial, particulièrement en vieillissant. Pour reprendre leurs mots, « comme ça si y'arrive de quoi, on est en gang, on peut donner un coup de main » ou encore « ça m'a donné un coup de main, que... T'es pas tout seul dans vie ».

4.4.3.5 Retombées du projet

Les entrevues individuelles ont également permis d'évaluer les retombées du projet, toujours selon les participants. Certains exprimèrent clairement à l'étudiante-chercheuse, d'un ton complice, qu'elle ne pouvait pas savoir ce qu'il se produisait après son départ ni la veille de l'intervention. C'était précisément pour cela qu'elle leur posait la question. Que s'est-il passé, en dehors des rencontres?

Premièrement, plusieurs membres du groupe ont déclaré qu'ils ne se connaissaient pas, avant le début du projet. Celui-ci leur a permis, selon eux, d'apprendre à connaître certains de leurs voisins de palier. Maintenant, plusieurs d'entre eux affirment se saluer en se croisant. Comme mentionné plus tôt, ils se parlent davantage, à l'intérieur comme à l'extérieur des rencontres. Selon certains, l'activité devenait un prétexte pour entamer une conversation, « une occasion de plus de jaser ». La veille des rencontres, dirent-ils, ils se rappelaient mutuellement le rendez-vous du lendemain. Après la rencontre, même scénario : ils continuaient à parler de l'activité, de la sortie, ou des projets ayant été exécutés ou discutés durant la rencontre. Pour reprendre leurs mots, « le groupe, it extends » : le groupe n'existait plus uniquement dans les frontières des rencontres, mais « s'étendait » au-delà du formel. Ces échanges plus fréquents, qui avaient lieu avec un plus grand nombre de personnes, représentent un gros changement, selon certains. Un changement qui, pour tous les participants l'ayant nommé, était positif. À leur sens, c'était comme « ouvrir une boîte », permettre de s'ouvrir aux autres, leur adresser la parole, parfois pour la première fois. Aussi,

certaines ont affirmé que les présentations à la première rencontre avaient permis d'apprendre à connaître les autres : cela leur avait parfois permis de constater qu'ils partageaient des intérêts communs, comme par exemple, le sport. Ils savaient donc de quoi ils pouvaient parler, lorsqu'ils se croisaient dans les corridors ou dans la salle communautaire.

Plusieurs d'entre eux ont également remarqué un changement chez leurs pairs, depuis le début de leur participation au projet. Sans parler d'eux-mêmes, certains ont affirmé avoir remarqué un changement dans l'humeur des autres membres du groupe : « (*après la rencontre*) ils sont plus de bonne humeur, sont mieux un peu. Ça leur a fait du bien »; « Pis les gars étaient contents [...], ils t'attendaient toute la gang, faque c'est... Mais ça a fait du bien »; « [...] le monde (*membres*) du groupe, ça a changé beaucoup. Parce que quand tu rencontres après notre rencontre les autres dans le groupe, hey! C'est plus... (*ils discutent davantage*) ».

Les gens n'ayant pas participé au projet jusqu'à la fin ont également perçu des changements chez les membres du groupe. Ils nommèrent avoir entendu les membres parler entre eux et observé des réactions enthousiastes face au projet.

Certains ont aussi nommé que de participer au projet leur avait permis de sortir de leurs « bad vibes », le temps des rencontres. Ils pouvaient enfin penser à autre chose qu'à leurs « petits problèmes », disaient-ils. Dans le même ordre d'idées, certains ont affirmé que les rencontres leur donnaient la motivation de fermer leur télévision le soir, pour s'assurer de bien dormir et d'être en forme pour la rencontre du lendemain matin. Le projet les poussait à faire quelque chose, disaient-ils. Certains ont aussi affirmé, textuellement, que la participation au projet avait été bénéfique pour leur santé mentale. Par exemple, un participant a parlé de la plante qui lui avait été remise à la dernière rencontre. L'ayant gardé dans sa chambre, il a affirmé que la plante était comme une présence pour lui : « My plant, ah c'est comme mon bébé maintenant, "salut bonjour j'ai poussé". Ça me donne un petit... Je suis comme un papa. Ma petite plante, bébé, comment tu vas. I like it ». Un autre participant à quant à lui mentionné, l'air heureux et fier, avoir offert la plante à sa mère.

Bien qu'ils se soient décrits comme n'étant pas « parleux » et peu enclins à discuter de leurs émotions, certains ont tout de même souligné leur étonnement quant à l'expression de soi de quelques membres du groupe, durant les rencontres. D'autres ont commenté leur propre

participation, se félicitant et affirmant à l'étudiante-chercheuse qu'ils se donneraient une note de 100%, puisqu'ils s'étaient ouverts aux autres, incluant elle.

4.4.3.6 Points à améliorer

Les points à améliorer nommés lors des entrevues individuelles ont été pratiquement identiques à ceux nommés lors du bilan de fin de groupe. Le nombre de rencontres aurait eu avantage à être augmenté à deux fois par semaine, et le projet, durer plus longtemps (avoir lieu à l'année). Cela aurait permis, selon eux, de créer des liens plus forts. Outre le nombre de rencontres jugé trop faible, la seule amélioration supplémentaire à apporter aurait été d'avoir accès à un jardin qui pourrait être « protégé », par exemple dans un jardin communautaire clôturé. Cela éviterait de craindre que le jardin potager soit vandalisé.

4.4.3.7 Raisons ayant menés à quitter le projet

Bien qu'il fût nécessaire d'interroger les membres du groupe ayant participé à la majorité des rencontres afin de connaître leur perception du projet, l'opinion des personnes ayant quitté avant la fin semblait également essentielle. Quelles sont les raisons les ayant motivés à quitter, qu'est-ce qui aurait pu les motiver à participer jusqu'à la fin?

Sur les neuf participants, cinq sont considérés comme ayant participé jusqu'à la fin, malgré quelques absences sporadiques. Deux autres ont quitté pour un retour à l'emploi, mais ont mentionné qu'ils auraient poursuivi, si cela n'avait pas été du travail. Les deux autres quittèrent pour des raisons personnelles, à des moments très différents : vers le début et vers la fin du projet. Parmi les raisons évoquées figuraient, entre autres, une période émotionnellement difficile et donc inadéquate à la participation à un nouveau projet ainsi que le manque de motivation à s'investir dans un projet dans lequel les efforts fournis risquaient de mener à une grande déception : le vandalisme du jardin. Semblablement, des événements révélés à l'étudiante-chercheuse uniquement au moment des entrevues individuelles étaient à la source du dernier départ. En effet, une ou des personnes auraient continué à arroser les semis dans la mini serre, malgré les efforts du groupe pour y remédier (l'affichette sur la serre), compromettant la santé des plants. Sans être du « vandalisme » à proprement parler, cet acte risquait d'anéantir les efforts du groupe et mettre en péril le bon déroulement du projet. Il s'agissait d'une déception que l'un des membres n'était pas

prêt à vivre, entraînant son désinvestissement du projet. Une tendance à « tout garder en dedans » et une difficulté à aborder des sujets sensibles ont été nommées comme étant à la source de se départ.

4.4.3.8 Constats généraux – perceptions de l'étudiante-chercheuse

Certains éléments n'ont pas été nommés lors des entrevues individuelles, mais parlaient d'eux-mêmes. C'est entre autres le cas de l'utilisation très fréquente du « nous ». Pour parler de leur expérience, les membres du groupe avaient tendance à parler comme faisant partie d'un tout. Le projet n'était pas individuel, mais commun; la réussite également : « On a réussi, tu comprends ».

Quant au jardin, il prit racine, fleurit et donna de beaux légumes. Toutefois, le projet ne fut finalement pas formellement repris, après le départ de l'étudiante. Les membres du groupe ne se rendirent que très peu au jardin. La durée de l'intervention et l'importance du temps fera d'ailleurs l'objet d'une attention particulière, au prochain chapitre. Néanmoins, le potager fut entretenu par le résident du PRB qui avait rencontré le groupe, lors des deux visites au pavillon. Selon les observations du personnel, cela fut très bénéfique pour ce résident. Les légumes furent quant à eux utilisés en partie par la cuisinière du PRB, qui les incorpora dans les repas servis aux résidents.

CHAPITRE 5

ANALYSE ET DISCUSSION

L'intervention de groupe qui eut lieu dans le cadre de ce mémoire d'intervention s'est divisée en deux grandes parties, soit la co-construction de l'intervention et la réalisation de l'activité d'intervention. Lors de la première partie, qui visait à coconstruire la deuxième, il fut déterminé que l'intervention se ferait autour du jardinage comme activité médiatrice et que les principaux besoins des participants étaient de se divertir et d'être en groupe. Lors de l'activité d'intervention, les membres du groupe s'affairèrent donc, ensemble, à planifier la plantation d'un jardin potager, des semis jusqu'à la mise en terre des plants des légumes. Les résultats de ce projet furent évalués à l'aide d'entrevues individuelles auxquelles ont participé huit des neuf membres du groupe. Elles en révélèrent les forces, telles la manière dont avait été coconstruite l'intervention, l'augmentation des contacts entre les membres du groupe hors des rencontres et le divertissement que cela leur avait procuré, en plus de leur permettre de sortir de leur routine et de leurs pensées négatives. Les entrevues individuelles permirent également de mettre en lumière les points à améliorer dans l'intervention, qui se résumèrent essentiellement à la durée du projet, jugée trop courte par les participants. Ainsi, le présent chapitre propose de discuter de ces résultats à la lumière de la littérature et du cadre théorique utilisé. Il y sera question des retombées du projet ainsi que de la pertinence du projet, particulièrement en lien avec le cadre théorique choisi, l'utilisation de la co-construction comme approche participative et du modèle de médiation. La section sur les retombées et la pertinence du projet traitera également de l'horticulture comme choix d'activité médiatrice, de l'expression des besoins des participants durant le projet ainsi que leur perception d'eux-mêmes et des autres. Les principaux défis rencontrés durant le projet seront ensuite abordés, suivis des éléments qui, au contraire, ont quant à eux participé à favoriser son déroulement. Le chapitre sera conclu par une réflexion concernant les forces et limites du projet, ainsi que les perspectives pour la recherche.

5.1 Retombées et pertinence du projet

5.1.1 Pertinence du cadre théorique

Comme présenté au deuxième chapitre, le cadre théorique de ce projet s'appuyait sur les approches anti-oppressives, de la réduction des méfaits et du modèle de médiation. Ces approches furent donc la base de référence dans le choix des outils d'intervention utilisés ainsi que des activités choisies et dont sont issus les résultats. Par exemple, conformément à l'un des fondements de l'approche anti-oppressive, soit l'autoréflexion critique (Lee *et al.*, 2017b), l'étudiante-chercheuse remit constamment en question les dynamiques de pouvoir aux niveaux structurels et interpersonnels. D'une part, elle le fit à l'extérieur du groupe, en écrivant ses réflexions dans un journal de bord et en discutant avec son superviseur de stage. D'autre part, elle le fit également au sein même du groupe, en prenant une posture égalitaire face aux participants. En effet, lors des activités, celle-ci participait de la même manière que les membres du groupe. Que ce soit durant les activités plus manuelles (plantation, repiquage de semis, etc.) ou lors des activités plus réflexives (présentation de soi par dessin, choix d'une image et d'une citation qui nous touche, etc.), l'étudiante-chercheuse y prenait part et partageait ses réflexions, comme tous les autres.

Plusieurs principes au cœur de la réduction des méfaits ont également été mobilisés. D'une part, comme l'approche prône entre autres le non-jugement et le respect des droits des usagers, (National Harm Reduction Coalition, s.d.), ces notions ont fait l'objet d'une attention particulière. Par exemple, lors de la première rencontre de co-construction, une importante période fut consacrée à la discussion des normes, où ont été abordés le respect et le non-jugement des autres, afin de définir clairement le climat dans lequel se dérouleraient les rencontres. Ensuite, les activités choisies étaient elles aussi teintées par ces principes clés : c'est entre autres le cas des activités où les participants se présentaient à l'aide d'un dessin (respect du rythme et des limites de dévoilement de chacun) ou encore, les activités de planification du jardin, de plantation et de transplantation des semis qui étaient toutes adaptées aux capacités de tous (respect des limites physiques ainsi que de l'inclusion de tous). À la lumière des résultats obtenus, il semblerait que ces principes et attitudes aient eu des répercussions positives sur l'intervention et les interactions entre l'étudiante-chercheuse et les membres du groupe. En effet, les participants ont semblé de plus en plus à l'aise de parler de leur consommation, au fil des séances. À la première rencontre, plusieurs d'entre eux avaient exprimé le fait qu'il ne fallait pas parler de consommation à l'organisme (sans en préciser

les raisons). Après qu'il leur soit assuré que c'était possible au sein du groupe, bien que non obligatoire, plusieurs d'entre eux ont commencé à s'ouvrir un peu au sujet de leur consommation. Certains ont parlé au groupe de leur tentative récente d'arrêter de consommer et les difficultés rencontrées, d'autres de leurs excès, de leur arrêt définitif plusieurs années au précédent ou encore, d'autres se sont tout simplement permis de faire des blagues concernant la consommation, de temps en temps. L'adoption de l'approche de la réduction des méfaits dans le cadre théorique semble donc fortement avoir influencé l'établissement d'un climat de confiance, empreint de respect et de non-jugement.

Finalement, la troisième et dernière approche constituant le cadre théorique, le modèle de médiation selon Chouinard, Couturier et Lenoir (2009), fut au cœur de la planification de l'intervention et des activités, centrant celles-ci sur un projet commun et original, la création d'un jardin potager. Ses répercussions concrètes sur l'intervention feront l'objet d'une attention particulière au point 5.1.4.

5.1.2 Pertinence d'une co-construction : la reconnaissance du savoir expérientiel

Comme mentionné au troisième chapitre, il est important de rappeler qu'il existe une différence critique entre le fait de participer et d'avoir un réel pouvoir sur l'issue de la démarche (Arnstein, 2019). Dans son échelle à huit paliers, Arnstein (2019) présente les différents types de participation, allant de la non-participation au contrôle citoyen. Au bas de l'échelle se trouve donc le type de participation où les dirigeants ne veulent habituellement qu'éduquer ou guérir les participants, alors qu'en haut de l'échelle se trouve le contrôle citoyen, qui réfère à une participation où les citoyens auraient un contrôle réel sur les prises de décision. Bien que cette échelle ait été conçue pour explorer les différents types de participation citoyenne, elle peut également servir de référence dans des projets de co-construction ou d'approche partenariale. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2018) s'en inspire notamment dans l'élaboration de son cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux. Bien que les approches dites « partenariales » puissent prendre différentes formes (Loignon *et al.*, 2018), elles impliquent toutes que les acteurs sociaux concernés prennent part au processus de recherche (Boser, 2006). L'échelle d'Arnstein (2019) permet donc de mieux identifier le degré de participation des citoyens ou usagers dans les différents projets de recherche.

En ce qui concerne ce projet de mémoire d'intervention, le niveau de l'échelle d'Arnstein (ibid.) représentant le mieux la participation des usagers est celui de « partenariat ». En partant du degré de participation le plus faible à celui le plus élevé, le partenariat est situé au sixième niveau sur huit, juste avant les niveaux « pouvoir délégué », et « pouvoir citoyen ». Dans le cadre de ce projet, les idées exprimées par les membres du groupe ont eu un impact direct sur la prise de décision. Par exemple, ils ont exprimé désirer se retrouver en groupe et faire des activités ensemble : le groupe mis sur pied en fut donc un de socialisation, axé sur la création d'un projet commun, un jardin potager. Les participants avaient également nommé leur éreintement à devoir constamment parler soit de leurs problèmes, soit de leurs plans pour le futur, avec les différents professionnels rencontrés : l'intervention fut donc axée sur le présent, à l'aide d'un projet concret qui ne nécessitait pas de parler de leurs difficultés, de leur passé ou de leurs plans pour le futur. Ils décidèrent également de l'emplacement du jardin potager, de ce qu'ils désiraient y planter, etc. Ainsi, sans atteindre l'équivalent du stade de « pouvoir citoyen » nommé par Arnstein (2019) puisque l'étudiante-chercheuse participait aussi aux prises de décisions, ce projet fut tout de même réellement coconstruit à la fois avec ses savoirs académiques et les savoirs expérientiels des participants. Le pouvoir y était partagé, les décisions y furent discutées et négociées (Arnstein, 2019)

Outre l'impact que les idées et opinions des participants ont eu sur les décisions finales, cette approche participative de co-construction du projet a aussi entraîné des répercussions positives sur l'appréciation globale du projet par les participants. En effet, à la lumière des résultats présentés au chapitre précédent, il est possible d'affirmer que leur expérience à prendre part au projet a plu aux participants, notamment en raison de la co-construction. Certains ont même affirmé qu'ils n'y auraient pas participé autrement. En accord avec ces résultats, les entrevues individuelles ont également permis de déterminer que les membres du groupe s'étaient sentis respectés, écoutés et à l'aise de partager leurs idées lors des rencontres. Ces résultats sont comparables à ceux trouvés dans d'autres projet ayant utilisés une approche partenariale. Par exemple, lors d'un projet ayant recours à la méthode *Photovoice* visant à améliorer le bien-être des habitants d'habitations à loyer modique à Montréal, les participants ont été nombreux à affirmer avoir apprécié que leurs opinions aient été prises en compte (Houle *et al.*, 2018). Ces résultats semblent cohérents avec l'un des buts des approches partenariales, qui visent généralement à amoindrir les déséquilibres au niveau des

rapports de pouvoir (Boser, 2006). En effet, selon Boser (*ibid.*), la connaissance est une forme de pouvoir et les recherches-action tendent à redistribuer ce pouvoir entre les différents acteurs, par la reconnaissance de leurs savoirs. Or, comme mentionné au premier chapitre, les PESI sont exclues socialement par « un processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources » (Billette et Lavoie, 2010, p.34). Leur redonner le pouvoir de s'exprimer concernant leurs besoins et l'élaboration des services qui leurs seront adressés peut donc ainsi être une manière de développer des services adaptés, tout en faisant un premier pas dans la direction de la reconnaissance.

Dans le cadre de ce projet, la reconnaissance de la valeur des savoirs expérientiels des participants a également été soulignée par une compensation financière. En accord avec les réflexions et recommandations sur l'équité dans la compensation financière accordée à l'engagement des partenaires en recherche menées par le Collectif provincial de réflexion sur la compensation des partenaires de recherche (Audet *et al.*, 2023) ce projet visait, en offrant une compensation financière à ses participants, à « reconnaître le temps et les efforts investis par les partenaires au sein d'une initiative de recherche » ainsi que de « reconnaître la valeur particulière de l'expérience et la contribution réelle de ces partenaires à l'avancement des pratiques et des connaissances » (*ibid.*, p.10). Comme le souligne Audet et ses collègues (*ibid.*), le fait d'obtenir une compensation financière peut influencer le désir des participants à participer à l'étude; toutefois, cette compensation demeure essentielle afin de démontrer aux participants que leur implication a une réelle valeur. Cela semblait donc essentiel dans le cadre de ce projet, compte tenu du cadre théorique adopté. En effet, comme le souligne Travers (2011, cité dans Audet *et al.*, 2023), les inégalités de pouvoir entre les différentes parties impliquées peuvent être réduites par l'offre d'une compensation financière aux participants. Or, en cohérence avec l'adhérence à l'approche anti-oppressive, cette diminution des inégalités de pouvoir était essentielle à favoriser.

Finalement, les PESI sont souvent porteuses de nombreux stigmates, ces « différence[s] fâcheuse[s] » (Goffman, 1975, p.15) et disqualifiantes dont il a été questions au premier chapitre. Comme mentionné plus tôt, ces stigmates ne sont pas des caractéristiques intrinsèques aux personnes, mais sont plutôt construits socialement. Ainsi, reconnaître la valeur des connaissances de ces personnes ne participe pas uniquement à réduire les inégalités de pouvoir au sein d'un projet de recherche donné, par exemple, mais également à lutter contre ces stigmates dont sont porteuses les PESI.

Cela entre en cohérence avec les principes fondamentaux du travail social, qui consistent à promouvoir la justice sociale, du droit de la personne, de la responsabilité sociale collective et du respect des diversités (International Association of Schools of Social Work, 2014).

5.1.3 Pertinence du modèle de médiation

Concernant la médiation, Rosset (2012) propose que pour qu'un « tiers médiateur » puisse exister, qu'il s'agisse d'une matière, d'un savoir ou d'une activité, la conception et la formulation du projet doivent s'articuler autour de « Entre moi et l'autre, quel projet? » (Rosset, 2012, p.99). Quel qu'il soit, ce projet doit laisser une marge de liberté au participant « pour qu'il puisse être acteur de quelque chose, manifester son intérêt, ses attentes, ses désirs » (Rosset, 2012, p.100). Ainsi, bien que le choix de la médiation ne revienne pas obligatoirement aux destinataires du service, il doit nécessairement prendre en compte leurs besoins et intérêts. La co-construction semble donc tout indiquée dans le choix du type de médiation, puisqu'elle permet de consulter directement les personnes impliquées dans le processus décisionnel. C'est pourquoi deux activités furent proposées aux membres du groupe : la photographie et le jardinage. Cette proposition, d'emblée, visait à offrir le choix aux participants et de tenir compte de leurs intérêts, tout en offrant un certain cadre entourant la démarche de co-construction. En effet, bien que la faible présence d'articles proposant à la fois une co-construction et une activité médiatrice n'ait pu permettre de comparer la démarche à celles qui auraient pu être utilisées, il semblait judicieux de restreindre le nombre de possibilités d'activités médiatrices à discuter lors de la co-construction, puisqu'il s'agit généralement d'un long processus. Bien qu'on ne puisse pas prévoir la durée d'une telle démarche, Foudriat (2019) affirme que lui imposer une limite de temps trop courte la rend impossible. Il précise également qu'une démarche de co-construction ne vise pas le consensus, mais bien une convergence des besoins. La co-construction visant à choisir une activité médiatrice ne doit donc pas nécessairement se conclure par un consensus, mais doit pouvoir répondre aux principaux besoins partagés par les destinataires, soit ici, les membres du groupe.

Le choix des activités proposées aux participants, soit le jardinage et la photographie, fut établi en raison du potentiel de médiation qu'avaient ces deux activités. Alors que l'horticulture comme activité médiatrice fut largement abordée au premier chapitre, la photographie ne l'a pas été puisqu'elle ne fut pas choisie par les participants. Toutefois, l'utilisation de la photographie en

recherche est également bien documentée et a été au cœur de projets de recherche très prometteurs. La méthode du *photovoice* est un processus par lequel les personnes peuvent

identifier, représenter et améliorer leur communauté grâce à une technique photographique spécifique. En tant que pratique basée sur la promotion du savoir, le *photovoice* a trois principaux objectifs : 1) permettre aux personnes de repérer et de réfléchir aux forces et préoccupations de leur communauté; 2) promouvoir un dialogue critique et la connaissance des problématiques importantes grâce à des discussions en petits et grands groupes sur des photographies; 3) sensibiliser les décideurs politiques » (Wang et Burris, 1997, p.1, traduction libre).

En somme, les participants à un *photovoice* sont invités à prendre en photo un certain sujet, par exemple les éléments favorisant et les obstacles au bien-être de leur communauté (Houle *et al.*, 2018). Après en avoir discuté en groupe, ils identifient, par exemple, les points importants à amener à l'attention des décideurs et leur présentent leurs résultats et préoccupations (par exemple à l'aide d'une exposition de leurs photos, où des décideurs politiques et des journalistes sont entre autres conviés). Selon Duffy (2011), les *photovoice* et les approches similaires de recherche-action sont des méthodes propices au développement de l'empowerment, puisqu'elles permettent aux participants de prendre action pour modifier certains aspects de leur environnement selon leurs besoins. De plus, le *photovoice* a le potentiel d'être utilisé auprès d'une grande variété de populations différentes, notamment auprès des PESI (Wang *et al.*, 2000) et des adultes vieillissants (50 ans et plus) (Baker et Wang, 2006).

Ainsi, tant la photographie que le jardinage semblaient, à la lumière de la littérature recensée, avoir le potentiel de répondre aux objectifs de ce projet de mémoire d'intervention et être d'excellentes activités médiatrices. Les deux pouvaient être adaptées aux besoins de la population cible, permettaient d'ouvrir un espace propice au développement de l'empowerment et d'être réalisées dans un contexte le plus égalitaire possible. Les deux activités pouvaient également être réalisées en groupe, et finalement, avaient le potentiel d'être un levier de changement social. C'est pourquoi, dans le contexte d'un temps défini assez limité pour mener à bien la co-construction, ces deux activités ont été proposées aux membres du groupe. En effet, comme susmentionné, le facteur temps était à considérer. Une trop courte période consacrée à la co-construction risquerait de rendre le processus impossible (Foudriat, 2019). Celui-ci deviendrait même plutôt futile si toutes les parties n'avaient pas le temps de s'exprimer sur leurs besoins et intérêts, et qu'aucun accord

répondant aux différentes attentes ne puisse être établi. Comme de fait, dans le cadre de ce projet, les deux séances planifiées pour la co-construction passèrent rapidement : entre l'établissement des normes et la définition d'un groupe idéal puis l'établissement des besoins des participants, le temps restant pour la discussion des possibilités d'activité médiatrices était excessivement court. Aussi, questionnés sur leur préférence entre les deux et sur les différentes formes que pourrait prendre le projet, les participants ont finalement débordé d'imagination, et en même temps, largement dépassé le cadre des deux idées proposées à la base. Ravie par leur enthousiasme et les échanges riches que cela entraînait, l'étudiante-chercheuse accueillit avec plaisir leurs propositions. C'est d'ailleurs de ces échanges qu'est née l'idée d'une visite au JBM, qui fut unanimement appréciée. Toutefois, concernant l'activité médiatrice, aucune des propositions des participants ne semblait convenir. En effet, il s'agissait souvent d'activités individuelles, uniquement récréatives ou encore, des activités qui risquaient d'exclure des participants pour des raisons de santé. Faute de temps, les membres du groupe furent donc redirigés de manière à choisir entre les deux activités prédéterminées, le jardinage ou la photographie.

Finalement, l'activité médiatrice choisie par le groupe fut le jardinage. Bien que les membres du groupe semblent tous avoir apprécié l'activité et en avoir tiré des bénéfices, quelques-uns d'entre eux n'avaient, avant le début du projet, pas d'intérêt particulier pour le jardinage. Ils s'étaient ralliés à la majorité, essentiellement parce que leurs besoins étaient davantage d'être en groupe et de s'investir dans un projet commun, quel qu'il soit, que de faire une activité précise. Ainsi, sans l'atteinte du consensus sur le type d'activité, il y eut convergence des besoins. Toutefois, comme une activité médiatrice doit prendre compte des intérêts, attentes et désirs des participants (Rosset, 2012), aurait-il été avantageux de trouver une activité qui aurait fait consensus? Si la co-construction avait duré plus longtemps, l'activité aurait-elle été la même? Voyant que les membres du groupe s'investissaient dans le processus, aurait-il été plus bénéfique de poursuivre la co-construction, jusqu'à l'élaboration d'un projet qui aurait répondu encore davantage aux différents besoins, intérêts et attentes des membres du groupe? Rappelons-le, dans une démarche de co-construction, l'importance n'est pas accordée uniquement au résultat, mais également au processus permettant d'y parvenir (Greenhalgh *et al.*, 2016).

5.1.4 L'horticulture comme activité médiatrice

Plusieurs fois déjà, le potentiel de l'horticulture comme activité médiatrice a été abordé au courant des derniers chapitres. Mais concrètement, quels impacts l'activité a-t-elle eu sur l'intervention? Les réflexions dans la prochaine section ont essentiellement été tirées d'un livre rédigé par Sue Stuart-Smith, « L'équilibre du jardinier » (2021). Psychiatre de formation, l'autrice s'intéresse également beaucoup au jardinage et aux effets de cette activité, en intervention. Elle s'est donc entretenue avec des individus ayant participé à des activités d'horticulture dans des contextes d'intervention ou d'activité thérapeutique. Les personnes interviewées étaient issues de milieux aussi différents que les populations concernées, passant de jeunes adolescents aux adultes ayant de problèmes de santé mentale ou aux individus en milieu carcéral. Malgré leurs différences, toutes ces personnes avaient vécu une expérience particulière en lien avec le jardinage, et plusieurs de leurs réflexions, ainsi celles de l'autrice, résonnent avec celles issues de ce mémoire d'intervention.

L'une de ces réflexions concerne le potentiel du jardinage comme activité dans laquelle il est possible d'apprendre à « prendre soin ». L'autrice, après s'être entretenue avec plusieurs détenus ayant participé à une activité d'horticulture en milieu carcéral ainsi que les personnes en charge des projets, constate que prendre soin d'une plante est une activité à faible risque : bien que délicate, une plante ou une fleur ne risque pas de souffrir comme une personne fragile ou un petit animal en cas de maltraitance. Ainsi, « travailler avec les plantes devient [...] un moyen moins risqué d'apprendre à s'occuper des autres avec tendresse » (Stuart-Smith, 2021, p.84). Comme mentionné plus tôt, les semis qui sont restés au PMJC après la plantation de la majorité d'entre eux au PRB n'ont pas été arrosés, et n'ont pas survécu. Bien qu'un malentendu au niveau du partage des tâches ait mené au décès de certains semis, personne n'a souffert et des apprentissages ont pu être tirés de ces événements. Comme le souligne Stuart-Smith (ibid.), cette particularité que possède l'horticulture est un atout indéniable dans l'apprentissage du « prendre soin », en offrant un espace sécuritaire où commettre des erreurs. L'autrice discute également de la relation entre le jardinier et la plante, qui permet « l'expérience d'une interaction apaisante et sans jugement » (Stuart-Smith, 2021, p.82). Elle raconte l'une de ses rencontres avec un homme en milieu carcéral, qui semblait retrouver un plaisir enfantin à se promener à travers le jardin et caresser les fleurs et les feuilles avec tendresse. Dans des milieux comme celui-là, les possibilités d'exprimer de telles émotions sont rares, sinon inexistantes. Bien que ce projet d'intervention ait eu lieu dans un endroit bien

différent d'un milieu carcéral sur plusieurs aspects, les possibilités pour les habitants du PMJC de faire l'expression de sentiments enfantins ou de tendresse apparaissent toutefois également grandement limités. De manière semblable aux constats rapportés par la psychiatre, l'étudiante-chercheuse put observer les participants du groupe faire preuve, par exemple, d'une grande délicatesse et d'un immense respect en manipulant les petits plants de légumes. Mêmes constats lors de la transplantation de la plante qui leur fut remise de la dernière rencontre. Au-delà de ces expressions physiques, certains participants ont également eu des réactions émotionnelles semblables à ce que rapporte Stuart-Smith (2021). C'est notamment le cas de l'un des participants qui affirmait s'être précipité à la rencontre d'un autre membre du groupe lorsqu'il avait découvert, émerveillé, que les premiers semis avaient commencé à germer. Finalement, l'un des participants a également mentionné, lors des entrevues individuelles, que sa plante (remise lors de la dernière rencontre) était comme une présence dans sa chambre, comme son bébé. Encore une fois, il est possible de mettre en lien les constats de Stuart-Smith (ibid.) lorsqu'elle parle du jardinage comme d'une activité qui peut offrir l'occasion de développer une relation propice à l'apprentissage du « prendre soin ». En effet, le participant exprimait avoir l'impression d'être son « papa », donc au fait d'être responsable et devoir assurer les soins dont l'autre a besoin.

Toujours en parlant de ses rencontres avec des personnes en milieu carcéral participant à une activité d'horticulture, Stuart-Smith (2021) relate aussi l'histoire d'un homme qui avait passé la majorité de ses 30 dernières années de vie incarcéré. Or, son dernier séjour avait été marqué par sa participation à une activité d'horticulture, dont il avait pu discuter avec sa mère en l'appelant pour donner de ses nouvelles. Il expliquait à l'autrice que pour la première fois depuis longtemps, il avait quelque chose de positif à raconter à sa mère. Bien que différente, une expérience similaire fut observée dans le cadre de ce projet. En effet l'un des participants, lors des entrevues individuelles, a affirmé avoir offert sa plante (remise à la dernière rencontre) à sa mère. Bien qu'il n'ait pas élaboré davantage, son sourire franc semblait refléter sa fierté d'avoir pu partager avec elle une petite partie du projet auquel il avait participé.

Finalement, Sue Stuart-Smith (2021) aborde également la notion des rapports de pouvoir, dans les activités d'horticulture. Selon elle, le travail à la terre est une activité qui permet de rassembler les gens et mettre de côté leurs différences :

Ce que je finis par comprendre, et qui s'est confirmé par la suite dans d'autres types de prisons, c'était que les jardins mettent radicalement les gens à égalité; ils offrent un environnement où les hiérarchies sociales et les divisions raciales perdent beaucoup de leur importance. Travailler la terre, cela semble créer un lien authentique entre les gens, loin des affectations et des préjugés qui caractérisent tant de relations entre les êtres humains (Stuart-Smith, 2021, p.78).

Lors des sorties de groupe au jardin (bacs) du PRB, les mêmes constats de l'étudiante-chercheuse allaient dans le même sens. Sans distinction d'âge ou de condition physique et psychologique, tous les membres du groupe se sontentraîdés et se sont relayés, par exemple pour retourner la terre dans les bacs. Lorsque l'un d'entre eux commençait à être fatigué, un autre prenait la relève. Évidemment, les expériences auxquelles fait référence Stuart-Smith (ibid.) s'étalent sur de plus longues périodes et des projets où les participants ont passé plus de temps en groupe que lors de ce court projet de maîtrise. Toutefois, à la lumière des observations faites durant les semaines qu'ont duré le projet, il semble probable que de telles dynamiques auraient pu être développées si le projet avait perduré.

Ainsi, la pertinence du modèle de médiation dans ce projet d'intervention semble évidente. Il semblerait également que le choix de l'horticulture comme activité médiatrice fut particulièrement bénéfique aux participants. Elle semble notamment avoir facilité l'expression de certaines émotions, l'apprentissage à prendre soin et, modestement, l'amélioration du bien-être d'au moins quelques participants. Les données personnelles concernant la santé physique et psychologiques des participants n'ont pas été formellement recueillies, rendant toute comparaison avec d'autres études plutôt délicates. Toutefois, les résultats obtenus concordent avec ceux de la recension des écrits menée par Aldridge et Sempik (2002) qui suggère que l'hortithérapie aurait des effets bénéfiques entre autres au niveau de l'augmentation des compétences sociales et d'un plus grand sentiment de bien-être. Tout comme les résultats obtenus après la recension des écrits de Cipriani et ses collaborateurs (Cipriani *et al.*, 2017b), ceux de ce projet suggèrent également que l'hortithérapie puisse être considérée comme étant une stratégie d'intervention viable auprès des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

5.1.5 Expression des besoins

Lors des entrevues individuelles, les participants ont été questionnés sur le degré auquel l'intervention avait répondu à leurs besoins. Alors que quelques-uns d'entre eux ont nommé des besoins précis, comme par exemple le besoin de se divertir ou encore d'être en groupe, nombreux sont ceux qui ont plutôt affirmé ne pas avoir eu *besoin* de participer, mais avoir grandement apprécié y prendre part. Toutefois, certains besoins semblent avoir été nommés, mais autrement. Par exemple, l'établissement des normes lors des rencontres de co-construction fut très révélateur. En effet, les normes établies dans un groupe servent à orienter les comportements, déterminer ce qui est acceptable ou non au sein du groupe, ce qui est important pour chacun. Comme mentionné plus d'une fois, la norme qui sembla la plus importante pour les membres du groupe était celle du respect. Envers soi, envers les autres, envers le groupe. Lorsqu'ils furent questionnés sur ce qui pourrait leur faire sentir qu'ils n'étaient pas respectés, ils répondirent « l'exclusion » et « le rejet ». Or, comme abordé au premier chapitre, l'exclusion sociale est « un processus de non-reconnaissance et de privation des droits et des ressources » (Billette & Lavoie, 2010, p.34) dont sont victimes, entre autres, les PESI. Porteurs des cicatrices laissées par l'exclusion sociale, il n'est donc pas surprenant que les membres du groupe se soient spontanément positionnés pour l'inclusion de tous, au sein du groupe. Sans être explicitement nommé, le besoin de se sentir « inclus » pouvait être perçu, tout comme celui d'être respecté. L'établissement des autres normes pouvait aussi laisser sous-entendre des besoins implicites : à travers les normes de respect, d'acceptation, d'écoute, de confidentialité et de cohésion pouvaient transparaître les besoins d'être respectés, acceptés comme ils sont, être entendus, de pouvoir faire confiance, de se sentir unis et d'appartenir à un groupe. Or, lors des entrevues individuelles, les participants ont clairement évoqué le sentiment d'avoir été respecté, de s'être senti en confiance, d'avoir pu donner ses idées et entendre celles des autres, d'avoir senti « faire part » et « être un parmi d'autres, ni plus ni moins ». Il semblerait donc que ces besoins implicites aient été répondus, du moins en partie. Cela pourrait donc expliquer l'impression de n'avoir pas eu *besoin* de participer, mais d'en avoir tout de même bénéficié.

5.1.6 Perception de soi et des autres

Comme discuté au premier chapitre, les PESI sont plus à risque de vivre avec des problèmes de santé mentale et de consommation de substances psychoactives (D'Amore *et al.*, 2001), des

problèmes de santé physique (Santé Publique Ontario, 2019) et, comme susmentionné, d'être exclues socialement, isolées et non-reconnues (Burns *et al.*, 2012) Or, il s'agit d'autant de difficultés vécues que de sources de stigmates. À force de se faire refléter ces stigmates en étant par exemple repoussées ou ignorées, plusieurs PESI finissent par intérioriser les stigmates et agir de la manière dont il serait attendu qu'elles agissent, soit conformément à ceux-ci (Roy, 2008). Dans le même ordre d'idées, Pelletier (2006) affirme que les membres d'un groupe « peuvent également entretenir des croyances concernant les attributs qui définissent ou caractérisent, selon eux, les membres de leur endogroupe » (p.535). Ainsi, les PESI ou les personnes ayant déjà vécu en situation d'itinérance ne sont pas à l'abri de véhiculer certaines croyances négatives à l'encontre de leurs pairs et d'eux-mêmes, tels une impression de désengagement ou un manque de volonté à s'engager. À la lumière de ces informations, il serait intéressant de réfléchir aux implications que cela a pu avoir sur ce projet de recherche-intervention. En effet, nombreux sont les participants ayant affirmé avoir été surpris par l'implication des autres membres du groupe, comme s'ils s'étaient tous attendu à un désengagement de masse. La majorité d'entre eux ont également souligné l'implication de leurs pairs ainsi que leur plaisir à écouter leurs nombreuses idées, généralement jugées comme pertinentes. Leur étonnement face à l'implication, la créativité et l'engagement des autres participants serait-il dû, du moins en partie, au fait que cette population soit souvent dépeinte comme peu engagée et ayant un haut taux d'absentéisme? Bien que cet étonnement de la part des participants n'ait pas été davantage exploré durant les entrevues individuelles, cela aurait pu être pertinent, pour parvenir à mieux comprendre les mécanismes en action dans ce raisonnement partagé par plusieurs d'entre eux. Quoi qu'il en soit, le résultat reste tout de même intéressant, puisque leur étonnement reflète le fait qu'ils aient perçu un comportement « inattendu », ne correspondant pas à leurs attentes. En effet, il semblerait que leur perception des autres comme étant désengagés et peu fiables (contrairement à engagés et impliqués) ait été réfutée, par le comportement des membres du groupe. Bien qu'il n'en n'ait pas été question dans ce mémoire, des commentaires de la part d'intervenantes d'OBM ont également été recueillis informellement et parvenaient au même constat : l'implication des participants était surprenante. Ainsi, il semble donc possible d'affirmer que le projet ait contribué, même modestement, à déconstruire certains stigmates concernant les PESI et les personnes ayant vécu en situation d'itinérance.

5.2 Défis rencontrés et éléments favorisants

Comme tout projet de recherche ou de mémoire d'intervention, celui-ci fut facilité par plusieurs éléments, mais également parsemé de défis, petits et grands. Cette prochaine section sera donc consacrée à parler de certains éléments ayant facilité le déroulement du projet, mais présentera tout d'abord les défis rencontrés.

5.2.1 Défis rencontrés

Les six principaux défis qui ont été rencontrés lors de ce projet de mémoire d'intervention sont 1) la courte période de temps du projet; 2) l'environnement physique inadapté; 3) les contraintes engendrées par les mesures sanitaires liées à la COVID-19; 4) les défis entourant la nature de l'activité médiatrice; 5) l'un des outils utilisés : la grille d'observation ou d'analyse des phénomènes d'aide mutuelle et 6) la non-pérennisation du projet.

Le premier défi a donc été en lien avec le manque de temps. Exigence partielle dans le cadre de la maîtrise en travail social, cette démarche de mémoire d'intervention devait respecter certains critères. Concernant la durée de l'intervention, 140 heures devaient y être allouées, réparties sur 10 ou 14 semaines. Ainsi, après le recrutement, deux semaines furent allouées aux séances de co-construction, puis huit à l'activité d'intervention, avant de compléter par les entrevues individuelles. Toutefois, comme mentionné un peu plus tôt, la co-construction aurait probablement eu avantage à durer plus longtemps. Il aurait pu être bénéfique de prévoir une ou deux rencontres uniquement dédiées à l'instauration d'un climat de confiance et l'établissement d'un mode de fonctionnement en groupe, avant de débiter la co-construction. En effet, le fait que le groupe n'ait que timidement atteint le deuxième stade de développement avant la fin de l'intervention en témoigne. Rappelons que les stades de développement sont ceux de la préaffiliation/confiance, du pouvoir et de contrôle/autonomie, d'intimité/proximité, de différenciation/interdépendance puis finalement, le stade de séparation. Ainsi, dans le cadre de ce projet, le groupe ne s'est pas développé jusqu'au stade d'intimité et proximité, qui est caractérisé par la cohésion et la valorisation du partage de sentiments (Turcotte et Lindsay, 2014). Les membres du groupe l'auront d'ailleurs très bien exprimé eux-mêmes, en affirmant que le temps leur avait manqué, pour créer des liens plus solides.

La courte période sur laquelle le projet s'échelonnait fut donc un facteur influençant les résultats. Bien que l'objectif de faire un jardin fut atteint, il aurait été encore plus pertinent de poursuivre l'intervention, minimalement jusqu'à la récolte de certains légumes. Cela aurait probablement permis au groupe de se développer davantage, de partager différents succès et échecs liés à la culture de légumes, et permis au membre de continuer d'apprendre à mieux se connaître. Comme un jardin, un groupe a besoin de temps pour prendre racine, avant de pouvoir s'épanouir; comme une fleur, son développement peut être favorisé, mais ne peut être forcé.

Bien qu'il soit difficile de pallier le manque de temps, des mesures furent prises pour tenter d'en amoindrir les conséquences. La première fut de parler au groupe de la nouvelle personne chargée de l'animation communautaire et de permettre à celle-ci de participer à l'une des rencontres, avec l'accord du groupe. Cela avait pour objectif de favoriser la poursuite du projet après le départ de l'étudiante-chercheuse. Il semblerait toutefois que le projet n'ait finalement pas été repris. La deuxième mesure consistait quant à elle à proposer une rencontre post-groupe aux participants, comme mentionné précédemment. Sans permettre d'ajouter réellement du temps, elle visait à permettre au groupe de vivre la phase de dissolution plus délicatement, en leur proposant de se regrouper à nouveau une dernière fois, quatre semaines plus tard. Les membres du groupe ne s'étant pas présentés, il serait difficile d'affirmer avec certitude que cela a eu un impact ou non sur la façon dont les participants ont vécu cette fin.

La deuxième difficulté importante rencontrée lors de ce projet fut liée à l'environnement physique où eut lieu l'intervention. En effet, comme il fut déjà largement abordé dans le chapitre méthodologique, la salle où se déroulaient les rencontres n'était pas adaptée à l'intervention de groupe. Ce fut un réel obstacle, tant pour la confidentialité que l'établissement d'un climat de confiance et pour la compréhension des membres du groupe en raison des bruits environnants. Le fait d'avoir pris certaines mesures comme de déplacer les meubles et tenter de restreindre les déplacements inutiles en affichant la salle comme indisponible ont participé à en réduire les impacts, sans toutefois les contrôler complètement. Bien que la courte durée de l'intervention y soit assurément pour quelque chose, il semble indéniable que l'environnement ait également freiné l'établissement d'un climat de confiance qui aurait pu favoriser une plus grande révélation de soi de la part des participants. En plus de la courte durée de l'intervention et de l'environnement

physique qui n'était pas idéal, un autre aspect posa un défi au développement du groupe : le contexte sanitaire.

Le contexte sanitaire entourant l'épidémie de la COVID-19 a engendré de nombreuses mesures sanitaires à respecter. Leur respect s'avérait essentiel, d'autant plus que de nombreux participants et résidents du PMJC étaient considérés comme particulièrement à risque de complication en cas d'infection, en raison de leur âge et de leur condition de santé. Ainsi, le port du masque en tout temps, le lavage de mains, la distanciation physique ont été respectés. Toutefois, comme mentionné plus tôt, il s'agit d'éléments qui ont un impact sur le déroulement d'une intervention de groupe. C'est entre autres le cas d'une trop grande distance entre les membres, qui peut affecter négativement le développement de l'intimité et de la cohésion au sein du groupe (Turcotte et Lindsay, 2014). Le port du masque quant à lui, également discuté précédemment, a entraîné son lot de difficultés au niveau de la compréhension entre les participants et l'étudiante-chercheuse, mais également entre les membres du groupe entre eux. Comme mentionné, l'intimité, la confiance et la cohésion ont probablement toutes été affectées à la fois par le manque de temps, l'environnement défavorable et les mesures sanitaires. Il serait difficile d'établir un lien de causalité, mais il semble évident que des éléments ont eu un impact sur les résultats de ce projet d'intervention.

Ensuite, un autre défi important a dû être considéré : la nature de l'activité médiatrice, l'horticulture. En effet, trois principaux défis en lien avec le jardin ont été identifiés. Le premier consistait à trouver un endroit où faire le potager, alors que l'organisme est essentiellement entouré de béton. Des appels à la ville, aux différents arrondissements ainsi qu'à certains propriétaires ont été effectués, en vue de déterminer les différentes possibilités. Sur tous les appels, aucun n'avait encore abouti à une réponse positive, au moment où le groupe a décidé que l'emplacement serait au PRB. Si ce n'avait été des bacs de jardinages d'OBM déjà disponibles, force est de constater que l'obtention d'un endroit où cultiver le jardin aurait constitué un défi supplémentaire, en plus de nécessiter probablement beaucoup plus de temps. Deuxièmement, bien qu'il fût positif d'avoir accès à des bacs pour faire le potager, la distance à laquelle ils étaient du PMJC représentait néanmoins une difficulté supplémentaire. D'abord, la condition de santé de certains membres du groupe affectait leurs déplacements; la marche entre l'arrêt d'autobus et le PRB représentait pour eux un effort conséquent. En dehors des rencontres, le nombre de visites qu'ils firent au jardin en fut assurément affecté. Ensuite, bien que le transport en commun fût un atout indéniable pour le

déroulement des sorties, il représentait également un obstacle au sens où il s'agissait d'une dépense supplémentaire. Dans le cadre du projet, le soutien financier de l'IUD permit de couvrir les frais liés au transport. Toutefois, en dehors des rencontres, les participants dépendaient de leurs propres moyens pour se rendre au PRB. Encore une fois, cela a probablement contribué au faible nombre de visites du jardin par les membres du groupe, à la fin du projet. Finalement, la troisième et dernière difficulté liée au jardin consistait, pour l'étudiante-chercheuse, à devoir jongler avec les aspects horticoles du projet. En effet, n'ayant pas de formation en horticulture, il lui fallut trouver les informations nécessaires au bon déroulement du projet. Livres, articles de jardinage, sites internet d'agriculture urbaine furent consultés pour trouver les meilleures manières de procéder. Les conseils d'amis horticulteurs ainsi que ceux des spécialistes à qui furent achetées les semences se révélèrent également indispensables. Comme discuté au premier chapitre, une formation en horticulture n'est pas impérative pour mener à bien un tel projet. Il est néanmoins essentiel de s'entourer de personnes compétentes pour s'assurer d'avoir les informations et les outils nécessaires à la réussite du projet.

Un autre défi rencontré mérite une attention particulière et il s'agit de l'utilisation de la « Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle » (Berteau et Warin, 2014) comme outil servant à recueillir et analyser les résultats de l'intervention. En effet, la grille d'observation fut d'un succès mitigé lorsqu'elle fut autoadministrée. Bien qu'elle ait été très utile à l'étudiante-chercheuse dans son observation des différents phénomènes, les réponses des membres du groupe laissaient quant à eux planer un doute quant à la pertinence de son utilisation dans un tel contexte. En effet, les résultats recueillis lors de la 3^e rencontre de l'activité d'intervention, tel que présentés dans la section « résultats », semblaient plutôt étonnants, disparates et ne semblaient pas refléter les dynamiques observées par l'étudiante-chercheuse. Les résultats recueillis lors de la dernière rencontre étaient, quant à eux, encore plus surprenants. Non seulement certaines dynamiques d'aide mutuelle auraient diminué, mais les réponses à certaines questions étaient très hétérogènes. Par exemple, concernant le partage d'informations et d'idées, les quatre participants présents ont tous répondu différemment : les quatre « degrés » possibles de la dynamique étaient donc tous cochés. Il en fut de même pour la proximité et l'expérimentation des façons de faire et d'être. Ces résultats peuvent être le reflet soit d'une très grande divergence des perceptions entre les membres du groupe, soit d'une compréhension différente des questions et des choix de réponse. Toutefois, cette dernière

possibilité semble plus probable, puisque les propos des participants étaient généralement assez harmonieux et laissaient sous-entendre une perception du groupe non pas identique, mais du moins similaire de la part des membres du groupe.

Ainsi, il semble évident que la grille d'observation utilisée de manière autoadministrée n'était pas adaptée dans le cadre de ce type d'intervention. L'utilité de l'outil lui-même n'est pas remise en question; il fut très profitable à l'observation de l'étudiante-chercheuse. Dans un groupe constitué d'intervenant.es, d'étudiant.es ou autres professionnel.les, il aurait également pu être extrêmement enrichissant de distribuer la grille et de colliger les résultats à différents moments de la vie du groupe pour comparer les perceptions de l'intervenante et des participants. Toutefois, dans ce cas précis, il semblerait qu'une version orale et plus dynamique aurait été davantage appropriée. En effet, lors de la dernière rencontre, une partie des rétroactions concernant le projet se fit à l'oral et fut bien plus fructueuse. Les membres du groupe participaient, échangeaient des idées, complétaient ou développaient les propos des autres participants. Sans qu'elles aient été nommées telles quelles, les membres du groupe ont parlé de certaines dynamiques d'aide mutuelle et les ont dépeintes à l'aide d'anecdotes. Par exemple, concernant l'aide mutuelle à l'extérieur du groupe, les participants ont discuté du type d'aide qu'ils seraient prêts à offrir aux autres membres du groupe, et de leurs limites. Ainsi, cette manière de recueillir de l'information sur leurs perceptions des différentes dynamiques semble avoir été plus appropriée et productive que de procéder à l'aider de la grille d'observation.

Outre la pertinence et la validité des résultats qui furent teintés par la méthode utilisée, une réflexion semble nécessaire quant à l'impact de l'utilisation d'un outil qui n'était pas adapté à la population visée. D'une part, il se peut que de devoir remplir la grille d'observation, parsemée de termes pointus et spécifiques à la relation d'aide, ait été confrontant et ait eu un impact sur l'estime de soi des participants. En effet, devoir répondre à des questions rédigées à l'aide d'un vocabulaire qui ne nous est pas familier peut engendrer une perception d'incompétence. Or, le sentiment de compétence est l'un des cinq principaux attributs de l'estime de soi, aux côtés de la valeur accordée à soi-même, de l'acceptation de soi, de l'attitude envers soi et du respect de soi (Doré, 2017). Selon Christiana Doré, l'estime de soi serait « la résultante d'une évaluation subjective que la personne porte sur elle-même » (Doré, 2017, p.21). L'estime de soi influencerait la façon de se percevoir, et donc, influencerait également la manière d'agir et de réagir aux situations (ibid.). Dans un contexte

d'intervention, l'estime de soi positive est à favoriser autant que possible. Chaque opportunité de permettre l'atteinte d'un succès, aussi petit soit-il, devrait être saisie. Au contraire, les événements risquant de fragiliser l'estime de soi devraient quant à eux être évités. Ainsi, l'utilisation d'outils d'observation devrait se faire avec prudence afin de ne pas risquer de causer de préjudices aux participants, lors de la collecte d'informations.

Finalement, le dernier défi consiste à la non-pérennisation du projet. Comme mentionné un peu plus tôt, le projet de jardinage ne fut pas repris après la fin de l'intervention de l'étudiante-chercheuse. Bien que la pérennisation de tout projet ne soit pas nécessairement appropriée (Goodman et Steckler, 1987), toute intervention en santé publique devrait considérer la pérennisation du projet (Walugembe *et al.*, 2019) et cela semble aussi pertinent dans le cas des services sociaux. Comme l'expliquent Goodman et Stecker (1987), mettre fin abruptement à un projet peut être contreproductif si par exemple le problème ou la situation adressé persiste, ou encore si l'investissement, matériel et humain, est arrêté avant que le projet n'ait atteint son plein potentiel. De plus, lorsque l'arrêt abrupte de programmes ou d'interventions est fréquent, la population concernée peut également faire preuve de désengagement envers de futurs projets (*ibid.*).

Dans le cadre de ce mémoire d'intervention, la fin du projet comme tel, soit avec l'étudiante-chercheuse, était inévitable. Comme identifié par Walugembe et ses collègues (2019), le retrait des ressources (le départ de l'étudiante-chercheuse et du financement du projet par l'Institut universitaire sur les dépendances [IUD]) s'est fait avant qu'il n'ait pu atteindre son plein potentiel et cette fin abrupte a potentiellement influencé le désir des participants à s'investir dans un futur projet de recherche. Comme mentionné plus tôt, le projet incluait un plan visant à pérenniser l'intervention après le départ de l'étudiante. En effet, l'animateur communautaire d'OBM fut invité à participer à une rencontre afin de faire connaissance avec les participants. Des rencontres individuelles entre l'animateur et l'étudiante-chercheuse ont également permis un transfert de connaissances dans le but d'assurer une transition efficace du projet. Néanmoins, quelques obstacles ont pu jouer dans l'échec de la pérennisation du projet. D'une part, le poste d'animation communautaire était sujet à un fort taux de rotation du personnel, rendant difficile la transmission des connaissances entourant le projet après le départ de l'étudiante-chercheuse et affectant potentiellement l'investissement des participants. Ensuite, le départ de l'étudiante rimait également

avec la fin du soutien financier à la recherche de l'IUD consacré au projet; toute future dépense aurait donc dû être assumée par le budget consacré à l'animation communautaire.

Dans un futur projet de mémoire d'intervention comparable à celui-ci, il semblerait donc pertinent de prendre en compte ces obstacles à la pérennisation et de réfléchir à une manière d'assurer la viabilité du projet après la fin du projet de recherche.

5.2.2 Éléments favorisants

Quatre principaux éléments ayant favorisé ce projet de mémoire d'intervention furent identifiés : 1) le besoin partagé d'une pause de confinement; 2) l'ouverture et la souplesse de l'organisme; 3) l'offre des billets de faveur du Jardin botanique de Montréal et; 4) le soutien financier à la recherche de l'Institut universitaire sur les dépendances (IUD).

Le premier élément favorisant, le besoin partagé d'une pause de confinement, était contextuel à l'épidémie de COVID-19. Comme mentionné un peu plus tôt, les mesures sanitaires mises en place pour réduire la propagation du virus ont entraîné plusieurs inconvénients. Toutefois, la période post-confinement, où a eu lieu ce projet, semblait avoir créé chez les gens un grand besoin de se retrouver en groupe et de socialiser. En effet, bien que la majorité des participants aient mentionné ne pas être habituellement des personnes « de groupe », ils avaient envie, à ce moment-là, de tenter l'expérience. Le besoin de socialisation créé par le confinement et les restrictions sanitaires a donc semblé favoriser le recrutement des participants, puisque le projet y répondait, en proposant une activité médiatrice de groupe.

Un autre élément ayant grandement favorisé le déroulement de ce projet fut l'ouverture et de la souplesse dont a fait preuve l'organisme OBM. La co-construction implique nécessairement un certain degré d'« incertitude » en début de projet, puisqu'outre le cadre théorique, rien n'est défini : ni le type d'activité, ni la forme qu'elle prendra. L'ouverture et la souplesse qu'OBM accorda à l'étudiante-chercheuse ont donc été facilitantes, pour ne pas dire essentielles. Évidemment, un résumé des avancées du projet était fait régulièrement au répondant du milieu. Carte blanche était toutefois accordée, dans la mesure du respect des règlements de l'organisme. Cela permis non seulement de procéder à la co-construction plus librement, mais a également permis de faire évoluer le projet et l'intervention au rythme des besoins du groupe.

Le troisième élément favorisant consiste à l'obtention des billets de faveur du JBM. En effet, la visite au JBM fut assurément un moment clé pour les membres du groupe ayant participé à la sortie. Or, elle fut possible grâce à l'obtention de billets de faveur, à la suite d'une demande dans le cadre du projet de recherche-intervention. Lors de la co-construction, les participants avaient mentionné leur intérêt pour cette activité. Les démarches furent donc entreprises par l'étudiante-chercheuse, et la réponse du JBM, positive. Cela favorisa le déroulement de l'intervention à deux niveaux. Premièrement, l'activité en soi fut très agréable et enrichissante pour les participants. Deuxièmement, elle constitua aussi une forme de victoire pour les membres du groupe, qui avaient été à la source de cette suggestion. Cela permit donc de leur montrer que leurs idées étaient non seulement valides, mais qu'elles pouvaient se concrétiser et influencer positivement la vie du groupe.

Enfin, le soutien financier à la recherche accordé par l'IUD a aussi été un élément favorisant grandement le déroulement du projet. Sans ce soutien financier, le projet n'aurait pas pu être le même. D'une part, un projet basé sur une activité d'horticulture nécessite l'achat d'un minimum de matériel, d'autant plus lorsqu'il a lieu à Montréal en plein hiver, dans une pièce sans fenêtre. Ensuite, une bonne part du budget fut consacrée au dédommagement financier offert aux participants. Comme mentionné au point 5.1.2, ce dédommagement financier était en cohérence avec le cadre théorique adopté et soulignait la reconnaissance de la valeur du savoir expérientiel des participants. Ensuite, le soutien financier a aussi permis d'offrir de la nourriture aux membres du groupe, lors des rencontres. Celle-ci avait pour but, comme mentionné précédemment, de favoriser l'établissement d'un climat de respect mutuel, d'égalité et de confiance. Cela influença également positivement l'ambiance des rencontres et participa à rendre un peu plus chaleureuse et conviviale la salle communautaire durant les séances. Plus encore, le soutien financier permit aussi l'achat, entre autres, de café biologique et équitable et de semis biologiques et locaux. Bien que plus dispendieux, ces achats reflétaient le prolongement de la posture de l'étudiante-chercheuse au-delà du strict cadre de l'intervention. Ainsi, le respect n'était pas adressé uniquement aux membres du groupe, mais aussi aux personnes cultivant le café, au petit commerçant en assurant la vente et au producteur québécois de semis. Plus largement, le respect de l'environnement, traduit par l'achat d'aliments et de semis biologique, entrainait aussi dans la continuité et la logique du projet d'horticulture et du respect de la Terre. Pour toutes ces raisons, le soutien financier à la recherche

accordé par l'IUD fut donc également l'un des éléments clés dans le déroulement de ce projet de recherche-intervention.

5.3 Forces et limites du projet de recherche-intervention

Comme tout projet de recherche, celui-ci comporte des forces et des limites. L'une de ses plus grandes forces réside dans le fait qu'il ait été coconstruit, de manière à combiner à la fois les savoirs académiques et expérientiels. Dans le même ordre d'idées, le fait que ce projet ait eu deux volets, soit recherche et intervention sur le terrain, représente une seconde force. En effet, cela permis de planifier une intervention qui fut mise en œuvre, et dont les retombées ont pu être évaluées au moyen d'entrevues individuelles. Ainsi, il fut possible d'en dégager les éléments favorisant et ceux à travailler, de manière à en permettre l'amélioration.

Toutefois, certaines limites doivent également être considérées. D'une part, il est important de considérer que le projet n'a eu lieu qu'avec un seul groupe, constitué de neuf hommes qui vivaient au sein du même établissement. De plus, il eut lieu dans un contexte social influencé par une pandémie mondiale. La transférabilité du projet, correspondant à « l'habileté à généraliser dans et au-delà du contexte d'étude » (Kemp, 2012, p.121), pourrait en être affectée. En effet, l'échantillon étant assez restreint et le contexte social, très particulier, il serait imprudent de généraliser les résultats et les observations issues de ce projet à d'autres contextes ou d'autres organismes. La reproduction de ce projet au sein d'un autre établissement à un moment différent risque fort probablement d'aboutir à un résultat différent.

5.4 Perspectives pour la recherche et l'intervention

Comme mentionné plus tôt, la revue de littérature qui fut menée dans le cadre de ce projet n'a pas permis de documenter un autre projet d'intervention auprès des PESI qui aurait utilisé l'horticulture comme activité médiatrice. Comme les résultats de ce projet de recherche furent majoritairement positifs, il semblerait tout à fait pertinent de s'intéresser davantage d'une part à la médiation, mais également au jardinage comme activité médiatrice auprès de cette population. Il serait aussi intéressant d'explorer la possibilité d'implanter un programme permanent d'intervention de groupe basé sur les principes de l'hortithérapie, au sein d'un organisme destiné aux PESI ou aux personnes qui ont été en situation d'itinérance.

Ce projet a également permis de témoigner de la pertinence d'une intervention de groupe utilisant une activité médiatrice avec les personnes ayant vécu en situation d'itinérance. Il s'agit d'une méthode alternative dont la flexibilité semble susceptible de répondre à plusieurs de leurs nombreux besoins. Il serait donc intéressant que ce modèle soit réutilisé dans le cadre de futurs projets de recherche-intervention auprès de cette population, afin d'explorer davantage les différents axes de médiation. En effet, toujours en référence au modèle de médiation de Chouinard, Couturier et Lenoir (2009) présenté dans le cadre théorique, l'axe entre les pôles de la norme sociale et du projet, qui vise une transformation de la norme sociale au niveau structurel, n'a pas été exploré au cours de ce projet. Il pourrait toutefois être extrêmement pertinent de l'investir davantage, d'autant plus dans le cadre d'un projet de recherche-intervention en travail social.

Finalement, il semble important de souligner l'apport de la co-construction dans la création des méthodes d'interventions. La valorisation du savoir expérientiel des destinataires de services ne semble pas être seulement pertinente, mais bien essentielle dans l'élaboration de certaines pratiques dans les domaines de la santé et des services sociaux. Lorsque les services s'adressent à une population marginalisée, par exemple, une meilleure reconnaissance du savoir expérientiel peut éviter de « participer ou de contribuer sans le voir à de possibles situations d'oppression, ou encore d'aggraver d'éventuelles inégalités sociales » (Gardien, 2017, p.42). En ce sens, la reconnaissance du savoir expérientiel semble fortement participer à la promotion d'une plus grande justice sociale, valeur centrale au travail social. Ainsi, en tant que travailleuses ou futures travailleuses sociales, chercheuses ou étudiantes, il apparaît comme essentiel de reconnaître et valoriser cette forme de savoir, autant que possible.

CONCLUSION

Ce mémoire d'intervention visait à répondre à la question de recherche suivante : comment coconstruire et implanter une pratique d'intervention avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance à Montréal, au sein d'un organisme offrant des logements de transition? Le but du mémoire était de documenter le processus de co-construction et d'implantation de cette intervention de groupe utilisant une activité médiatrice d'horticulture comme levier d'intervention, auprès d'hommes en logement de transition ayant vécu en situation d'itinérance. L'activité d'intervention mise en place visait quant à elle à favoriser l'humanisation de l'intervention, par la reconnaissance de la subjectivité des usagers, à travers trois principaux objectifs. Le premier objectif consistait à favoriser la prise en compte des besoins et des intérêts des usagers par la co-construction d'une pratique d'intervention de groupe. Pour y arriver, deux rencontres de groupe furent organisées afin de discuter des attentes, des intérêts et des besoins du groupe, de ses membres et de l'étudiante-chercheuse. Ces rencontres permirent de déterminer l'activité médiatrice, soit le jardinage, ainsi que de constater que les principaux besoins participants étaient de briser la routine et tromper l'ennui, de s'amuser, de passer du temps en groupe et apprendre à mieux connaître les résidents du PMJC. Il fut également conclu qu'une intervention qui focuserait sur le présent et les projets à court terme répondrait davantage à leurs besoins que si elle mettait l'accent sur leur passé et les difficultés qu'ils y ont vécues. La mise en commun des résultats de ces discussions servit quant à elle à faciliter l'atteinte du deuxième objectif, soit de favoriser le bien-être des individus au sein de la ressource par le biais de l'intervention, via une activité médiatrice significative. Bien que le bien-être n'ait pas été mesuré à l'aide d'un quelconque outil standardisé, les résultats obtenus tendent à démontrer que subjectivement, les participants semblaient ressentir un plus grand bien-être en participant à l'activité d'intervention. Finalement, le troisième et dernier objectif consistait valoriser l'utilisation du savoir expérientiel, dans l'élaboration des méthodes d'interventions. L'utilisation d'une approche participative pour bâtir ce projet d'intervention était la première étape pour l'atteinte de cet objectif; la rédaction de ce mémoire, la deuxième. En effet, bien que l'implication des membres dans la culture du jardin potager n'ait pas persisté après la fin du projet, leur taux de participation, leur implication, mais également les interactions plus fréquentes avec les membres du groupe même hors des rencontres tendent à démontrer la pertinence de cette

intervention. Selon les résultats obtenus, ce succès semble reposer en partie, justement, sur l'approche adoptée et la reconnaissance du savoir expérientiel des participants.

Le présent projet permis également de mettre en lumière certains besoins nommés par les résidents du PMJC, dont celui de s'engager dans des activités significatives afin de briser leur routine parfois monotone. La pertinence de l'utilisation d'une activité médiatrice fut elle aussi mise en évidence, tout comme le fait de le faire en groupe plutôt qu'en individuel. En effet, l'utilisation d'une activité médiatrice en intervention de groupe permet de créer un espace où il fut possible de répondre à la fois aux besoins plus individuels comme de se divertir ou d'avoir une « raison » pour sortir, tout en satisfaisant également des besoins sociaux comme ceux de pouvoir discuter et rencontrer ses voisins, dans un cadre sécuritaire.

Il est important de rappeler les limites de ce projet de recherche-intervention, tel que sa transférabilité limitée, en raison de l'échantillon restreint et du contexte social très particulier (Kemp, 2012). La courte durée du projet appelle elle aussi à la prudence dans l'interprétation des résultats. Comme l'a exposé l'analyse des stades de développement, le groupe n'a pas eu le temps de se développer pleinement. Ceci a pu avoir un impact sur le développement des dynamiques d'aide mutuelle, par exemple, ainsi que sur le faible investissement des membres du groupe dans la culture du jardin potager suite à la fin du projet.

Dans l'éventualité de la reproduction de ce projet de recherche-intervention, il serait donc important de prévoir davantage de temps. Pour la co-construction, augmenter le nombre de rencontres à quatre semblerait l'idéal, le temps de permettre aux membres de groupe d'apprendre à se connaître, avant de se lancer dans la co-construction. Cela permettrait peut-être un plus grand partage et davantage de confrontation des idées. Pour la partie intervention, admettant la reprise d'une activité de jardinage comme médiation, il serait important de planifier une période qui pourrait couvrir la saison complète, des semences jusqu'à la récolte, soit environ de 30 semaines (de la mi-mars à la fin septembre).

Au niveau de la recherche, l'apport des approches participatives telle la co-construction semble indéniable. Favorisant l'adéquation entre les besoins des usagers et l'offre de service, ces approches

semblent être une porte ouverte sur des services sociaux qui pourraient être efficaces, tout en restant « humains », adaptés et adaptables à la subjectivité des gens qu'ils desservent.

ANNEXE A
Certificat éthique

UQAM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No. de certificat : 2022-4452
Date : 2022-02-09

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Coconstruction d'une pratique d'intervention de groupe utilisant une médiation avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance

Nom de l'étudiant : Virginie Rondot-Brunet

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire d'intervention)

Direction(s) de recherche : Jorge Flores-Aranda

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2023-02-09**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPE FSH

ANNEXE B

Avis final de conformité

No. de certificat : 2022-4452
Date : 2022-10-03

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Coconstruction d'une pratique d'intervention de groupe utilisant une médiation avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance

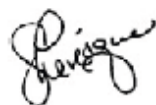
Nom de l'étudiant : Virginie Rondot-Brunet

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire d'intervention)

Direction(s) de recherche : Jorge Flores-Aranda

Merci de bien vouloir inclure une copie du présent document et de votre certificat d'approbation éthique en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CERPE FSH vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.



Sylvie Lévesque
Professeure, Département de sexologie
Présidente du CERPE FSH

ANNEXE C

Formulaire de consentement – co-construction et activité d'intervention



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Coconstruction d'une pratique d'intervention de groupe utilisant une médiation avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance

Étudiante-chercheuse

Virginie Rondot-Brunet
Candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal
rondot-brunet.virginie@courrier.uqam.ca
514-794-2865

Direction de recherche

Jorge Flores-Aranda, Ph.D.
Professeur, Université du Québec à Montréal
École de travail social
flores-aranda.jorge@uqam.ca
514 987-3000, poste 4991

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique, d'une part, de participer à deux entrevues en groupe d'une durée d'environ 1h30 avec l'étudiante-chercheuse et les autres participant.es, afin de collaborer au développement d'un projet d'intervention psychosociale de groupe. Dans un deuxième temps, vous serez invité à participer à cette intervention de groupe, une fois par semaine, pour une durée d'entre 6 à 8 semaines. Finalement, vous serez également invité à participer à une entrevue individuelle afin de discuter de votre appréciation de l'intervention.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet de recherche-intervention vise à coconstruire une pratique d'intervention psychosociale qui sera pertinente et adaptée aux besoins des résidents des logements sociaux subventionnés de la Mission Old Brewery, au sein du pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC). Elle prendra donc place à l'organisme, entre février et avril 2022 et s'adresse uniquement aux résidents du PMJC. De 8 à 10 résidents seront donc impliqués lors de la coconstruction et participeront à l'intervention de groupe. L'objectif du projet consiste ainsi à coconstruire une pratique d'intervention de groupe, dans le but de reconnaître le vécu de chacun, de partager le pouvoir dans les décisions avec les différentes parties impliquées et favoriser le pouvoir d'agir des participants.

Nature et durée de votre participation

La participation à l'étude se fera en trois temps. La première partie de l'étude s'étalera sur deux semaines, aux mois de février/mars, et consistera en deux entretiens de groupe de 1h30 chacun. Il vous sera demandé de discuter de vos besoins, vos

Page 1 de 3

idées et vos attentes concernant une éventuelle intervention psychosociale au sein la Mission Old Brewery (OBM). Cette première partie servira donc à l'élaboration de cette intervention, à laquelle il vous sera possible de participer lors de la deuxième partie de l'étude. Celle-ci aura lieu entre les mois de mars et d'avril 2022, une fois par semaine durant environ une heure, pour une durée totale d'entre 6 à 8 semaines. Un enregistrement audio sera fait lors des séances; ces enregistrements seront anonymisés et ne seront accessibles qu'à l'étudiante-chercheuse et à son directeur de maîtrise. Comme la nature des activités et des sujets abordés dépendront grandement de ce qui aura été discuté lors de la première partie de l'étude, vous serez avisé dès que possible des décisions définitives concernant les modalités de l'intervention. Vous pourrez ainsi décider de continuer ou non à participer à l'intervention. Dans le cas où vous participeriez à l'intervention, vous seriez également contacté après votre dernière rencontre, afin d'être invité, sur une base volontaire, à faire une entrevue individuelle concernant votre appréciation de l'intervention.

Avantages liés à la participation

Participer à ce projet de recherche offre certains avantages. D'une part, il vous permettra d'exprimer vos besoins, vos idées et vos attentes vis-à-vis d'une nouvelle intervention psychosociale implantée à OBM et de participer concrètement à son élaboration afin qu'elle corresponde spécifiquement à vos besoins et à ceux de vos paires. Ensuite, participer à l'intervention vous permettra de cheminer et travailler sur certains de vos objectifs, tout en acquérant de nouvelles connaissances et en partageant les vôtres avec le groupe. Finalement, votre participation vous permettra également de contribuer à l'avancement des sciences humaines.

Risques liés à la participation

En principe, peu de risques sont liés à ce projet de recherche. En acceptant d'y participer, vous pourriez toutefois risquer de vivre des émotions négatives ou vous remémorer des souvenirs douloureux au cours des différents échanges et discussions. L'étudiante-chercheuse ainsi que les intervenant.es de OBM seront néanmoins disponibles pour accueillir vos témoignages et vous accompagner, dans le cas où cette situation se présenterait. Vous trouverez également des ressources à contacter en cas de besoin, dans la section « *Ressources disponibles en cas de détresse* » du présent formulaire.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de l'étudiante-chercheuse et de son directeur de maîtrise et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Des noms fictifs seront attribués aux participants, et seule l'étudiante-chercheuse aura la liste des participants et du prénom fictif qui leur aura été attribué. Les enregistrements des rencontres ainsi que tous les documents comportant vos informations personnelles seront conservés sur la plateforme sécurisée d'hébergement de fichiers en ligne *OneDrive*. Les documents papier seront numérisés et leur version papier sera détruite immédiatement après leur numérisation. L'ensemble des fichiers sera détruit 5 ans après le dépôt du mémoire par l'étudiante-chercheuse.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Virginie Rondot-Brunet verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Une indemnité compensatoire de 10\$ est prévue pour votre participation à chacune des deux entrevues de groupe, pour un total de 20\$. Le 10\$ vous sera remis à la fin de chaque entrevue. Une compensation de 50\$ est également prévue pour votre participation à l'activité de groupe. Ce montant est le montant maximum, mais le montant qui vous sera remis sera proportionnel à votre participation. Par exemple, si vous participez à la moitié des séances, un total de 25\$ vous sera remis à la fin de la dernière séance. Finalement, 10\$ vous seront remis suite à votre participation à l'entrevue individuelle sur votre appréciation de l'intervention.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec l'étudiante-chercheuse ou la direction de recherche, dont les coordonnées sont indiquées au début du présent formulaire.

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de

l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal : cerpe.fsh@uqam.ca

Concernant la diffusion des résultats, soit la publication du mémoire d'intervention, vous en serez informé par Robert Pelletier à la fin du projet.

Ressources disponibles en cas de détresse

- Tel-Aide : 514-935-1101
- Le Transit – Centre de crise : 514-282-7753
- Urgence-dépendance en toxicomanie 514 288-1515
- Tel-Écoute : 514-493-4484
- Suicide Action Montréal : 1-866-277-3553
- Drogue, aide et référence : 514-527-2626 ou 1 800-265-2626

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Ainsi, je désire participer (*ne cocher qu'une seule réponse*) :

- uniquement aux entrevues de groupe
- uniquement à l'intervention de groupe
- à la fois aux entrevues de groupe ET à l'intervention de groupe

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE D

Formulaire de consentement – entrevues individuelles



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de recherche

Coconstruction d'une pratique d'intervention de groupe utilisant une médiation avec des personnes ayant vécu en situation d'itinérance

Étudiante-chercheuse

Virginie Rondot-Brunet
Candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal
rondot-brunet.virginie@courrier.uqam.ca
514-794-2865

Direction de recherche

Jorge Flores-Aranda, Ph.D.
Professeur, Université du Québec à Montréal
École de travail social
flores-aranda.jorge@uqam.ca
514 987-3000, poste 4991

Préambule

Nous vous demandons de participer à une entrevue individuelle, suite à votre participation à l'une ou l'autre des deux premières parties de cette étude. Celles-ci consistaient en 1. Participer à deux entrevues en groupe d'une durée d'environ 1h30 avec l'étudiante-chercheuse et les autres participant.es, afin de collaborer au développement d'un projet d'intervention psychosociale de groupe; 2. Participer à cette intervention de groupe, une fois par semaine, pour une durée d'entre 6 à 8 semaines.

Avant d'accepter de participer à ce dernier volet du projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Ce projet de recherche-intervention vise à coconstruire une pratique d'intervention psychosociale qui sera pertinente et adaptée aux besoins des résidents des logements sociaux subventionnés de la Mission Old Brewery, au sein du pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC). Elle prendra donc place à l'organisme, entre février et avril 2022 et s'adresse uniquement aux résidents du PMJC. De 8 à 10 résidents seront donc impliqués lors de la coconstruction et participeront à l'intervention de groupe. L'objectif du projet consiste ainsi à coconstruire une pratique d'intervention de groupe, dans le but de reconnaître le vécu de chacun, de partager le pouvoir dans les décisions avec les différentes parties impliquées et favoriser le pouvoir d'agir des participants.

Nature et durée de votre participation

Votre participation à ce volet de l'étude consistera en une entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure, menée par l'étudiante-chercheuse. Il vous y sera demandé de parler de vos expériences concernant l'une et/ou l'autre des deux premières parties de l'étude, soit votre participation aux deux entretiens de coconstruction de l'intervention, ou de votre participation à l'intervention elle-même. Cette entrevue aura pour but de mieux cerner les éléments de l'intervention qui auront été positifs selon vous, ainsi que les éléments qui pourraient être améliorés. Un enregistrement audio sera fait lors des séances; ces enregistrements seront anonymisés et ne seront accessibles qu'à l'étudiante-chercheuse et à son directeur de maîtrise.

Avantages liés à la participation

Participer à ce projet de recherche offre certains avantages. D'une part, il vous permettra d'exprimer vos besoins, vos idées et vos attentes vis-à-vis d'une nouvelle intervention psychosociale implantée à OBM et de participer concrètement à son élaboration afin qu'elle corresponde spécifiquement à vos besoins et à ceux de vos pairs. Ensuite, participer à l'intervention vous permettra de cheminer et travailler sur certains de vos objectifs, tout en acquérant de nouvelles connaissances et en partageant les vôtres avec le groupe. Finalement, votre participation vous permettra également de contribuer à l'avancement des sciences humaines.

Risques liés à la participation

En principe, peu de risques sont liés à ce projet de recherche. En acceptant d'y participer, vous pourriez toutefois risquer de vivre des émotions négatives ou vous remémorer des souvenirs douloureux au cours des différents échanges et discussions. L'étudiante-chercheuse ainsi que les intervenant.es de OBM seront néanmoins disponibles pour accueillir vos témoignages et vous accompagner, dans le cas où cette situation se présenterait. Vous trouverez également des ressources à contacter en cas de besoin, dans la section « *Ressources disponibles en cas de détresse* » du présent formulaire.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront connues que de l'étudiante-chercheuse et de son directeur de maîtrise et ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats. Des noms fictifs seront attribués aux participants, et seule l'étudiante-chercheuse aura la liste des participants et du prénom fictif qui leur aura été attribué. Les enregistrements des rencontres ainsi que tous les documents comportant vos informations personnelles seront conservés sur la plateforme sécurisée d'hébergement de fichiers en ligne *OneDrive*. Les documents papier seront numérisés et leur version papier sera détruite immédiatement après leur numérisation. L'ensemble des fichiers sera détruit 5 ans après le dépôt du mémoire par l'étudiante-chercheuse.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Virginie Rondot-Brunet verbalement; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Une indemnité compensatoire de 10\$ est prévue pour votre participation à chacune des deux entrevues de groupe, pour un total de 20\$. Le 10\$ vous sera remis à la fin de chaque entrevue. Une compensation de 50\$ est également prévue pour votre participation à l'activité de groupe. Ce montant est le montant maximum, mais le montant qui vous sera remis sera proportionnel à votre participation. Par exemple, si vous participez à la moitié des séances, un total de 25\$ vous sera remis à la fin de la dernière séance. Finalement, 10\$ vous seront remis suite à votre participation à l'entrevue individuelle sur votre appréciation de l'intervention.

Des questions sur le projet?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec l'étudiante-chercheuse ou la direction de recherche, dont les coordonnées sont indiquées au début du présent formulaire.

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal : cerpe.fsh@uqam.ca

Concernant la diffusion des résultats, soit la publication du mémoire d'intervention, vous en serez informé par Robert Pelletier à la fin du projet.

Ressources disponibles en cas de détresse

- Tel-Aide : 514-935-1101
- Le Transit – Centre de crise : 514-282-7753
- Urgence-dépendance en toxicomanie 514 288-1515
- Suicide Action Montréal : 1-866-277-3553
- Tel-Écoute : 514-493-4484
- Drogue, aide et référence : 514-527-2626 ou 1 800-265-2626

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom, Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE E

Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle – Berteau & Warin,

2014

Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle

Date :

Consigne : En tenant compte de la réalité du présent groupe, notez pour chacune des dynamiques d'aide mutuelle, la case correspondant le mieux à ce qui s'y passe.

1. Partage d'information et d'idées

Les membres d'un groupe qui vivent des situations similaires partagent des valeurs, des croyances, des idées, des informations qui peuvent être utiles au but du groupe. Chaque membre contribue à enrichir la mise en commun d'information et devient des personnes-ressources les unes pour les autres.

- Les membres du groupe partagent entre eux, peu d'information et d'idées.
- Les membres partagent un peu sur des idées, des valeurs et des croyances relatives aux réalités vécues en lien avec leur contexte de groupe.
- Il y a une circulation d'information au sujet des idées, des valeurs et croyances relatives aux réalités vécues.
- Les membres sont des personnes-ressources les unes pour les autres.

Commentaires :

Commentaires :

3. La discussion des sujets tabous

Le groupe en tant que microsociété recrée des sujets tabous liés à son contexte de vie en général et à sa raison d'être comme groupe. L'accès aux thèmes-tabous permet de parler de sujets normalement jugés inacceptables et projette le groupe vers un travail en profondeur.

- Le groupe traite peu de sujets délicats.
- Le groupe est réceptif à une discussion en surface sur des sujets tabous.
- Le groupe explore en profondeur les sujets tabous liés à sa raison d'être.
- Le traitement de sujets tabous par le groupe contribue à l'atteinte de ses objectifs.

Commentaires :

4. La proximité : « Toutes et tous dans le même bateau »

Partager ses préoccupations conduit les membres du groupe à prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à avoir les mêmes sentiments et ou besoins et qu'ils vivent des réalités semblables.

- Les membres sont centrés sur leurs besoins personnels et sont peu sensibles aux préoccupations des autres membres.
- Le groupe prend conscience de la similitude des réalités individuelles et découvre que tous sont dans le même bateau.
- La prise de conscience d'être dans le même bateau permet aux membres de s'aider mutuellement et de donner du sens à l'expérience.
- Le groupe utilise ses ressources pour développer de nouvelles compétences.

Commentaires :

1

Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle

5. Le soutien mutuel

Le groupe offre du soutien, de la compassion et de l'empathie à ses membres. C'est dans les périodes difficiles et de conflits que l'acceptation inconditionnelle et la sollicitude s'imposent.

- Le groupe offre peu de soutien et d'empathie.
- Le climat du groupe est plus sympathique qu'empathique.
- Le groupe est capable de soutien mutuel et d'empathie à l'égard de la situation d'un membre.
- Lors de périodes difficiles, le groupe fait preuve d'acceptation inconditionnelle et de soutien.

Commentaires : _____

6. Les attentes et les demandes mutuelles

Pour permettre la réalisation du but commun, le groupe peut exiger que chacun s'y implique. Cette norme permet de mettre en œuvre les attentes et les demandes que les membres s'adressent les uns aux autres. Les membres travaillent individuellement sur leurs problèmes.

- Le groupe demande peu d'implication de ses membres.
- Le groupe examine conjointement et sérieusement les problèmes qui réunissent ses membres.
- Le groupe développe des compétences de réflexion à propos du but commun.

Commentaires : _____

7. L'aide à la résolution de problèmes

Les membres apportent leurs préoccupations et leurs espoirs s'engageant dans un processus de résolution de problèmes. L'utilisation consciente de soi et de son expérience personnelle est la clé de voute de ce processus de résolution de problème. Nous ne sommes pas dans l'échange de conseils. L'expérience personnelle de chacun est peu utilisée.

- Les problèmes de chacun sont peu connus par les uns et les autres.
- Les problèmes de chacun sont connus par les membres du groupe et celui-ci peut aider une personne qui vit une situation particulière.
- Les processus collectifs de résolution de problème sont significatifs pour tous les membres du groupe.

Commentaires : _____

8. L'expérimentation de façons de faire et d'être

En créant un climat favorable à la prise de risques, le groupe offre la sécurité nécessaire à expérimenter d'autres modes de communication, d'interaction et de façons d'être, de penser et d'agir. Le groupe devient un laboratoire d'expérimentation. Les apprentissages faits pourront être transférés dans des situations à l'extérieur du groupe.

- Les membres ne prennent pas le risque d'expérimenter de nouvelles façons de faire à l'intérieur du groupe.
- Le groupe expérimente avec réserve de nouvelles façons de faire.
- Dans un esprit de laboratoire d'expérimentation, le groupe accepte d'apprendre par essai et erreur.
- En fonction des réalités respectives, les membres transfèrent ces expérimentations dans des situations extérieures au groupe.

Commentaires : _____

Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle

9. Le potentiel de la force du nombre

La force du nombre développe un sentiment d'être plus fort ensemble que seul et peut s'exprimer de différentes manières : par exemple, par une plus grande détermination de chacun à se mobiliser vers l'atteinte de ses objectifs personnels et à promouvoir comme groupe des actions collectives.

- Les membres du groupe n'ont pas conscience d'une force commune.
- Le groupe a une détermination pour l'atteinte des objectifs personnels et de groupe.
- Le groupe a conscience que l'union fait la force.
- Le groupe mène des actions sociales à l'extérieur du groupe qui font sens pour lui.

Commentaires : _____

10. L'aide mutuelle à l'extérieur du groupe

Il s'agit des phénomènes d'aide mutuelle existant en dehors du présent groupe

- En dehors du groupe, les membres n'ont pas conscience qu'ils peuvent développer leur système d'aide mutuelle.
- Certains membres ont conscience qu'ils peuvent développer leur système d'aide mutuelle.
- La plupart des membres développent un système d'aide mutuelle à l'extérieur.
- Le groupe développe son système à l'extérieur.

Commentaires : _____

11. Observations générales

Certaines dynamiques d'aide mutuelle peuvent ne pas s'appliquer à votre groupe. Inscrivez le ou les numéros de cette ou ces dynamiques :

Donner un exemple d'aide mutuelle qui s'est produit dans votre groupe (*décrire la dernière mesure*).

Ginette Berteau, L.S., École de travail social, UQAM, Montréal, Québec
Louise Warin, ESAS, HELMo, Liège, Belgique.
Janvier 2014.

ANNEXE F

Affiche de recrutement

UQÀM

École de travail social

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Projet de recherche - Séance d'information

- Tu vis au Pavillon Marcelle et Jean Coutu?
- Tu as envie de partager tes expériences de vie?
- Tu aimerais participer à un projet de recherche?
- Tu voudrais participer à une activité d'intervention de groupe?



Viens en discuter autour d'un café!

Nous t'invitons à une séance d'information sur un projet de recherche d'intervention en travail social. Cette recherche aura lieu entre les mois de février et d'avril 2022. Un dédommagement pour la participation sera offert.

Quand? Jeudi le **24 février 2022**, à **10h** OU à **14h**

Où? Dans la **salle communautaire** du Pavillon Marcelle et Jean Coutu

ANNEXE G

Affichette de recrutement

UQÀM | **École de travail social**
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Projet de recherche

- Tu vis au Pavillon Marcelle et Jean Coutu (PMJC)?
- Tu as envie de partager tes expériences de vie?
- Tu aimerais participer à un projet de recherche?
- Tu voudrais participer à une activité d'intervention de groupe?



Viens en discuter autour d'un café!

Nous t'invitons à discuter d'un projet de recherche d'intervention en travail social. Cette recherche aura lieu entre les mois de mars et de mai 2022. Un dédommagement pour la participation sera offert.

Quand?

Jeudi le 3 mars 2022, de 14h à 17h

Où?

Dans la salle communautaire du PMJC

ANNEXE H

Tableaux de présentation – résumés des rencontres de co-construction

	Rencontre 1	Rencontre 2
Date de la rencontre	8 mars 2022	15 mars 2022
Nombre de participants	8	8
Objectifs de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les intérêts, besoins et attentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir officiellement l'activité médiatrice • Poursuivre l'exploration des possibilités de projet commun, des attentes et des besoins
Déroulement de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des membres et activité brise-glace • Définition du groupe • Définition des normes <ul style="list-style-type: none"> - Respect - Écoute - Cohésion - Acceptation - Confidentialité • Exploration les possibilités d'activités • Exploration les besoins et attentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil d'un membre (<i>inscrit, mais absent à la première rencontre</i>) et retour sur la semaine précédente • Poursuite de l'exploration des possibilités d'activités • Poursuite et approfondissement de l'exploration des besoins et attentes de chacun et du groupe
Phase de groupe	Phase de début	Phase de début
Stade de développement	Stade de préaffiliation/confiance	Stade de préaffiliation/confiance
Dynamiques d'aide mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'informations et d'idées • Confrontation des idées 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'informations et d'idées • Confrontation des idées

	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des sujets tabous (de façon superficielle) • Le potentiel de la force du nombre 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion des sujets tabous (de façon superficielle)
Habilités d'intervention utilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux membres de se détendre • Flexibilité et créativité • Sensibilité • Favoriser la création de liens entre les participants ++ • Valoriser et encourager le partage et l'expression appropriée des sentiments • Reformulation • Résumé • Donner de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Humilité et reconnaissance des erreurs commises • Favoriser la création de liens entre les participants ++ • Reformulation • Impliquer le groupe comme un tout • Rationalisation et discussion logique • Utilisation de métaphore • Valoriser et encourager le partage et l'expression appropriée des sentiments • Révélation de soi
Habilités d'intervention à travailler	<ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation du silence peu investie ○ Langage parfois trop soutenu 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vérification du consensus ○ Langage parfois trop soutenu
Principales idées abordées	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation • COVID et isolement • Importance du respect • Désir de sortir du PMJC, faire des activités à l'extérieur de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du respect • Désir d'être ensemble • Désir de sortir du PMJC - Idée du Jardin botanique • Réticence à parler de leurs histoires personnelles • Désir de parler du présent et futur plutôt que du passé • Craintes face au manque de possibilités d'endroit où faire un potager près du PMJC • Craintes face à la destruction du potager

ANNEXE I

Tableaux de présentation – résumés des rencontres de l’activité d’intervention

	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4
Date de la rencontre	29 mars 2022	05 avril 2022	12 avril 2022	19 avril 2022
Nombre de participants	6	6	5	3
Ordre du jour et objectifs de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Rediscuter les normes et les attentes dans le groupe - Transmettre les résultats des recherches concernant les possibilités d’emplacement du futur potager - Discuter des possibilités et faire un choix en groupe - Déterminer les attentes personnelles et collectives face à un projet de jardinage - Amorcer une réflexion sur ce qui sera planté 	<ul style="list-style-type: none"> - Résumer la semaine dernière - Annoncer l’obtention des billets pour le Jardin botanique - Confirmer la date pour la visite au Jardin botanique - Planification des jardins (faire les plans) - Plantation des premiers semis 	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler l’expression du langage symbolique - Planification des prochaines rencontres : prises de décisions en groupe sur les dates de sorties - Rencontre mi-parcours : évaluation des dynamiques d’aide mutuelle perçues 	<p>[Visites des bacs à jardin annulée à cause d’une tempête de neige]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de décisions concernant le changement d’horaire et la planification des prochaines rencontres - Repiquage et plantation de semis - Discussion sur la présentation/ intégration de la nouvelle personne chargée de l’animation communautaire au PMJC

Principaux thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Ennui et solitude - Consommation - Environnement physique du PMJC - Craintes face au projet 	<ul style="list-style-type: none"> -Alimentation - Jardinage 	<ul style="list-style-type: none"> - Mode de prise de décision - Gestion de la serre et de l'arrosage - Transport pour les sorties - Dynamiques d'aide mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Passage au pavillon Webster et transition vers le PMJC, difficultés vécues - Consommation - Crainte face au possible vandalisme du jardin
Phase de groupe	Phase de travail	Phase de travail	Phase de travail	Phase de travail
Stade de développement	Stade de préaffiliation / confiance	Stade de préaffiliation / confiance	Stade de pouvoir et contrôle/autonomie	Stade de pouvoir et contrôle/autonomie
Dynamiques d'aide mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Confrontation des idées - Discussion de sujets tabous 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Confrontation des idées 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Proximité L'aide à la résolution de problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Proximité : « Toutes et tous dans le même bateau » - L'expérimentation de façons de faire et d'être

<p>Habiletés d'intervention utilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer la discussion sur un sujet délicat pour faciliter le passage d'un moment difficile - Soutenir les membres et reconnaître leurs efforts - Clarifier les obstacles au travail - Authenticité et humilité - Favoriser l'expression des sentiments + vérification - Transmettre de l'information et des avis 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les membres et reconnaître leurs efforts - Transmettre de l'information et des avis - Flexibilité et créativité - Organisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement - Favorisation de l'expression appropriée des sentiments + validation - Utilisation de métaphore 	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité et créativité - Soutenir les membres et reconnaître leurs efforts - Transmettre de l'information et des avis - Favorisation de l'expression appropriée des sentiments + validation
<p>Habiletés d'intervention à travailler</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas toujours de vérification du consensus - Faible utilisation des silences 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps laborieuse - Accent mis davantage sur la tâche que sur le vécu/ressenti durant la rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation et adaptation du contenu au niveau de langage et de compréhension des membres du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Accent mis davantage sur la tâche que sur le vécu/ressenti durant la rencontre

Impressions subjectives de l'intervenante suite à la rencontre	Rencontre instructive et productive. Renforcement des normes déjà établies et du lien de confiance.	Rencontre très productive, mais davantage centrée sur la tâche (confection du jardin). Rencontre qui semble avoir suscité l'intérêt et qui a permis de « mettre le groupe au travail [pour] éviter l'illusion de travail », en lien avec la tâche à réaliser (Turcotte et Lindsay, 2014)	Rencontre qui semble avoir « ralenti » la progression du groupe en raison du niveau de difficulté du contenu. Toutefois, perception d'une augmentation du nombre d'interactions entre les membres à l'extérieur du groupe.	Malgré un nombre restreint de membre présent, rencontre qui semble avoir favorisé l'intimité et le partage entre les membres du groupe.

	Rencontre 5	Rencontre 6	Rencontre 7	Rencontre 8
Date de la rencontre	26 avril 2022	03 mai 2022	10 mai 2022	17 mai 2022
Nombre de participants	5	4	5	4
Objectifs de la rencontre	- Aller visiter les « bacs », le lieu du jardin potager	- Visite au Jardin botanique de Montréal	- Transport et plantations des semis dans les bacs extérieurs	- Retour sur l'exercice de dessin à faire « symboliser l'expérience

	<ul style="list-style-type: none"> - Apprivoiser l'espace - Planifier ce qui serait nécessaire pour la suite (matériel) - Prendre, en groupe, la décision ou non d'accueillir la personne chargée de l'animation communautaire, la semaine prochaine - Annonce que la fin est dans 3 rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> - S'éveiller à la diversité et aux possibilités du monde de l'horticulture - Partager du temps de qualité en groupe - Commencer à créer des liens avec la personne en charge de reprendre le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du groupe à la fin / séparation 	<p>de groupe » + bilan sur l'expérience de groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passation de la grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle - Retour sur l'intervention et les habiletés de l'intervenante, les points forts et les points à améliorer - Activité de fin : plantation d'une calendule (fleur) - Invitation à l'entrevue individuelle
--	---	---	---	---

Principaux thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Jardinage, soin des plantes et de la terre - Santé physique - Consommation 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé physique - Jardinage et voyage 	<ul style="list-style-type: none"> - Jardinage et soin des plantes - Gestion de l'arrosage - Suite du jardin (et fin dans le cadre du projet de recherche-intervention) 	<ul style="list-style-type: none"> - Santé physique - Pandémie et isolement social - Proximité du refuge Webster et difficultés associées
Phase de groupe	Phase de travail	Phase de travail	Phase de travail	Phase de dissolution
Stade de développement	Stade de pouvoir et contrôle/autonomie	Stade de pouvoir et contrôle/autonomie	Stade de pouvoir et contrôle/autonomie	Stade de la séparation
Dynamiques d'aide mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - L'aide à la résolution de problèmes - Confrontation des idées - Discussion de sujets tabous - Soutien mutuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Confrontation des idées 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées - Confrontation des idées 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'information et d'idées

<p>Habiletés d'intervention utilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité et créativité - Transmettre de l'information et des avis - Renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre de l'information et des avis - Favorisation de l'expression appropriée des sentiments - Flexibilité et attention portée aux besoins et limites des participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre de l'information et des avis - Accorder de l'attention à chaque membre et les inviter à s'impliquer à la hauteur de leurs capacités - Renforcement 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression des sentiments + vérification - Validation - Favoriser l'expression des réactions à l'expérience de groupe
<p>Habiletés d'intervention à travailler</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder de l'attention à chaque membre, même dans un contexte qui sort de l'habitude 	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler l'expression des sentiments durant la rencontre, pas seulement à la fin 	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler l'expression des sentiments 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser davantage - Utiliser du matériel plus adapté
<p>Impressions subjectives de l'intervenante suite à la rencontre</p>	<p>Les membres semblent commencer à prendre de plus en plus le contrôle du groupe et à accorder un rôle moins central à l'intervenante.</p>	<p>Impression de désengagement de la part de certains membres et de début d'angoisse de fin/séparation.</p>	<p>Rencontre très productive mais essentiellement centrée sur la tâche. Belle implication de tous les membres.</p>	<p>Rencontre qui s'est terminée rapidement; sentiment de « fuite » de la fin, de la séparation ».</p>

ANNEXE J

Grille de questions – entrevues individuelles

Question générale

Quelle est la, ou quelles sont les raisons vous ayant motivé à participer au projet?

Partie 1 – Co-construction

1. Qu'avez-vous apprécié lors de ces rencontres?
2. Comment décririez-vous votre participation et celle de vos collègues?
3. Comment qualifieriez-vous le climat des rencontres?
4. Comment trouvez-vous l'activité choisi?
 - 4.1. À quel point cela répond à vos besoins et intérêts?
5. Quels seraient les points à améliorer?

Partie 2 – Intervention de groupe

Ceux qui ont participé jusqu'à la fin :

1. Quelle est votre appréciation générale de l'activité?
2. Diriez-vous que l'activité a répondu à vos attentes? De quelle façon?
3. Que diriez-vous de la dynamique du groupe?
4. Comment vous vous êtes senti à l'intérieur de groupe?
5. Qu'avez-vous préféré durant les rencontres?
6. Si c'était à refaire, qu'auriez-vous changé?

Ceux qui ont quitté avant la fin :

7. Est-ce qu'un élément particulier vous aurait donné envie de poursuivre avec le groupe?

ANNEXE K

Activité de fin de groupe - dessin

Cet exercice fut réalisé dans le cadre de la supervision. Il consistait à dessiner symboliquement la manière dont je vivais la fin du groupe.



Sur ce dessin, la fleur représente le projet. Nous sommes partis de presque rien, et nous voilà maintenant avec un groupe, des gens qui se parlent, qui vont cogner chez leurs voisins, qui sortent tous les jours de leur chambre pour aller voir les petites pousses, et... Des légumes en devenir... C'est la promesse d'un jardin, autant physique que métaphorique!

Ensuite, le nuage représente tout ce qui me fait peur pour la suite. J'ai peur que les participants abandonnent le navire parce qu'ils ont l'impression qu'une nouvelle personne a décidé de prendre le gouvernail, qui leur appartient. J'ai peur que la distance les décourage d'y aller. J'ai peur que les

plants ne prennent pas, ou ne survivent pas. J'ai peur de plein de petites choses, parce que je dois « laisser aller », en quelque sorte... J'ai l'impression de ne pas avoir eu assez de temps pour préparer ma sortie.

Je me sens donc un peu comme dans un tourbillon. J'essaie de faire tout ce que je peux avant de partir, de les préparer, de *me* préparer... Mais il y a beaucoup de choses, beaucoup de vent! Entre les lectures, les tomates, le mémoire, les carottes, les échéances... J'essaie de tout planifier et calculer, fidèle à mon efficacité méthodique... Mais entre tout ça, il y a aussi le lien que j'ai créé avec les participants. Et ça me déchire de partir comme ça, alors que je sais qu'on aurait pu faire tellement plus.

C'est pour ça, la déchirure.

Mais il y a aussi le soleil, parce que même si j'ai peur, j'ai quand même confiance. J'ai vu tellement de belles choses, des liens se tisser, des hommes sortir de leur solitude et s'ouvrir aux gens, au monde! Le vent a beau souffler fort, il ne peut pas tout éteindre. Il y aura toujours des petits rayons pour faire pousser ces petites plantes là, semées consciemment ou non. Et on va toustes poursuivre notre chemin.

BIBLIOGRAPHIE

- 211 Grand Montréal. (s.d.). *Itinérance*. 211 Grand Montréal. <https://www.211qc.ca/itinerance>
- Aldridge, J. et Sempik, J. (2002). *Social and therapeutic horticulture: evidence and messages from research*. Loughborough University. https://figshare.com/articles/report/Social_and_therapeutic_horticulture_evidence_and_messages_from_research/9579848/1
- Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 85(1), 24-34. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Audet, M., Cardinal, P., Drouin, G., Francoeur, C., Lévesque, L., Radziszewski, S., Viscogliosi, C. et Wilhelmy, C. (2023) Réflexions et recommandations sur l'équité dans la compensation financière accordée à l'engagement des partenaires en recherche. https://chaireriss.uqam.ca/collectif_provincial_compensation_partenaires_en_recherche/
- Baker, T. A. et Wang, C. C. (2006). Photovoice: use of a participatory action research method to explore the chronic pain experience in older adults. *Qualitative Health Research*, 16(10), 1405-1413. <https://doi.org/10.1177/1049732306294118>
- Bascands, C. (2015). *Hortithérapie et psychiatrie : revue de la littérature, retour d'expérience et projet d'étude expérimentale* [exercice, Université Toulouse III - Paul Sabatier]. <http://thesesante.ups-tlse.fr/972/>
- Beaudry, M. et Trottier, G. (2018). *Les habiletés d'intervention en relation d'aide, Guide d'apprentissage*. Presse de l'Université Laval.
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe: Perceptions, stratégies et enjeux*. Presse de l'Université du Québec. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/pratique-intervention-groupe-1474.html>
- Berteau, G. et Warin, L. (2014) Grille d'observation des dynamiques ou phénomènes d'aide mutuelle. https://www1.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/05/grille_aide_mutuelle_0.pdf
- Billette, V. et Lavoie, J.-P. (2010). Introduction. Vieillissements, exclusions sociales et solidarités. Dans *Vieillir au pluriel: Perspectives sociales* (Presses de l'Université de Québec, p. 1-22). Les Presses de l'Université du Québec. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=3275330>
- Boser, S. (2006). Ethics and power in community-campus partnerships for research. *Action Research*, 4(1), 9-21. <https://doi.org/10.1177/1476750306060538>
- Bourgeois-Guérin, V., Grenier, A., Bourgeois-Guérin, É., Sussman, T. et Rothwell, D. (2020). « Vieillir dans la rue » : Interprétations du temps par les aînés en situation d'itinérance. *Revue québécoise de psychologie*, 41(2), 83-104. <https://doi.org/10.7202/1072288ar>

- Breault-Ruel, P.-V. (2019). *Exploration des effets psychosociaux d'une intervention basée sur l'horti-thérapie en CHSLD*. Montréal.
- Brounstein, H. (s.d.). *Columbines School of Botanical Studies*.
<https://botanicalstudies.net/herbalism/smoking-medicinal-lungs/>
- Buetti, D., Taylor, S. et Lapierre, S. (2019). Interventions fondées sur les déterminants sociaux de la santé : quelles implications pour le travail social structurel? *Service social*, 65(1), 40-53. <https://doi.org/10.7202/1064589ar>
- Burns, V., Grenier, A., Lavoie, J.-P., Rothwell, D. et Sussman, T. (2012). Les personnes âgées itinérantes — invisibles et exclues. Une analyse de trois stratégies pour contrer l'itinérance. *Frontières*, 25(1), 31-56. <https://doi.org/10.7202/1018230ar>
- Canadian Horticultural Therapy Association. (s.d.a). *Education, Internships & and Mentorships*. CHTA : Well With Nature. <https://www.chta.ca/education>
- Canadian Horticultural Therapy Association. (s.d.b). *Home | Canadian Horticultural Therapy Association*. CHTA Well With Nature: Our Mission. <https://www.chta.ca/>
- Chouinard, I., Couturier, Y. et Lenoir, Y. (2009). Pratique de médiation ou pratique médiatrice ? La médiation comme cadre d'analyse de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 31-45. <https://doi.org/10.7202/038960ar>
- Cipriani, J., Benz, A., Holmgren, A., Kinter, D., McGarry, J. et Rufino, G. (2017). A Systematic Review of the Effects of Horticultural Therapy on Persons with Mental Health Conditions. *Occupational Therapy in Mental Health*, 33(1), 47-69. <https://doi.org/10.1080/0164212X.2016.1231602>
- Corvinelli, A. (2005). Alleviating Boredom in Adult Males Recovering from Substance Use Disorder. *Occupational Therapy in Mental Health*, 21(2), 1-11. https://doi.org/10.1300/J004v21n02_01
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1989: Iss. 1(Article 8), 31.
- D'Amore, J., Hung, O., Chiang, W. et Goldfrank, L. (2001). The Epidemiology of the Homeless Population and Its Impact on an Urban Emergency Department. *Academic Emergency Medicine*, 8(11), 1051-1055. <https://doi.org/10.1111/j.1553-2712.2001.tb01114.x>
- Delor, P. (2021). S'alimenter ou se nourrir ? Quand des logiques s'affrontent. Dans *À table, les vieux !* (p. 83-91). Ères. <https://doi.org/10.3917/eres.pitau.2021.01.0083>
- Diamant, E. et Waterhouse, A. (2010). Gardening and Belonging: Reflections on How Social and Therapeutic Horticulture May Facilitate Health, Wellbeing and Inclusion. *British Journal of Occupational Therapy*, 73(2), 84-88. <https://doi.org/10.4276/030802210X12658062793924>

- Dictionnaire Larousse en ligne. (s. d.). *Définitions : oppression - Dictionnaire de français Larousse*. Récupéré le 22 juin 2022 de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oppression/56239>
- Diehl, E. R. M., Morisson, D. et Tisher, C. C. (2019). Therapeutic Horticulture as a Quality of Life Intervention in Chronic Hemodialysis Patients. *Journal of Therapeutic Horticulture*, XXIX(II). <http://web.b.ebscohost.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ehost/detail/detail?vid=0&sid=216d22c4-a347-4bac-9d91-00cba5566513%40pdc-v-sessmgr03&bdata=Jmxhbmc9ZnImc2l0ZT1laG9zdC1saXZl#AN=142366619&db=a9h>
- Doidy, E. et Dumont, E. (2013). Jardins et dépendance. L'institutionnalisation précaire de l'horticulture thérapeutique. *Sociologie du travail*, 55(Vol. 55-n° 1), 39-55. <https://doi.org/10.4000/sdt.12949>
- Dominelli, L. (2002). *Anti Oppressive Social Work Theory and Practice* (Jo Campling). <https://link.springer.com/book/10.1007/978-1-4039-1400-2>
- Doré, C. (2017). L'estime de soi : analyse de concept. *Recherche en soins infirmiers*, 129(2), 18-26. <https://doi.org/10.3917/rsi.129.0018>
- Duffy, L. (2011). "Step-by-Step We are Stronger": Women's Empowerment Through Photovoice. *Journal of Community Health Nursing*, 28(2), 105-116. <https://doi.org/10.1080/07370016.2011.564070>
- Eastwood, J. D., Frischen, A., Fenske, M. J. et Smilek, D. (2012). The Unengaged Mind: Defining Boredom in Terms of Attention. *Perspectives on Psychological Science*, 7(5), 482-495. <https://doi.org/10.1177/1745691612456044>
- Farnworth, L. (1998). Doing, Being, and Boredom. *Journal of Occupational Science*, 5(3), 140-146. <https://doi.org/10.1080/14427591.1998.9686442>
- Fazel, S., Khosla, V., Doll, H. et Geddes, J. (2009). The Prevalence of Mental Disorders among the Homeless in Western Countries: Systematic Review and Meta-Regression Analysis. *PLoS medicine*, 5, e225. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.0050225>
- Fern, E. F. (2001). *Advanced FOCUS Group Research*. SAGE Publications, Inc.
- Fontaine, A. et Turcotte, P. (2017). La prise de contact. Dans *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle. 2e édition*. Presses de l'Université Laval. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/uqam/detail.action?docID=4856869>
- Foudriat, M. (2014). *La co-construction*. Dunod. <http://www.cairn.info/le-management-des-chefs-de-service-dans-le-secteur--9782100713059-page-229.htm>
- Foudriat, M. (2019). Définition et dimensions de la co-construction. Dans *La co-construction* (vol. 2e éd., p. 15-36). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/la-co-construction--9782810908257-p-15.htm>

- Fournout, C. (2021). Qu'est-ce que l'humanisation en psychiatrie ? *PSN, Volume 19(1)*, 31-47.
- Gagné, J. et Poirier, M. (2013). Vivre dans la rue. *Relations*, (767), 33-35.
- Gagné, J., Poirier, M. et Baret, C. (2016). Itinérance et personnes âgées : revue de littérature et observations d'intervenants du centre-ville de Montréal. *Développement humain, handicap et changement social*, 22(1). <https://r-libre.telug.ca/370/>
- Gardien, È. (2017). Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? *Vie sociale*, 20(4), 31-44. <https://doi.org/10.3917/vsoc.174.0031>
- Gélineau, L., Dupéré, S. et Michea, J. (2020). *L'itinérance et les inégalités sociales dans l'angle mort de la lutte contre la COVID-19*.
- Gibson, S. (1996). Horticulture as a therapeutic medium. *British Journal of Therapy and Rehabilitation*, 3(4), 203-209. <https://doi.org/10.12968/bjtr.1996.3.4.14842>
- Goffman, E. (1975). *Stigmate: les usages sociaux des handicaps* (A. Kihm, trad.). Les Éditions de Minuit.
- Goldberg, Y. K., Eastwood, J. D., LaGuardia, J. et Danckert, J. (2011). Boredom: An Emotional Experience Distinct from Apathy, Anhedonia, or Depression. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 30(6), 647-666. <https://doi.org/10.1521/jscp.2011.30.6.647>
- Goodman, R. M. et Steckler, A. B. (1987). The Life and Death of a Health Promotion Program: An Institutionalization Case Study. *International Quarterly of Community Health Education*, 8(1), 5-21. <https://doi.org/10.2190/E5H5-3N0A-XN9N-FQ9X>
- Gouvernement du Canada. Emploi et développement social Canada. (2019). Tout le monde compte 2018 : Faits saillants. Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/faits-saillants-denombrement-2018.html>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir: politique nationale de lutte à l'itinérance* (La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux). <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2329707>
- Gouvernement du Québec. (2019). *Portrait des personnes en situation d'itinérance*. Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/itinerance/portrait-des-personnes-en-situation-ditinerance>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Itinérance: À propos de l'itinérance*. Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/itinerance/a-propos>
- Gouvernement du Québec (2022). *Population âgée de 65 ans et plus*. Institut national de la santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/santescopie/syntheses/population-agee-65-ans-plus>

- Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). *Portrait de l'itinérance au Québec: Deuxième portrait de l'itinérance*. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/itinerance/portrait-de-l-itinerance-au-quebec/principaux-resultats>
- Gravel, M.-A. (2020). *Itinérance cachée: définitions et mesures. Au Québec et à l'international*.
- Greenhalgh, T., Jackson, C., Shaw, S. et Janamian, T. (2016). Achieving Research Impact Through Co-creation in Community-Based Health Services: Literature Review and Case Study. *The Milbank Quarterly*, 94(2), 392-429. <https://doi.org/10.1111/1468-0009.12197>
- Hache, É. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, 28(4), 49-65. <https://doi.org/10.3917/rai.028.0049>
- Haller, R. L. et Capra, C. L. (2016). *Horticultural Therapy Methods: Connecting People and Plants in Health Care, Human Services, and Therapeutic Programs* (2nd Edition). CRC Press.
- Herboristerie Desjardins. (s.d.). *Molène*. https://herboristeriedesjardins.com/index.php?id_product=703&rewrite=molene-250-g&controller=product&id_lang=2
- Hoeeg, D., Christensen, U. et Grabowski, D. (2019). *Co-Designing an Intervention to Prevent Overweight and Obesity among Young Children and Their Families in a Disadvantaged Municipality: Methodological Barriers and Potentials - PubMed*. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31847342/>
- Houle, J., Coulombe, S., Radziszewski, S., Boileau, G., Morin, P., Leloup, X., Bohémier, H. et Robert, S. (2018). Public housing tenants' perspective on residential environment and positive well-being: An empowerment-based *Photovoice* study and its implications for social work. *Journal of Social Work*, 18(6), 703-731. <https://doi.org/10.1177/1468017316679906>
- Hurtubise, R., Roy, L., Trudel, L., Rose, M.-C. et Pearson, A. (2021). *Guide de bonnes pratiques en itinérance*. CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal.
- INSPQ. (2012). *L'approche de réduction des méfaits*. INSPQ Centre d'expertise et de référence en santé publique. <https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/l-approche-de-reduction-des-mefaits>
- International Association of Schools of Social Work. (2014). *Définition internationale du travail social*. https://www.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/04/ifsw_111716-6.pdf
- Kam, M. C. Y. et Siu, A. M. H. (2010). Evaluation of a Horticultural Activity Programme for Persons With Psychiatric Illness. *Hong Kong Journal of Occupational Therapy*, 20(2), 80-86. [https://doi.org/10.1016/S1569-1861\(11\)70007-9](https://doi.org/10.1016/S1569-1861(11)70007-9)

- Kemp, S. J. (2012). Constructivist Criteria for Organising and Designing Educational Research How Might an Educational Research Inquiry Be Judged from a Constructivist Perspective? *Constructivist Foundations*, 8(1), 118-125.
- Lapierre, S. et Levesque, J. (2013). 25 ans plus tard... et toujours nécessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale. *Reflets*, 19(1), 38-64. <https://doi.org/10.7202/1018041ar>
- Larousse. (s.d.). *Définitions : humaniser, s'humaniser, être humanisé*. Dictionnaire de français Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humaniser/40614>
- Lee, E. O. J., MacDonald, S.-A., Caron, R. et Fontaine, A. (2017). Promouvoir une perspective anti-oppressive dans la formation en travail social. *Revue Intervention*, (145), 7-19.
- Lévesque, J. et Panet-Raymond, J. (1994). L'évolution et la pertinence de l'approche structurelle dans le contexte social actuel. *Service social*, 43(3), 23-39. <https://doi.org/10.7202/706666ar>
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B. et Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, (vol. 20, n° 2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Markovits, H. (2000). L'interprétation et la généralisation des résultats. Dans *Méthodes de recherche en psychologie*. Gaëtan morin éditeur.
- Marshall, C. A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B. et Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness: A mixed-methods study. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 86(5), 357-370. <https://doi.org/10.1177/0008417419833402>
- Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R. et Wickett, S. (2020). Boredom and homelessness: A scoping review. *Journal of Occupational Science*, 27(1), 107-124. <https://doi.org/10.1080/14427591.2019.1595095>
- Miles, M. B. et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Cadre de référence de l'approche de partenariat entre les usagers, leurs proches et les acteurs en santé et en services sociaux*. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002061/?&txt=Cadre%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20de%20l'E2%80%99approche%20de%20partenariat%20entre%20les%20usagers,%20leurs%20proches%20et%20les%20acteurs%20en%20sant%C3%A9%20et%20en%20services%20sociaux&msss_valpub&date=DESC
- Mission Old Brewery. (s. d.-a). *Accompagnement psychosocial*. Mission Old Brewery | Montréal. <https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/prevention-et-fin-de-litinerance/accompagnement-psychosocial/>

- Mission Old Brewery. (s. d.-b). *Accueil*. Mission Old Brewery | Montréal.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-c). *Acquisition de connaissances*.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/prevention-et-fin-de-litinerance/acquisition-de-connaissances/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-d). *Approche et soutien communautaire*. Mission Old Brewery | Montréal. <https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/prevention-et-fin-de-litinerance/soutien-dans-la-communaute/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-e). *Notre histoire*. Mission Old Brewery | Montréal.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/a-propos/histoire/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-f). *Refuge, nourriture et vêtements*. Mission Old Brewery | Montréal.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/services-durgence-et-de-soutien/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-g). *Santé physique et mentale*. Mission Old Brewery | Montréal.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/prevention-et-fin-de-litinerance/sante-urbaine/>
- Mission Old Brewery. (s. d.-h). *Un logement pour tous*. Mission Old Brewery | Montréal.
<https://www.missionoldbrewery.ca/fr/nos-actions/prevention-et-fin-de-litinerance/possibilites-de-logement/>
- Moreau, M. (1987). L'approche structurale en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle. *Service social*, 36(2-3), 227-247.
<https://doi.org/10.7202/706361ar>
- Mullender, A. (2002). Persistent Oppressions: The Example of Domestic Violence. Dans *Critical practice in social work* (Palgrave, p. 63-71). Palgrave.
- National Harm Reduction Coalition. (s.d.). *Principles of Harm Reduction*. National Harm Reduction Coalition. <https://harmreduction.org/about-us/principles-of-harm-reduction/>
- Office municipal d'habitation de Montréal. (s.d.). *Résidences avec services pour personnes âgées autonomes (60 ans +)*. Résidences avec services pour personnes âgées autonomes (60 ans +). <https://www.omhm.qc.ca/fr/residences-avec-services-pour-personnes-agees-autonomes-60-ans>
- Paturel, D. (2014). La recherche participative comme enjeu pour la recherche en travail social. *Le Sociographe, Hors-série* 7(5), 103-124. <https://doi.org/10.3917/graph.hs07.0103>
- Pelletier, L. G. (2006). Les perceptions et les cognitions sociales: percevoir les gens qui nous entourent et penser à eux. Dans *Les fondements de la psychologie sociale* (2e Édition). Gaëtan Morin Chenelière Éducation.

- Pullen-Sansfaçon, A. (2013). La pratique anti-oppressive. Dans *Le travail social; Théories, méthodologies et pratiques* (p. 353-373). Presses de l'Université du Québec. https://web-s-ebshost-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/ehost/ebookviewer/ebook/bmxlYmtfXzY2ODIxN19fQU41?sid=07c596ab-131f-4c91-97cf-bb4f0888b1fa@redis&vid=0&format=EB&lpid=lp_291&rid=0
- Rosset, P. (2012). Quand l'activité devient médiatrice. L'impact de l'autre dans la relation éducative. *VST - Vie sociale et traitements*, 115(3), 98-103. <https://doi.org/10.3917/vst.115.0098>
- Roy, S. (2008). Itinérance et non-reconnaissanceL le rapport social à l'action. Dans J.-P. Payet et A. Battegay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve: Explorations socio-anthropologiques* (p. 319). Presses Universitaires du Septentrion.
- RRASMQ. (2009). *L'Alternative en santé mentale*. http://www.rrasmq.com/publications/Philosophie_Histoire_Pratiques/Promotion_Alternative.pdf
- Santé Publique Ontario. (2019). *L'itinérance et les résultats en matière de santé : quels sont les liens?* Public Health Ontario.
- Shulman, L. (2009). *The Skills of Helping Individuals, Families, Groups, and Communities* (Sixth Edition). Brooks Cole. <https://fr.ca1lib.org/book/1182635/20992e>
- Skornicki, A. (2009). *Généalogie de la morale néolibérale*. La Vie des idées. <https://laviedesidees.fr/Genealogie-de-la-morale.html>
- Sofa, F. et Wicks, A. (2017). An occupational perspective of poverty and poverty reduction. *Journal of Occupational Science*, 24(2), 244-249. <https://doi.org/10.1080/14427591.2017.1314223>
- Spicer, B., Smith, D. I., Conroy, E., Flatau, P. R. et Burns, L. (2015). Mental illness and housing outcomes among a sample of homeless men in an Australian urban centre. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 49(5), 471-480. <https://doi.org/10.1177/0004867414563187>
- Skornicki, A. (2009). *Généalogie de la morale néolibérale*. La Vie des idées. <https://laviedesidees.fr/Genealogie-de-la-morale.html>
- Statistique Canada. (2017). *Consommation abusive d'alcool, selon le groupe d'âge*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=1310009611>
- Steinberg, D. M. (2014). *A Mutual-Aid Model for Social Work with Groups* (3e édition). Routledge. <https://fr.ca1lib.org/book/5600790/adf055>
- Strobel, S., Burcul, I., Hong Dai, J., Ma, Z., Jamani, S. et Hossain, R. (2021). *Caractérisation des personnes en situation d'itinérance et des tendances de l'itinérance d'après les données*

sur les visites à l'urgence au niveau de la population de l'Ontario, au Canada. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2021001/article/00002-fra.htm>

Stuart-Smith, S. (2021). *L'équilibre du jardinier: renouer avec la nature dans le monde moderne*. Éditions Albin Michel.

Tate, A., Edwards, K., Holmes, N., Buffer, S., Fusfeld, Z., Baronet, W. et Frasso, R. (2022). 'Even a smile helps': Exploring the interactions between people experiencing homelessness and passersby in public spaces. *International Journal of Social Psychiatry*, 68(3), 525-532. <https://doi.org/10.1177/0020764021989385>

Turcotte, D. et Lindsay, J. (2014). *L'intervention sociale auprès des groupes* (3e édition). gaëtan morin éditeur.

Vallentin-Holbech, L., Guldager, J., Dietrich, T., Rundle-Thiele, S., Majgaard, G., Lyk, P. et Stock, C. (2020). Co-Creating a Virtual Alcohol Prevention Simulation with Young People. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17, 1097. <https://doi.org/10.3390/ijerph17031097>

Ville de Montréal, V. de. (s. d.). *Itinérance en hiver : les ressources*. Montréal. <https://montreal.ca/articles/itinerance-en-hiver-les-ressources-3397>

Walugembe, D. R., Sibbald, S., Le Ber, M. J. et Kothari, A. (2019). Sustainability of public health interventions: where are the gaps? *Health Research Policy and Systems*, 17(1), 8. <https://doi.org/10.1186/s12961-018-0405-y>

Wang, C. et Burris, M. A. (1997). Photovoice: Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment. *Health Education & Behavior*, 24(3), 369-387. <https://doi.org/10.1177/109019819702400309>

Wang, C. C., Cash, J. L. et Powers, L. S. (2000). Who Knows the Streets as Well as the Homeless? Promoting Personal and Community Action through Photovoice. *Health Promotion Practice*, 1(1), 81-89. <https://doi.org/10.1177/152483990000100113>

Weissinger, E. (1995). Effects of Boredom on Self-Reported Health. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 18(1), 21-32. <https://doi.org/10.1080/07053436.1995.10715488>